



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, October 30, 2006
Monday, November 6, 2006

Issue No. 6

Ninth and tenth meetings on:

The application of the Official Languages Act and
of the regulations and directives made under it, within
those institutions subject to the act.

APPEARING:

The Honourable Josée Verner, P.C., M.P.,
Minister for La Francophonie and Official Languages

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 30 octobre 2006
Le lundi 6 novembre 2006

Fascicule n° 6

Neuvième et dixième réunions concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi.

COMPARAÎT :

L'honorable Josée Verner, C.P., députée,
ministre de La Francophonie et des Langues officielles

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Comeau	Losier-Cool
* Hays	Murray, P.C.
(or Fraser)	Robichaud, P.C.
* LeBreton, P.C.	Tardif
(or Comeau)	Trenholme Counsell
Jaffer	

**Ex officio members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Comeau	Losier-Cool
* Hays	Murray, C.P.
(ou Fraser)	Robichaud, C.P.
* LeBreton, C.P.	Tardif
(ou Comeau)	Trenholme Counsell
Jaffer	

**Membres d'office*

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 30, 2006
(10)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m. in room 2 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Murray, P.C., Robichaud, P.C. and Tardif (8).

Also present: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marie-Ève Hudon.

In attendance: Official Senate reporters.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued to study, for the purpose of reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the order of reference, see Issue No. 2, Monday, May 15, 2006.*)

WITNESSES:

As a panel:

Canadian Heritage:

Jacques Paquette, Assistant Deputy Minister, International and Intergovernmental Affairs and Sport.

2010 Olympic and Paralympic Winter Games Federal Secretariat:

David M. Robinson, Director General.

Sport Canada:

Tom Scrimger, Director General.

The Chair made a statement.

Mr. Paquette made a statement and, along with Mr. Scrimger, answered questions.

At 5:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, November 6, 2006
(11)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:10 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Losier-Cool, Murray, P.C., Robichaud, P.C. and Tardif (6).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 30 octobre 2006
(10)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput, *présidente*.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Murray, C.P., Robichaud, C.P., et Tardif (8).

Aussi présente : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, Marie-Ève Hudon.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 2, du lundi 15 mai 2006.*)

TÉMOINS :

En table ronde :

Patrimoine canadien :

Jacques Paquette, sous-ministre adjoint, Affaires internationales et intergouvernementales et sport.

Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 :

David M. Robinson, directeur général.

Sport Canada :

Tom Scrimger, directeur général.

La présidente fait une déclaration préliminaire.

M. Paquette fait une déclaration puis, avec M. Scrimger, répond aux questions.

À 17 h 5, le comité ajourne ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 6 novembre 2006
(11)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 10, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput, (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Losier-Cool, Murray, C.P., Robichaud, C.P., et Tardif (6).

Also present: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marie-Ève Hudon.

In attendance: Official Senate reporters.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued to examine, for the purpose of reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the order of reference, see Issue No. 2, Monday, May 15, 2006.*)

APPEARING:

The Honourable Josée Verner, P.C., M.P., Minister for La Francophonie and Official Languages

WITNESSES:

Canadian Heritage:

Judith A. LaRoque, Deputy Minister;

Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support Program;

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Secretariat.

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;

Gérard Finn, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;

Renald Dussault, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;

Johane Tremblay, Director, Legal Affairs Branch.

The Chair made an opening statement.

While awaiting the arrival of Minister Verner, Ms. LaRocque, Mr. Lussier and Mr. Moisan responded to questions from senators.

At 4:25 p.m., the Honourable Josée Verner made a statement and, along with Ms. LaRocque, Mr. Lussier and Mr. Moisan, answered questions.

At 5:15 p.m., Mr. Fraser made a statement and, along with Mr. Finn, Mr. Dussault and Ms. Tremblay, answered questions.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Aussi présente : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, Marie-Ève Hudon.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 2, du lundi 15 mai 2006.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Josée Verner, C.P., députée, ministre de La Francophonie et des Langues officielles.

TÉMOINS :

Patrimoine canadien :

Judith A. LaRocque, sous-ministre;

Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles;

Jérôme Moisan, directeur principal, Secrétariat des langues officielles.

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;

Gérard Finn, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

Renald Dussault, commissaire adjoint, Direction générale de l'assurance et de la conformité;

Johane Tremblay, directrice, Direction des affaires juridiques.

La présidente fait une déclaration préliminaire.

En attendant l'arrivée de la ministre Verner, Mme LaRocque, M. Lussier et M. Moisan répondent aux questions des sénateurs.

À 16 h 25, l'honorable Josée Verner fait une déclaration puis, avec Mme LaRocque, M. Lussier et M. Moisan, répond aux questions.

À 17 h 15, M. Fraser fait une déclaration puis, avec M. Finn, M. Dussault et Mme Tremblay, répond aux questions.

À 18 h 15 le comité ajourne ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Line Gravel

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 30, 2006

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:00 p.m. to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Maria Chaput (*Chairman*) in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: Good afternoon everybody. This is the tenth meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. My name is Senator Maria Chaput, and I am chairman of this committee; I come from Manitoba.

Before recognizing the witnesses, I would like to take a moment to introduce the other members of the committee. To my right, Senator Gerald Comeau from Nova Scotia, Senator Lowell Murray from Ontario, Senator Claudette Tardif from Alberta, Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick, and Senator Mobina Jaffer from British Columbia.

Today, we are continuing our study on the application of the Official Languages Act and, more specifically, we are focusing on how the official languages obligations will be met in staging the 2010 Vancouver Olympic Games.

To discuss this issue, we have before us, in a roundtable format, representatives from three organizations. First, From Canadian Heritage, the Assistant Deputy Minister, International and Intergovernmental Affairs and Sport, Mr. Jacques Paquette. From the 2010 Olympic and Paralympics Winter Games Federal Secretariat, we welcome Mr. David Robinson, Director General. And lastly, from Sport Canada, Mr. Tom Scrimger, Director General. Welcome, gentlemen.

It is my understanding that Mr. Paquette will make the presentation. You have about 15 minutes to do so. This will then be followed by questions from senators.

I would also like to introduce the committee's deputy chairman, Senator Andrée Champagne from Quebec and Senator Fernand Robichaud from New Brunswick.

The floor is yours, Mr. Paquette.

Jacques Paquette, Assistant Deputy Minister, International and Intergovernmental Affairs and Sport, Canadian Heritage: Thank, Madam Chairman. I would like to thank you for your invitation to appear before this committee and for the opportunity to discuss these issues. In light of your introductions, may I point out that we all represent one single organization: Sport Canada and the 2010 Olympic and Paralympics Winter Games Federal Secretariat are my responsibility, and come under the leadership of Canadian Heritage. We also provide support to two ministers — as you know things are never simple — the Minister of Sport, Mr. Michael Chong, and the Minister responsible for the Olympic Games, Mr. Emerson. However, from a bureaucratic standpoint, we all fall under the banner of Canadian Heritage.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 30 octobre 2006

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour à tous en cette dixième réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis le sénateur Maria Chaput, présidente du comité; je viens du Manitoba.

Avant de donner la parole aux témoins, permettez-moi de vous présenter les autres membres du comité. À ma droite, le sénateur Gerald Comeau de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Lowell Murray de l'Ontario, le sénateur Claudette Tardif de l'Alberta, le sénateur Rose-Marie Losier-Cool du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Mobina Jaffer de la Colombie-Britannique.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles et, plus spécifiquement, nous nous intéressons à la question de la prise en compte des langues officielles, dans l'organisation des Jeux olympiques de Vancouver, de 2010.

Pour nous en parler, nous avons devant nous, en table ronde, les représentants de trois organisations. D'abord, de Patrimoine canadien, le sous-ministre adjoint, Affaires internationales et intergouvernementales et sport, M. Jacques Paquette. Ensuite, du Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, nous recevons M. David Robinson, le directeur général. Et finalement, de Sport Canada, M. Tom Scrimger, directeur général. Bienvenue, messieurs.

Je comprends que M. Paquette fera la présentation. Vous avez une période d'environ 15 minutes pour ce faire, qui sera suivie par les questions des sénateurs.

J'aimerais vous présenter également la vice-présidente du comité, le sénateur Andrée Champagne du Québec et le sénateur Fernand Robichaud du Nouveau-Brunswick.

Je vous cède la parole, monsieur Paquette.

Jacques Paquette, sous-ministre adjoint, Affaires internationales et intergouvernementales et sport, Patrimoine canadien : Merci, madame la présidente. Je voudrais vous remercier de votre invitation à ce comité et de l'occasion de discuter de ces questions. Suite à vos présentations, permettez-moi de préciser que nous sommes bien d'une seule organisation : Sport Canada et le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 sont sous ma direction au sein de Patrimoine canadien. Les choses n'étant jamais simples, nous appuyons également deux ministres : le ministre des Sports, M. Michael Chong, et le ministre responsable des Jeux olympiques, M. Emerson. Mais en termes bureaucratiques, nous sommes sous la même structure au sein de Patrimoine canadien.

The Chairman: Thank you for your clarification.

[English]

Mr. Paquette: I will start in English and then I will move to French for the second part of the presentation. You have received a copy of a deck that I will use for my presentation. We hope today to be able to make a contribution to the study you are conducting. I should add that it is very timely to conduct such a study related to 2010, because the Olympic and Paralympic Winter Games are certainly still in the process of planning many elements.

Looking at the mandate of this study, I will first address the Olympic and Paralympic Winter Games 2010 and, second, the sport policy as listed here under “other related issues.”

Related to slide 3, I will say a few words about the secretariat. The secretariat was established to support the federal activity in the context of the planning and hosting of the games. Its mandate is related to supporting a government-wide approach to these games, which means ensuring the delivery of high-quality games, as well as ensuring that we will draw benefits from this important investment.

In terms of the role of the secretariat, it is to coordinate the work of all departments in the federal family and support not only interdepartmental, but also intergovernmental coordination and collaboration with other levels of government. In achieving this the secretariat liaises with all groups involved, including government departments, non-governmental organizations and outside groups that might be involved one way or another in the hosting of the games.

Slide 4 outlines the specific role of the secretariat related to official languages. We have a framework to coordinate the federal efforts toward the games, and we have set up a specific interdepartmental group that deals with official languages. We bring together different departments to coordinate our work, and that is used to coordinate our efforts toward the francophone communities to ensure their involvement.

One of the main objectives is to seek and anchor the broadest participation of all federal departments to assist the Vancouver Organizing Committee, VANOC, in achieving their objectives in that regard. We are working closely with VANOC at all times to ensure that these objectives are met.

On slide 5, we have outlined some of the main priorities regarding official languages in regard to the activity of the secretariat. There is no question that the Government of Canada is committed to ensuring that our two official languages are fully incorporated into the planning, organizing and hosting of the 2010 Winter Games. We are encouraging the participation of francophone communities in these important events so that they can seize as well the opportunities offered to them by these games.

La présidente : Merci de le préciser.

[Traduction]

M. Paquette : Je vais commencer en anglais; je passerai au français pour la deuxième moitié de mon exposé. Vous avez reçu copie de mon document. Nous espérons pouvoir contribuer aujourd’hui à l’étude que vous effectuez. Je précise qu’il est très opportun de procéder à une étude comme celle-là au sujet des Jeux olympiques et paralympiques d’hiver de 2010, étant donné qu’ils sont en cours de préparation.

Vu le mandat de l’étude, je parlerai d’abord des Jeux olympiques et paralympiques d’hiver de 2010 puis de la politique concernant le sport et les langues officielles sous la catégorie des questions connexes.

Me référant à la diapositive n°3, je vais dire quelques mots du secrétariat. Celui-ci a été créé pour soutenir l’activité du gouverneur fédéral dans la planification et l’organisation des jeux. Son mandat est d’appuyer une approche pangouvernementale pour assurer la tenue de jeux de grande qualité et de tirer le maximum des avantages de cet investissement considérable.

Quant au rôle du secrétariat, il est d’appuyer la coordination et la collaboration interministérielles au gouvernement fédéral ainsi qu’avec les autres paliers de gouvernement. À cette fin, il assure la liaison avec tous les groupes en cause, y compris les ministères, les organisations non gouvernementales et les groupes externes susceptibles de participer de près ou de loin à l’organisation des jeux.

La diapositive n°4 décrit le rôle particulier du secrétariat en matière de langues officielles. Nous avons un cadre pour coordonner la participation fédérale aux jeux et nous avons créé un groupe interministériel expressément chargé des langues officielles. Nous rassemblons les divers ministères pour coordonner notre travail, ce qui sert à coordonner nos efforts à l’intention des communautés francophones pour assurer leur participation.

Un de nos grands objectifs est de chercher à obtenir la participation la plus large possible de tous les ministères fédéraux pour prêter main-forte au comité d’organisation de Vancouver, de COVAN, dans l’atteinte de ses objectifs. Nous travaillons de près avec le COVAN dans le souci constant d’atteindre ces objectifs.

Dans la diapositive n°5, nous décrivons certaines des grandes priorités en matière de langues officielles par rapport au secrétariat. Il ne fait aucun doute que le gouvernement du Canada tient à veiller à ce que les deux langues officielles fassent partie intégrante de la planification, de l’organisation et de la tenue des jeux d’hiver de 2010. Nous encourageons la participation des communautés francophones à ces événements importants pour qu’elles aussi puissent saisir les occasions que leur offrent ces jeux.

Looking at slide 6, VANOC is a non-profit corporation that is supported by the Government of Canada and the Government of British Columbia. VANOC has several obligations. They must comply with the Olympic Charter, the host city contract — which includes Vancouver and Whistler — and the games planning process, a requirement set out by the International Olympic Committee executive board. VANOC is overseen by a 20-member board of directors.

I turn to slide 7. Official languages formed part of the commitment of the Vancouver bid for the 2010 Winter Games at the beginning. During the bid phase, we negotiated what is called the multi-party agreement with all the partners. I believe you received a copy of this agreement earlier. It outlines the role and the responsibility of each partner. When I say “partner,” I mean the Government of Canada, the Government of British Columbia, the City of Vancouver, the resort and municipality of Whistler, VANOC, the Canadian Olympic Committee and the Canadian Paralympic Committee, in consultation with the four host nations.

Why is this multi-party agreement important? It not only sets the roles of all the partners, but also the commitments. The multi-party agreement includes annex A, which is a full page that describes VANOC’s obligation vis-à-vis Canada’s official languages requirements in the planning and delivery of the 2010 Winter Games. I can return to this topic if you require more detail. This agreement was signed when the bid was being put forward.

Slide 8 outlines some of the accomplishments of the secretariat. We have a senior adviser who is dedicated full time to official languages. The adviser also has the responsibility of coordinating the Government of Canada’s role toward official languages.

As I said earlier, we have also created the interdepartmental committee, part of what we call the cluster groups, to encourage the broadest possible participation in that matter. We are in the process of planning some mechanism to do the same with our provincial and territorial colleagues, and that is in the works.

Finally, we have worked very closely with the spokespersons of the francophone communities — and I will come back to this, giving you more information. As a result of that, we are also a member of the coordination committee that VANOC has created to take advantage of the games to mobilize the francophone communities.

These are the elements where we are directly involved.

Slide 9 highlights some of the work that has been done by VANOC. I understand that you will be in Vancouver, so you will probably hear directly from them as well. They have already taken positive measures to address this challenge and also deliver some of their commitments.

We are quite confident of the commitment that VANOC has shown so far. Their board of directors has approved a strategic plan for official languages, which includes a linguistic policy that

Passons à la diapositive n°6. Le COVAN est la société à but non lucratif soutenue par le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Le COVAN a plusieurs obligations. Il doit se conformer à la charte olympique, le contrat de la ville hôte — qui regroupe Vancouver et Whistler — et suivre le processus de planification des jeux, une exigence du conseil exécutif du Comité international olympique. Le COVAN est placé sous la supervision d’un conseil d’administration de 20 membres.

Je passe à la diapositive n°7. Les langues officielles faisaient partie des engagements de la candidature de Vancouver pour les jeux d’hiver de 2010, dès le début. Pendant la période de candidature, nous avons négocié avec tous nos partenaires ce que l’on appelle l’entente multipartite. Vous en avez reçu une copie, je crois. On y trouve le rôle et les responsabilités de chaque partenaire. Par « partenaire » j’entends le gouvernement du Canada, celui de la Colombie-Britannique, Vancouver, le centre de villégiature et la municipalité de Whistler, le COVAN, le Comité olympique canadien et le Comité paralympique canadien, en consultation avec les quatre pays hôtes.

Pourquoi l’entente multipartite est-elle importante? Elle fixe non seulement les rôles de chacun des partenaires mais aussi leurs engagements. À l’annexe A de l’entente se trouve une page entière qui décrit les obligations du COVAN au chapitre des exigences en matière de langues officielles du Canada pour la planification et la tenue des jeux d’hiver de 2010. Je pourrai revenir sur la question si vous souhaitez plus de précision. L’entente était signée quand la candidature a été présentée.

La diapositive n°8 illustre certaines des réalisations du secrétariat. Un conseiller principal est affecté à temps plein aux langues officielles. Il s’occupe également de coordonner le rôle du gouvernement fédéral en matière de langues officielles.

Comme je l’ai dit, nous avons aussi créé un groupe de travail interministériel, qui fait partie de ce que nous appelons les groupes de concertation, pour encourager la participation la plus vaste possible. Nous sommes actuellement à prévoir un mécanisme semblable pour les provinces et les territoires.

Enfin, nous travaillons très étroitement avec les porte-parole des communautés francophones, dont je vais vous parler plus en détail tout à l’heure. Nous sommes aussi membres du comité de coordination créé par le COVAN pour se servir des jeux pour mobiliser les communautés francophones.

Ce sont les aspects où nous intervenons directement.

La diapositive n°9 énumère certaines réalisations du COVAN. Je crois comprendre que vous allez vous rendre à Vancouver; vous pourrez donc sans doute l’entendre directement. Le comité a déjà pris des mesures pour relever le défi et remplir une partie de ses engagements.

Nous avons tous raison de croire en l’engagement du COVAN jusqu’à présent. Son conseil d’administration a approuvé un plan stratégique pour les langues officielles qui comporte une politique

will soon be implemented. The policy will guide VANOC's employees through official languages requirements.

VANOC also signed a partnership agreement with the Government of Quebec. This bilateral agreement includes several elements, but I would draw your attention to some of the cooperative issues such as the promotion of the French language linguistic services. For example, they will use the Office québécois de la langue française to help VANOC with terminology when they have to translate some elements. There is a real effort to be able to cover all the angles.

Finally, on slide 10, the 2010 federal secretariat has been very proactive. Along with VANOC, it has helped to organize two sessions with the francophone communities in 2005; and that culminated in an agreement being signed by VANOC in June 2006. This agreement confirms the shared commitment between the Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, which is responsible for the entire country, as well as the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique to work specifically with the francophone communities in British Columbia to ensure that the games reflect linguistic dualities.

The community looks at this very positively in the sense that this is a key tool for them to be able to take advantage of, contribute directly to and benefit from the hosting of the games.

[Translation]

Now let's turn to another subject identified in your study. I am at slide 11 on official languages and sport. Sport Canada's mandate is to promote excellence in sport and the development of the sport system to strengthen the unique contribution that sport makes when it comes to both physical fitness, and more broadly, to Canadian identity, culture and society.

National sport organizations play a leading role in official language promotion in Canada. There are independent, not-for-profit, and as such, not subject to the Official Languages Act. Our role with respect to these organizations comes as the result of contribution agreements entered into with them.

I am now on slide 12. Obviously, it is our commitment at Sport Canada to ensure that the Canadian sport system reflects the country's linguistic duality. We take measures to ensure that organizations under its patronage provide better services through athletes, coaches and others, and that we continue to work closely with the entire sporting community in order to meet these common objectives.

There are a number of things I would like to draw to your attention on slide 13. In 2002, the Canadian Sport Policy was adopted and approved by all governments, in other words, the federal government, the ten provinces and the three territories. It is the policy framework used in the management of sport in Canada. Under this framework, there is a very clear reference to official languages issues. The objective is to ensure accessibility to

linguistique qui sera prochainement mise en œuvre. La politique guidera les employés du COVAN au sujet des exigences en matière de langues officielles.

Le COVAN a aussi signé un accord de partenariat avec le gouvernement du Québec. Cet accord bilatéral comporte plusieurs éléments, mais j'attire votre attention sur les questions de coopération, comme la promotion de services linguistiques en français. Par exemple, le COVAN s'adressera à l'Office de la langue française du Québec pour obtenir sa terminologie à l'occasion de la traduction de documents. C'est un effort réel de couvrir tous les angles.

Enfin, à la diapositive n°10, vous constaterez que le secrétariat fédéral de 2010 a été très actif. De concert avec le COVAN, il a contribué à organiser deux séances avec les communautés francophones en 2005; cela a abouti à un accord signé par le COVAN en juin 2006. Cet accord confirme l'engagement commun de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures — responsable pour l'ensemble du territoire canadien — ainsi que la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique de travailler auprès des communautés francophones de la Colombie-Britannique, pour veiller à ce que les Jeux reflètent les dualités linguistiques.

La communauté voit cela d'un très bon œil puisque c'est l'outil principal lui permettant de tirer profit de la tenue des Jeux et d'y contribuer directement.

[Français]

Maintenant, passons à l'autre sujet qui a été identifié dans votre étude. Je suis à la diapositive n° 11 concernant le sport et les langues officielles. Sport Canada a comme mandat d'appuyer l'excellence dans le sport et le développement du système sportif comme moyen de contribuer de façon unique aux avantages du sport tant pour la condition physique que pour des questions plus larges comme l'identité et la culture dans la société canadienne.

Les organismes nationaux de sport ont un rôle essentiel dans le respect et la promotion des langues officielles au pays. Ils sont indépendants, à but non lucratif et à ce titre, non sujets aux langues officielles. Notre influence se fait par l'entremise des accords de financement avec les organisations. C'est de cette façon que l'on peut influencer les différentes organisations.

Je suis rendu à la diapositive n° 12. Évidemment, notre engagement à Sport Canada est de faire en sorte que le système sportif canadien reflète la dualité linguistique du pays. Nous prenons des mesures pour que les organisations, via ces accords de contribution, puissent améliorer le service qu'ils rendent aux athlètes, aux entraîneurs et autres, et nous continuons à travailler étroitement avec l'ensemble de la communauté sportive pour atteindre les objectifs que nous avons tous ensemble.

À la diapositive n° 13, il y a différents éléments que je voudrais porter à votre attention. En 2002, la politique canadienne du sport a été adoptée et approuvée par l'ensemble des gouvernements, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, les dix provinces et les trois territoires. C'est le cadre politique qu'on utilise pour la gestion du sport au pays. Dans ce cadre, il y a une référence très claire aux questions des langues officielles. L'objectif est d'assurer

all the services identified under the policy framework, in both English and French. The statement on linguistic duality is very clear. Linguistic duality is a crucial part of the Canadian sport system.

We also work very closely with the Commissioner of Official Languages. A report was published in 2000, followed by a progress report in 2003 and we implemented all the recommendations made at that time.

We ensured that Sport Canada's language capacity was as it should be. Currently, 96 per cent of our staff have a functional knowledge of both official languages. We also created two positions in the area of policy analysis, and the management and coordination of official languages. There are two people, therefore, working full time on this issue. We also set up a funding framework for sports organizations which include a number of criteria. This enables us to determine where the needs are and where we need to invest as far as implementation of the sports policy is concerned. Some of these criteria are specifically related to official languages thereby giving us the ability to influence these organizations.

Turning to slide 14. One of the conditions of funding is respect of the official languages. Our budget for overall support of organizations and for sport development totals a little over \$50 million. Under the contribution agreements, there are a number of conditions specifically related to respect of official languages and the development of services. To this end, we spend about \$1 million annually on one-time and targeted initiatives when problems arise with respect to official languages. So we have this additional tool at our disposal.

I remarked a little earlier that we work closely with the Commissioner for Official Languages. We were quite glad to have him acknowledge all the work we are doing, and especially the progress we are making, because it demonstrates that we are on the right track. It has encouraged us to continue in this vein. We consult with the commissioner on many files to ensure we are taking the right approach.

Moving on to the last slide, slide 15. Last week you received a copy of an independent study on linguistic barriers to access to high performance sport. We commissioned this study following discussions with the official languages commissioner. The study rightly refers to how complex an issue this is. For example, in its findings, it points out that the main barriers high performance athletes face — and they are the federal government's responsibility — are primarily financial and geographical rather than linguistic. This is a very complicated issue because there are a lot of factors which come into play. This is why we are taking a careful approach to this study to ensure we draw the right conclusions.

l'accessibilité de tous les services identifiés dans le cadre de la politique, en anglais et en français. L'énoncé est très clair concernant la dualité linguistique, qui est une caractéristique essentielle du système sportif canadien.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec le commissaire aux langues officielles. Il y a eu un rapport préparé en 2000 et un rapport de suivi en 2003 et nous avons mis en œuvre toutes les recommandations qui avaient été identifiées à ce moment-là.

Nous nous sommes assurés que la capacité linguistique au sein même de Sport Canada soit là. En ce moment, nous avons 96 p. 100 des employés qui ont une connaissance fonctionnelle des deux langues officielles. Nous avons aussi créé deux postes pour l'analyse des politiques, la coordination et la gestion des langues officielles, donc il y a deux personnes qui travaillent à temps plein sur cette question. Finalement, nous avons en place un cadre de financement pour les organisations sportives avec un ensemble de critères qui nous permettent de jauger en quelque sorte les besoins et où on doit investir, toujours dans la mise en œuvre de la politique du sport. Parmi ces critères, certains sont spécifiquement reliés aux langues officielles afin de nous permettre d'influencer les organisations.

Maintenant, la diapositive n° 14. Dans notre financement, il y a une condition de respecter les langues officielles. Le budget que nous avons pour l'appui aux organisations de façon générale et pour le développement du sport est d'un peu plus de 50 millions de dollars. Par l'entremise des accords de contribution, il y a des conditions spécifiquement reliées au respect des langues officielles ou au développement des services. À cela, nous dépensons environ un million de dollars par année sur des initiatives ponctuelles et ciblées concernant les langues officielles, justement lorsqu'on considère qu'il y a un problème particulier. Nous avons cet outil d'intervention supplémentaire.

Je disais un peu plus tôt que nous travaillons étroitement avec le commissaire aux langues officielles. Nous avons été assez heureux de voir qu'il a reconnu tout le travail que nous avons fait, et surtout les progrès, parce que cela démontrait que nous allions dans la bonne direction. Cela nous a encouragés à poursuivre dans cette optique. Nous faisons plusieurs choses en consultation avec le commissaire pour s'assurer que nous nous attaquons aux questions de la bonne façon.

Nous voici maintenant à la dernière diapositive, donc le n° 15. Vous avez reçu, la semaine dernière, la copie d'une étude indépendante sur les obstacles linguistiques à l'accès aux sports de haut niveau. Nous avons fait faire cette étude suite à des discussions avec le commissaire aux langues officielles. L'étude soulève avec justesse la complexité de cette question. Par exemple, dans ses conclusions, elle souligne que les principaux obstacles auxquels sont confrontés les athlètes de haut niveau — qui sont de responsabilité fédérale — sont plutôt d'ordre géographique et financier que d'ordre linguistique. C'est un sujet très complexe parce qu'il y a beaucoup de facteurs qui entrent en ligne de compte. Ce qui fait que nous regardons cette étude avec beaucoup de prudence pour s'assurer de tirer les bonnes conclusions.

A number of recommendations have come out of this study. As a result, we set up a working group to develop an action plan to apply these recommendations. We have noticed that not all sporting organizations have the same capacities. The study also showed how many volunteers work for these organizations. The study clearly points to the complexity of the issue.

We will continue our work to improve the linguistic capacity of our sports structure. We know that there are organizations which function very well, while some have had greater problems. When we look at the figures for the last few years, we see that progress has been made, and that we are going in the right direction. We intend to continue in that direction and make progress in order to achieve results that are in line with our expectations.

That concludes my presentation. We would be very happy to take your questions. As you know, Mr. Scrimger of Sport Canada and Mr. Robinson of the Olympic Games Federal Secretariat will be here to help me in that.

The Chairman: Thank you, Mr. Paquette. We will now go to questions.

[English]

Senator Jaffer: I found your presentation very interesting. Since these games will happen in my province, I am keen that our heritage is looked after.

One of the issues you did not touch upon was that the closing ceremonies in Turin were not reflective of our heritage. How will you encourage VANOC to use artists from various backgrounds in the opening and closing ceremonies and other events relating to the promotion of the games?

Mr. Paquette: There were several reactions around the country regarding the closing ceremonies in Turin, especially as far as the Canadian portion was concerned.

VANOC is in the process of planning this; no decisions have been made yet concerning either the closing or the opening ceremonies. We are talking about the Olympics as well as the Paralympics, which, overall, will amount to four ceremonies.

We have raised this issue with VANOC, and it is our intention to continue work with them. For us, there is no question that these ceremonies must reflect the diversity of the country. It is not only a question of quality, but a question of representation.

We are examining ways to ensure the objectives we have in our minds will be reflected through these ceremonies and that Canadians from all backgrounds will be proud of what they see on television.

Il ressort plusieurs recommandations de cette étude. Nous avons donc mis sur pied un groupe de travail afin de développer un plan d'action pour appliquer ces recommandations. Nous avons vu que les organismes de sport n'ont pas tous les mêmes capacités. L'étude fait aussi ressortir qu'il y a beaucoup de bénévoles qui travaillent dans ces organisations. La complexité de l'enjeu est effectivement bien élaborée dans cette étude.

Nous poursuivrons notre travail afin d'accroître la capacité linguistique du système sportif. Nous savons qu'il y a des organisations qui fonctionnent très bien et d'autres qui ont plus de difficulté. D'après les chiffres des dernières années, nous constatons des progrès nous indiquant que nous allons dans la bonne direction. Notre intention est de continuer à progresser afin d'obtenir des résultats qui soient à la hauteur de nos attentes.

Ma présentation se termine ici pour le moment et nous serons très heureux de répondre à vos questions. Comme vous savez, M. Scrimger de Sport Canada et M. Robinson du Secrétariat fédéral des Jeux olympiques m'accompagnent pour m'aider à cette tâche.

La présidente : Merci, monsieur Paquette. Nous allons maintenant commencer la période de questions.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : J'ai trouvé votre exposé fort intéressant. Comme les Jeux vont se tenir dans ma province, je tiens beaucoup à ce que l'on prenne soin de notre patrimoine.

Un point que vous n'avez pas abordé est celui des cérémonies de clôture à Turin, qui ne reflétaient pas notre patrimoine. Comment allez-vous encourager le COVAN à faire appel à des artistes d'horizons divers lors des cérémonies d'ouverture et de fermeture et à l'occasion d'autres manifestations de promotion des Jeux?

M. Paquette : Il y a eu plusieurs réactions au pays aux cérémonies de fermeture de Turin, en particulier au sujet du volet canadien.

C'est quelque chose que le COVAN est en train de préparer. Aucune décision n'a encore été prise au sujet des cérémonies d'ouverture et de clôture. Cela englobe aussi les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques, soit quatre cérémonies en tout.

Nous avons soulevé la question auprès du COVAN et nous avons l'intention de continuer à travailler avec lui. Quant à nous, il est certain que les cérémonies doivent refléter la diversité du pays. Ce n'est pas uniquement une question de qualité mais aussi de représentation.

Nous étudions des moyens de nous assurer que les objectifs auxquels nous songeons seront reflétés par ces cérémonies et que les Canadiens de tous les milieux seront fiers de ce qu'ils verront à la télévision.

There will be a few billion people watching these ceremonies. The winter Olympics are very popular for many reasons. Since it is happening during the winter, people are at home watching. Thus, it is even more important that the opening and closing ceremonies convey the right message. We will be working with VANOC to ensure that it will happen.

Senator Jaffer: I am sure that in the formal part of the ceremonies both official languages will be very much front and centre. I have difficulty seeing that happen on the operational side. In our country we have no excuse to not have both official languages front and centre.

I have not heard much about how VANOC is promoting official languages, for instance, in terms of the signage around Whistler, Vancouver and the airports. I know it is still early, but how will this happen operationally? Are you setting any kind of base line as to the percentage of people who must be bilingual?

Mr. Paquette: As I said a bit earlier, one of the key elements for us was the annex to the multi-party agreement. It lists all the commitments that VANOC must respect. Some of the issues that you have raised are listed in that annex. We are talking about the recruitment of volunteers, for example, from official languages communities. There must be a sufficient capacity within the organization. We are talking about the promotion of all the public documents that will be published. The signage is there related to the games. All the commitments are listed. If everything is being delivered as it should be, we will be fine.

It is early stages still. We know that VANOC is working on developing a specific plan to address this. The recently signed agreement with the francophone community will help them achieve this. That will give them a better access to a pool of volunteers who have the francophone capacity, for example. Quebec will also help.

We have seen, so far, all the right signs showing that VANOC is prepared to deliver the games in both official languages.

[Translation]

Senator Comeau: On page 10 of your presentation, you refer to the Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, which represents francophone and Acadian communities from all parts of Canada on VANOC. I must confess that I do not know the foundation. But given that the foundation is becoming my representative when it comes to the Olympic Games, can you tell me something about it?

Mr. Paquette: When we carried out the consultations, we brought some members of the francophone community together into groups. I believe that the foundation's executive director is based in Edmonton. One consideration was to ensure that British Columbia's francophone community could be genuinely involved, while another was to ensure coordination with all other groups. Following the consultations, VANOC was there, as we ourselves were, and the francophone community identified the foundation as the best tool to provide the link with other groups and to ensure that the Fédération francophone de la Colombie-Britannique also had a role to play.

Plusieurs milliards de téléspectateurs verront les cérémonies. Pour diverses raisons, les Olympiques d'hiver sont très populaires. Comme elles se passent en hiver, les gens sont chez eux et les regardent. C'est pourquoi il est encore plus important que les cérémonies d'ouverture et de clôture transmettent le bon message. Nous allons travailler avec le COVAN pour nous assurer que cela se fasse.

Le sénateur Jaffer : Je suis sûre que dans la partie officielle des cérémonies, les deux langues officielles occuperont le devant de la scène. J'ai du mal à voir comment cela pourra se faire du côté opérationnel. Dans notre pays, il n'y aucune raison pour que les deux langues officielles n'occupent pas le devant de la scène.

Je n'ai pas entendu grand-chose du travail de promotion des langues officielles par le COVAN en matière de signalisation, par exemple, à Whistler, à Vancouver et dans les aéroports. Je sais qu'il est encore tôt, mais est-ce que cela va se faire? Fixez-vous un pourcentage minimum de personnes qui doivent être bilingues?

M. Paquette : Comme je l'ai dit, un des éléments clés, c'est l'annexe de l'entente multipartite. Elle énumère tous les engagements que le COVAN doit respecter. Certains des points que vous avez soulevés figurent dans l'annexe. Il s'agit du recrutement des bénévoles, par exemple, appartenant aux communautés de langues officielles. Il doit y avoir une capacité suffisante au sein de l'organisation. On parle de la promotion de tous les documents publics à publier. La signalisation des jeux y est.

Il est encore tôt. Nous savons que le COVAN est en train de préparer un plan précis sur la question. L'accord signé dernièrement avec la communauté francophone lui sera utile. Il lui donnera meilleur accès à une réserve de bénévoles capables de s'exprimer en français, par exemple. Le Québec aussi va apporter son aide.

Jusqu'à présent, toutes les indications montrent que le COVAN est prêt à tenir les Jeux dans les deux langues officielles.

[Français]

Le sénateur Comeau : À la page 10 de votre présentation, vous faites référence à la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, qui est porte-parole auprès du COVAN pour les communautés francophones et acadiennes de partout au pays. Je dois avouer que je ne connais pas cette fondation. Étant donné que cette fondation devient mon porte-parole sur le plan des Jeux olympiques, pourriez-vous me dire en quoi elle consiste?

M. Paquette : Lorsque nous avons effectué les consultations, nous avons regroupé certains membres de la communauté francophone. Je crois que le directeur exécutif de la fondation est basé à Edmonton. D'une part, il fallait s'assurer que la communauté francophone de Colombie-Britannique soit vraiment impliquée et d'autre part, assurer une coordination avec tous les autres groupes. Suite aux consultations, COVAN était présent et nous aussi, la communauté francophone a identifié cette fondation comme le meilleur outil pour établir ce lien avec les autres groupes et s'assurer que la Fédération francophone de la Colombie-Britannique ait aussi un rôle à jouer.

Senator Comeau: As an Acadian, I should probably know the group. I will certainly try to find out more about it. Do you know who appointed the group? How long has it been in existence?

Senator Murray: Was the group established just for this event?

Mr. Paquette: No, not just for this event.

Senator Comeau: How was it designated as the spokesperson or representative for those francophone communities? I know that when this comes up at the Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, I have a vote to say who my representative is when I am at the meeting. The same goes for the Société nationale des Acadiens, which speaks for me as well. But I have never heard of this group.

Mr. Paquette: I suggest that I provide all committee members with basic information on the group, including their particulars and the reasons for which they were selected as representatives.

Senator Comeau: Are you somewhat familiar with the group? You must have agreed to their role at some point?

Mr. Paquette: This was done at Canadian Heritage. Our Official Languages Branch — Mr. Hubert Lussier, among others — was asked to work on this issue in particular. Mr. Lussier established and worked on those links with community groups to ensure that the agreement could move forward.

Senator Comeau: My spokesperson has a great deal of significance.

Mr. Paquette: Of course.

Senator Comeau: If the foundation speaks for me, then I would like to have some input on the appointment of its leaders.

Mr. Paquette: If I understand correctly, the Foundation's primary role is to establish links with various associations and groups across Canada. I would not say that they are the spokespersons, or representatives, for those groups. They do not speak on behalf of the entire community. Their role is to define and develop ties with the francophone and Acadian community as a whole.

Senator Comeau: That is not what the text says. It states that the foundation is the francophone and Acadian communities' designated representative on VANOC. That includes my community and Nova Scotia. So the foundation speaks for me.

Mr. Paquette: On VANOC, yes.

Senator Comeau: So that issue must be examined closely. It is very important.

My second question is this: On page 9 of your brief, you state that you signed a framework cooperation agreement with the government of Quebec. May I ask why?

Le sénateur Comeau : Probablement qu'en tant qu'Acadien, je devrais connaître le groupe. Je vais certainement essayer d'en connaître davantage. Savez-vous qui a nommé ce groupe? Il existe depuis quand?

Le sénateur Murray : Est-ce que cela a été créé exclusivement pour cette occasion?

M. Paquette : Non, pas exclusivement pour cette occasion.

Le sénateur Comeau : Comment a-t-il été désigné porte-parole? Je sais que lorsque cela arrive à la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, j'ai un vote pour dire qui sera mon représentant si je suis à la réunion. Il en est de même pour la Société nationale des Acadiens qui est aussi un de mes porte-parole. Mais je n'ai jamais entendu parler de ce groupe.

M. Paquette : Je propose de faire parvenir aux membres du comité toutes les informations de base telles leurs coordonnées et les raisons pour lesquelles ils ont été identifiés comme porte-parole.

Le sénateur Comeau : Connaissez-vous le groupe un peu? Vous avez sûrement donné votre accord à un moment donné?

M. Paquette : Le travail sur ce dossier a été fait à Patrimoine canadien. On a demandé à notre direction générale sur les langues officielles, entre autres M. Hubert Lussier, de travailler sur ce dossier en particulier. C'est M. Lussier qui a développé et travaillé les liens avec les différents groupes reliés aux communautés afin qu'on ait cet accord en place.

Le sénateur Comeau : Mon porte-parole a une signification très importante.

M. Paquette : Tout à fait.

Le sénateur Comeau : Si la fondation devient mon porte-parole, je dois avoir, jusqu'à un certain point, un rôle à jouer en ce qui concerne la nomination des dirigeants.

M. Paquette : Si je comprends bien, le rôle principal de la fondation est d'établir le lien avec les différentes associations et groupes à travers le pays. Je ne dirai pas qu'ils sont les porte-parole. Ils ne parlent pas au nom de toute la communauté. Leur travail est de définir et développer ces liens avec toute la communauté francophone et acadienne.

Le sénateur Comeau : Ce n'est pas ce que dit le texte. On dit ici que la fondation a été désignée comme porte-parole auprès du COVAN pour les communautés francophones et acadiennes de partout au Canada. Ceci inclut ma communauté, en Nouvelle-Écosse. La fondation est mon porte-parole.

M. Paquette : Auprès du COVAN, oui.

Le sénateur Comeau : Il est donc très important que cette question soit examinée de près.

Ma deuxième question est la suivante. À la page 9 de votre texte, il est indiqué que vous avez signé un accord-cadre de coopération avec le gouvernement du Québec. Puis-je vous demander pourquoi?

Mr. Paquette: The framework agreement was signed by VANOC. The organising committee's purpose in signing the agreement included a number of objectives. One of those was access to technical tools making it possible to provide services in both official languages. That is why they signed the agreement.

Senator Comeau: I wonder whether the group considered approaching New Brunswick, which is Canada's only officially bilingual province and which has done a great deal to promote cooperation between the two language groups. I will not say that Quebec has not contributed, but the province which has contributed most is certainly New Brunswick.

Mr. Paquette: We did ask the question when the agreement was signed. We were told that it was their intention to work at developing agreements with other provinces. Ideally, I think that John Furlong would like an agreement with each of the provinces.

If you meet the committee, that would be a very good question to put to them. They could tell you at what stage they are with the remaining talks.

Senator Tardif: I read the report entitled *Linguistic Barriers to Access to High Performance Sports* with great interest. You are quite right. The Official Languages Commissioner indicated that Sport Canada has made progress. On page 25, the report states the views of some of the people interviewed, including representatives of the Commissioner of Official Languages:

Specifically, Sport Canada has, according to some of those we interviewed, made significant progress with respect to bilingualism at the games and competitions. However, some have noted that Sport Canada has not done much with respect to consequences for organisations that do not meet the bilingualism requirements set out in the accountability agreements. Therefore the incentives to comply are limited to the good will or willingness of organizations to comply.

If I understand correctly, Canada's sport organization is fairly complex. However, national sports organizations play an important role. Some critics of the report said that the obstacles did not necessarily arise only with high-performance sport, but also at lower-level competitions. Frequently, national sports organizations have to interact with athletes at those levels.

How would you encourage a culture that respects linguistic duality in national sport organizations? Do you require compliance with official languages criteria when you grant funding?

Mr. Paquette: The federal government focuses on high-level athletes on national teams. Efforts focus on provincial organizations, which to some extent become responsible for athletes before they reach a level sufficiently high to become part of national teams.

M. Paquette : L'accord cadre a été signé par COVAN. En signant cet accord, le comité organisateur poursuivait plusieurs objectifs. Un des objectifs était d'avoir accès à des outils techniques permettant d'offrir des services dans les deux langues officielles. C'est la raison pour laquelle ils ont signé un tel accord.

Le sénateur Comeau : Je me demande si ce groupe a pensé à la possibilité d'approcher le Nouveau-Brunswick, qui est la seule province au Canada officiellement bilingue et qui a fait énormément en termes de coopération entre les deux groupes linguistiques. Je ne dis pas que le Québec n'a pas contribué, mais la province par excellence dans ce domaine est certes le Nouveau-Brunswick.

M. Paquette : Nous avons justement posé cette question lorsque l'accord fut signé. On nous a alors répondu qu'ils avaient l'intention de travailler pour développer des accords avec d'autres provinces. Idéalement, je crois que John Furlong aimerait voir des accords se conclure avec chacune des provinces.

Si vous rencontrez le comité, ce serait sans doute une bonne question à leur poser à savoir où ils en sont avec les autres discussions.

Le sénateur Tardif : J'ai lu avec intérêt le rapport intitulé *Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau*. Vous avez tout à fait raison, la commissaire aux langues officielles avait indiqué que des progrès furent réalisés par Sport Canada. On indique également, à la page 25 du rapport, que, selon certaines des personnes interviewées et les représentants du Commissariat aux langues officielles :

Sport Canada a notamment réalisé des progrès considérables en ce qui concerne le bilinguisme dans le cadre de Jeux et de compétitions. Toutefois, quelques-uns ajoutent que Sport Canada n'a pas pris les mesures nécessaires contre les organismes qui ne satisfont pas aux exigences, en matière de bilinguisme, stipulées dans les contrats de responsabilité. Par conséquent, le respect des exigences ne dépend que de la bonne volonté des organismes concernés.

Si je comprends bien, l'organisation du sport au Canada est assez complexe. Toutefois, les organismes nationaux de sport jouent un rôle important. Certains critiques du rapport disaient que ce n'est pas nécessairement au niveau de haute performance que se posent des obstacles, mais au niveau des compétitions de niveaux inférieurs. Ce sont souvent les organismes nationaux de sport qui doivent alors interagir avec les athlètes de ces niveaux.

Comment encouragez-vous une culture respectant la dualité linguistique auprès des organismes nationaux de sport? Est-ce que vous exigez le respect des critères relatifs aux langues officielles lorsque vous accordez du financement?

M. Paquette : Effectivement, le gouvernement fédéral se concentre sur les athlètes de haut niveau qui font partie des équipes nationales. Le travail se fait au niveau des organisations provinciales, qui prennent en charge, en quelque sorte, les athlètes avant que ceux-ci n'atteignent un niveau suffisant pour accéder aux équipes nationales.

The following example clearly illustrates how complex a situation can be. Every province and its sports organizations take responsibility for that province's athletes. When the athletes reach a sufficiently high-level to join national teams, we become responsible for them. That is where our responsibility begins.

What the study underscores is that, once the athletes reach our level, linguistic barriers may no longer really be the issue they were in the past. That is one of the challenges we have to deal with.

Sport policy is also based on positive cooperation among various levels of government. That is something we are continuing to work on. However, our ability to intervene is somewhat limited, because we deal more with athletes that have reached a certain level of performance.

We are, however, subject to a number of conditions under our contribution agreements. We are always trying to find ways of advancing issues very positively. We know that, in some organizations, progress could take several years. In some cases, that is due to lack of capacity. In other cases, we are at the mercy of the number of volunteers available.

At times we have had to suspend our funding because official languages problems had not been resolved. If we see that insufficient effort is being made, then we can do that as a last recourse. Unfortunately, when funding to an organization is cut, it is the athlete who ends up being penalized. That is why we make every effort possible to do that only as a last recourse. We encourage dialogue with these organizations to ensure that the quality of the services improves.

There are some one-time initiatives. For example, the \$1 million sum that was set aside gives us more flexibility for resolving specific problems when necessary.

Let us not kid ourselves, however, there is still a lot of work to do. We try to be positive by focusing on the fact that we have progressed and that we are going in the right direction. Nevertheless, we are far from having reached our targets. In some cases, it has been very difficult to develop the necessary tools; in other cases, the organizations have had limited resources. There are many factors that can explain why progress has been slower than hoped for.

Senator Tardif: Is there a deadline? Do you have any goals? Are the associations supposed to be preparing an action plan?

[English]

Tom Scrimger, Director General, Sport Canada: As part of the national standards that we are putting into place — the renewed ones developed in conjunction with advice from the Commissioner of Official Languages — we identified a series of

Quand on parle d'une situation complexe, l'exemple suivant l'illustre bien. Chaque province, avec leurs organisations sportives, s'occupe de ses athlètes. Lorsque ceux-ci atteignent un niveau leur donnant accès à l'équipe nationale, nous les prenons en charge et notre responsabilité commence.

Ce que l'étude souligne, c'est que lorsqu'on atteint notre niveau, il est possible que les barrières linguistiques ne soient plus vraiment un enjeu comme elles l'auraient été auparavant. Voilà un des défis auquel nous devons faire face.

La politique du sport est fondée aussi sur une collaboration positive entre les différents niveaux de gouvernement. C'est donc quelque chose sur lequel on continue de travailler. Toutefois, notre capacité d'intervenir est un peu limitée car on s'occupe surtout d'une certaine trempe d'athlètes.

Par ailleurs, dans nos accords de contribution, nous sommes soumis à certaines conditions. Nous tentons constamment de trouver des façons de faire progresser les choses de façon très positive. Nous savons que dans certaines organisations, les progrès peuvent s'échelonner sur plusieurs années. Ce fait est attribuable, dans certain cas, à un manque de capacité; dans d'autres cas, on est à la merci du nombre de bénévoles disponibles.

À quelques reprises, nous avons dû suspendre notre contribution financière car des problèmes reliés aux langues officielles n'étaient pas résolus. Lorsqu'on s'aperçoit que les efforts ne sont pas suffisants, on peut aller jusqu'à utiliser cette mesure de dernier recours. Malheureusement, lorsqu'on doit couper le financement à une organisation, en bout de ligne, c'est toujours l'athlète qui se trouve pénalisé. Voilà pourquoi nous tentons par tous les moyens d'utiliser cette alternative qu'en dernier recours. Nous encourageons le dialogue avec les organisations pour faire en sorte que la qualité des services s'améliore.

Il existe certaines initiatives ponctuelles. Par exemple, la somme d'un million de dollars mis de côté nous permet une certaine flexibilité afin de résoudre les problèmes plus précis lorsqu'il est possible de le faire.

Dans l'ensemble, il ne faut pas se faire d'illusions, il reste beaucoup de travail. Nous misons sur le côté positif en disant qu'au moins nous progressons et nous allons dans la bonne direction. Toutefois, nous sommes encore loin des résultats visés. Dans certains cas, les outils sont difficiles à développer; dans d'autres cas, les ressources des organisations sont limitées. Bref, un ensemble de facteurs font en sorte que les progrès sont souvent plus lents qu'espérés.

Le sénateur Tardif : Existe-t-il un échéancier? Avez-vous des objectifs? Les associations doivent-elles préparer un plan d'action?

[Traduction]

Tom Scrimger, directeur général, Sport Canada : Au nombre des normes nationales que nous mettons en place — les nouvelles élaborées en collaboration avec le Bureau du commissaire aux langues officielles et sur ses conseils — figure une série de normes,

standards, many of which include the official language standards, to be in full compliance across 56 organizations over the next year or year and a half. Then another series of standards will be put in place over the remaining four or five years; standards that deal with the broader aspect of the Canadian sport system, broader behavioural change or change in areas that is more difficult to make. We have established a longer time frame to work individually with each organization.

We must remember that the Canadian sports system is mostly run by volunteers — the largest volunteer sector in Canada. Many of our national sport organizations have a small staff, but sport in communities is largely run by volunteers. We are making most progress through that good will and support.

We tend to think of sports in the large organizations, such as Hockey Canada, which is a well-resourced organization that is professionally staffed and run. There are many other smaller national sports organizations with limited capacity and limited volunteer bases; we have to make progress where we can and focus on those elements that are most important.

We want to see progress occur immediately in areas that deal with the provision of service to the organization's members in both official languages, in addition to focusing on the athlete. The athlete must be Sport Canada's central focus; therefore, the coaching services, technical documents, team documents and communication that support the athlete are the areas we focus our initial efforts.

[Translation]

As Mr. Paquette mentioned, we have made considerable progress but there is still a lot of work to do. We are trying to change a system, however, that always takes a long time.

The new standards that have been set with each sport association will set the bar even higher for official languages within Canada's sport system.

Senator Tardif: Do the same standards apply to Canadian sport centres?

Mr. Scrimger: These standards are very similar, however, as the report pointed out, we face an additional challenge with the national sport centres. I intend to raise this issue with the presidents at our Thursday morning meeting. Work still needs to be done with the national sport centres to ensure that each athlete receives necessary services in the language of his or her choice. In some centres the matter is simple, in others, it can be problematic.

dont beaucoup incluent des normes de langues officielles, pour être en conformité complète avec les 56 organisations dans l'année ou l'année et demie qui vient. Puis une autre série de normes sera mise en place dans les quatre ou cinq années à venir; des normes qui portent sur l'aspect plus large du système de sports canadien, des changements de comportement plus larges ou des changements dans des domaines où ils sont plus difficiles à apporter. Nous avons établi un échéancier plus long pour travailler auprès de chaque organisation.

Il faut se rappeler que le système canadien de sports est surtout dirigé par des bénévoles — le plus gros secteur de bénévolat au Canada. Beaucoup de nos organisations nationales de sports ont un petit effectif, mais le sport local est en grande partie dirigé par des bénévoles. Nous réalisons nos plus grands progrès grâce à cette bonne volonté et à leur soutien.

On a tendance à penser aux sports dans les grandes organisations, comme Hockey Canada, qui est une organisation dotée de gros moyens et qui a un personnel et une gestion professionnels. Il y a beaucoup d'autres organisations nationales de sports plus petites aux moyens limités et à la base de bénévoles limitée; il faut que nous fassions des progrès où nous pouvons et que nous nous concentrons sur les éléments les plus importants.

Nous voulons voir des progrès se réaliser immédiatement dans les secteurs reliés à la prestation de services aux membres des organisations dans les deux langues officielles, outre ceux qui visent l'athlète. Le centre d'intérêt de Sport Canada doit être l'athlète; c'est donc dire que les services d'entraîneurs, les documents techniques, les documents d'équipes et la communication qui sont au service de l'athlète sont le secteur où nous concentrons nos efforts initiaux.

[Français]

Comme M. Paquette l'a mentionné, nous avons fait des progrès significatifs, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous essayons de changer un système, toutefois cela prend toujours beaucoup de temps.

Les nouvelles normes que l'on vient d'établir avec chaque association de sport vont placer la barre encore plus haute en ce qui concerne les langues officielles au sein du système sportif du Canada.

Le sénateur Tardif : Est-ce que vous avez les mêmes exigences auprès des centres canadiens de sport?

M. Scrimger : Ils ont des exigences très similaires mais, comme le rapport l'a identifié, nous savons que nous avons un défi supplémentaire à relever avec les centres nationaux de sport. J'ai l'intention de soulever la question avec les présidents lors de notre rencontre jeudi matin. Nous avons encore du travail à faire avec les centres nationaux de sports pour être sûr que chaque athlète reçoit les services nécessaires dans la langue de son choix. Dans certains centres c'est un défi facile à relever, dans d'autres cela peut poser des problèmes.

Senator Losier-Cool: Thank you for your presentation, Mr. Paquette. I am pleased to see that Sport Canada has such good intentions and that you are on the right track.

My questions follow up on Madam Tardif's questions. First, I would like to discuss the budget. Given all your good intentions, I hope that Sport Canada has enough money to meet its goals. It says on page 14 of your presentation that there is \$50 million for Sport Canada. Is that sufficient? Would you like to have more? Are you concerned that that may be cut?

Mr. Paquette: No, we have no current concerns, on the contrary. Sport Canada's global budget is spread over our three programs. The first program provides direct assistance to athletes, that is, a monthly allowance that athletes receive from the government to do their work.

The second program we referred to is the sport support program that supports high-performance sport development. That is the assistance provided to organizations and it covers many areas, including trainer development, team preparation for competitions, and others.

The third program is the hosting program; this is a support program for sporting events such as the Canada Games every two years, winter and summer, and major international events.

For example, the Olympic Games are covered through the hosting program. Increased effort over the past two years has led to an enhancement for the athlete assistance program and we feel that it is at the right level. In terms of sports, I think we have done a considerable amount of work and if you are asking me whether we could do more with more money, the answer would probably be yes, given that there are still deficiencies in the sport sector.

Senator Losier-Cool: You mentioned \$1 million for initiatives related to official languages. Is that money for the athletes or for the sport, the activity?

Mr. Scrimger: It is for the association or the national sport organization. The funding is currently going towards the improvement of the associations' websites. It is also being used for the translation of key documents for the athletes and trainers within the associations. In some cases, funds are provided for language training for the leaders of national sport associations.

Those are more or less the areas we have targeted for now; if the needs change, then we could potentially put our funds into other areas, in order to strengthen official languages.

Senator Losier-Cool: I realize that Sport Canada is involved with professional sports. Are the Acadian Games, for example, connected to Sport Canada? Not at all? It is only for professionals?

Le sénateur Losier-Cool : Merci pour votre présentation, monsieur Paquette. Je me réjouis de voir que Sport Canada a vraiment de très bonnes intentions et que vous êtes sur la bonne voie.

Mes questions font suite à celles de Mme Tardif. Tout d'abord, je voudrais parler du budget. Avec les bonnes intentions que vous avez, j'espère que Sport Canada a assez d'argent pour atteindre tous ses objectifs. Vous avez parlé, à la page 14 de votre présentation, de 50 millions de dollars pour Sport Canada. Est-ce suffisant? Est-ce que vous voudriez en avoir plus? Est-ce que vous avez peur que l'enveloppe soit coupée?

M. Paquette : Non, nous n'avons pas de crainte actuellement, au contraire. Le budget global de Sport Canada se répartit sur les trois programmes que nous avons. L'un est l'appui direct aux athlètes brevetés, c'est l'allocation mensuelle que les athlètes reçoivent de la part du gouvernement pour faire leur travail.

Ensuite, le programme auquel on fait référence est le programme d'appui au sport spécifiquement pour le développement du sport de haut niveau. Il s'agit de l'appui aux organisations; cela inclut plusieurs choses, y compris le développement des entraîneurs, la préparation des équipes pour les différentes compétitions et autres.

Le troisième programme est le programme d'accueil; c'est un programme pour la tenue d'événements sportifs, incluant par exemple la tenue des Jeux du Canada tous les deux ans, hiver et été, et également la tenue des événements internationaux majeurs.

Par exemple, la tenue des Jeux olympiques se fait par l'entremise du programme d'accueil. En ce moment, avec les efforts supplémentaires accomplis au cours des deux dernières années, le programme d'appui aux athlètes comme tel a été augmenté et nous croyons que nous sommes au bon niveau. Au niveau des sports, je crois que nous avons fait plusieurs efforts; si vous me demandez si on peut faire plus avec plus d'argent, la réponse est probablement oui, il y a encore des lacunes dans le système sportif.

Le sénateur Losier-Cool : Le million de dollars que vous donnez pour des initiatives ciblées visant les langues officielles, est-ce que cette somme touche plutôt l'athlète ou plutôt un sport, une activité?

M. Scrimger : Cela touche plus l'association ou l'organisme national de sport. Actuellement les fonds ciblent plus l'amélioration des sites Web des associations. Aussi il s'agit de s'assurer de la traduction des documents clés pour les athlètes et les entraîneurs dans l'association. Et dans certain cas, il y a un investissement dans la formation linguistique pour les leaders, pour les associations nationales de sport.

Elles constituent plus ou moins les cibles que nous avons choisies pour le moment; si les besoins changeaient, nous pourrions modifier l'investissement pour investir dans un autre domaine, pour renforcer les langues officielles.

Le sénateur Losier-Cool : Je sais que Sport Canada concerne plutôt le sport professionnel. Est-ce que, par exemple, les Jeux d'Acadie ont un lien avec Sport Canada? Pas du tout? Est-ce que c'est simplement pour les professionnels?

Mr. Paquette: We do not cover professional athletes because a professional athlete receives a salary. We deal with high-performance athletes. We are responsible for athletes who are on national teams.

Senator Losier-Cool: Thank you for the clarification. I would like to come back to the Canadian policy. Ms. Tardif raised the possibility of requiring compliance. The policy must provide for follow-up, and I do not mean by that sanctions, but rather some way of determining whether or not those official languages policies have been applied. You answered Ms. Tardif's question in part, but could you tell us whether there truly is any monitoring?

Mr. Scrimger: Every year, our organization works with the sport organizations in order to determine what progress has been made on national standards. Five of those 20 standards involve official languages. This year we get a snapshot of how each national sport association is operating.

We would like to use our current funding to assign two full-time people to follow up for national sport organizations in order to further improve and have organizations verify their own compliance.

The study indicates that we have made progress, but I think we need tools in order to ensure that this progress continues and that we are aware of how our investment is performing and whether or not it needs to be modified in order to meet new needs or new emergencies.

Senator Losier-Cool: You are responsible for athletes and therefore you are responsible for those who sometimes represent Canada abroad. Canada is an officially bilingual country so do you think it would be going too far to suggest that athletes should be fluent to a certain extent in both official languages of the country? I say to a certain extent, to a limited extent; because my position, with respect to all students graduating from Canadian universities, is that they should be fluent to a certain extent in both official languages. That is my opinion as a former educator, what about athletes?

Mr. Paquette: That is not an easy question to answer. We were very successful in Turin, with 24 medals. Everyone was surprised to see how many athletes were bilingual, when those Canadian athletes were interviewed. We were very pleased to see that except that, obviously, it was more or less a coincidence.

What you have to understand is that athletes competing at this level are under a great deal of pressure. At their level, sport has gone high tech — physical training is no longer enough, preparing an athlete nowadays involves science, equipment, and other aspects. Sport is at the cutting edge of technology. That is the way of the world these days.

M. Paquette : Les sportifs professionnels ne sont pas couverts par nous car, quand on parle de professionnels, on parle de ceux qui perçoivent un salaire. Il s'agit dans notre cas des athlètes de haut niveau. Nous nous occupons des athlètes qui font partie des équipes nationales.

Le sénateur Losier-Cool : Merci d'avoir précisé cela. Je reviens sur la politique canadienne; Mme Tardif a mentionné à cet égard une possible exigence de respect. Il doit y avoir à l'intérieur de cette politique des mesures de vérification, je ne veux pas parler de sanction, mais d'un mécanisme de suivi, pour savoir si ces politiques sont appliquées, vis-à-vis des langues officielles. Vous avez répondu en partie à Mme Tardif, mais est-ce qu'il y a vraiment une vérification?

M. Scrimger : Chaque année, notre organisme travaille avec chaque organisation de sport pour voir les progrès vis-à-vis de toutes les normes nationales. Cinq de ces 20 normes s'appliquent aux langues officielles. Cette année, nous avons un instantané de la façon dont cela fonctionne à l'intérieur de chaque association nationale de sport.

Nous visons maintenant, à travers l'investissement que nous faisons, l'objectif d'avoir deux personnes à temps plein pour travailler sur la question du suivi des organisations nationales de sport, pour voir comment nous pouvons vraiment améliorer nos efforts pour que les organisations aient une auto-vérification indépendante.

L'étude nous indique que nous avons fait des progrès, mais je pense qu'il faut encore nous doter d'outils pour nous assurer que le progrès se poursuit et que nous soyons attentifs à la façon dont nous faisons porter nos efforts d'investissement pour savoir s'il faut les modifier pour répondre à un besoin nouveau ou à une urgence nouvelle.

Le sénateur Losier-Cool : Puisque vous vous occupez d'athlète, que vous veillez sur ceux qui représentent parfois à l'étranger le Canada, un pays officiellement bilingue, pensez-vous que je m'avance trop en disant que ces athlètes devraient avoir une certaine connaissance des deux langues officielles du pays? Je dis une certaine connaissance, une connaissance limitée; car ma position, vis-à-vis de tous les étudiants qui sortent d'une université canadienne, est qu'ils devraient avoir une certaine connaissance des deux langues officielles. C'est mon opinion comme ancienne éducatrice, qu'en est-il pour les athlètes?

M. Paquette : Ce n'est pas une question facile. À Turin, nous avons eu beaucoup de réussites avec 24 médailles. Ce qui a surpris tout le monde, lorsque les athlètes canadiens étaient interviewés, c'est le nombre d'athlètes qui étaient bilingues. Nous en étions heureux, sauf que, évidemment, c'est comme cela que c'est arrivé, c'est plus ou moins une coïncidence.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les athlètes à ce niveau ont beaucoup de pression. À ce niveau, également, c'est devenu extrêmement technique; lorsqu'on développe des athlètes, ce n'est pas seulement de l'entraînement, c'est la science qui va avec, l'équipement et autres aspects. On se trouve à la fine pointe. C'est la règle du jeu.

That is why we argue that success in sport enhances Canada's image as a high-tech, high-performance country. The only way for an athlete to reach the top is through performance and ability. To become the best, or indeed second or third best, athletes have to be able to focus on improving their performance and have to have the support of their coaches. We appreciate that being bilingual boosts the image of the sport, but in reality, given all of the sacrifices that they make, and all of the pressure that they are under, it would be difficult to include language classes in their training programs.

Senator Losier-Cool: I fully understand that for an athlete, it is performance that counts.

Senator Champagne: I would ask that you indulge a few remarks from our committee's only Quebecer — and somebody who was around to see the 1976 Games. We all know that when it comes to the Olympic Games, money talks. The games are very expensive. As a Quebec francophone, I feel that the decision to grant broadcasting rights for the games to CTV raises many important questions. When Radio-Canada held the rights, it broadcast certain disciplines and signed agreements with RDS, for example, to allow it to broadcast others. I am putting myself in the position of those who only speak French and who struggle with English. What are they going to do?

Radio-Canada adopted a similar strategy with Formula One racing whereby different networks broadcast the event at different times of the day. But what about the games? CTV does not have a French-language channel, and even if it enters a partnership agreement with RDS, the broadcast would only be available to those who have cable. Some people living in rural Quebec still do not have cable; they still rely on an aerial on the roof or rabbit ears, and do not get RDS. As a country, and as a government, will we be able to guarantee that the Vancouver Games will be broadcast in French at no cost to the viewing public?

Mr. Paquette: That is an excellent question. When the CTV-Rogers consortium won the rights, everybody took it for granted that national coverage would be available in both official languages. As things stand, however, it appears there will be limits to the coverage available. If you look at the list of channels associated with CTV, you will see names such as TQS, TSN, and RDS, among others. The concern, therefore, is not so much about coverage in Quebec, but around the country as a whole.

CTV/Rogers is fully aware of these challenges and limitations. They are trying to find ways to make coverage of the Games more accessible. As you said, it is a matter of accessibility. In some instances, RDS is available, but only on cable. I am sure that a commercial solution can be found. In fact, this matter was recently raised with the president of the CBC. There are very clear expectations regarding coverage and accessibility for Canadians. At the moment, we are letting people get on with their work and

C'est pour cette raison qu'on dit que si on réussit si bien à ce niveau-là, cela projette l'image d'un pays de haute technologie, de haute performance. La seule chose qui fait en sorte qu'un athlète se rende à ce niveau, c'est sa performance, sa capacité d'y arriver. Il est important qu'il puisse se concentrer sur l'amélioration de sa performance au point où il va pouvoir devenir premier, deuxième ou troisième, avec l'appui nécessaire des entraîneurs. C'est bien parce qu'on a vu ce que cela pouvait donner comme image, mais en pratique, ce serait difficile d'inclure cela dans le développement des athlètes, étant donné tous les sacrifices qu'ils font et la pression qui repose sur leurs épaules.

Le sénateur Losier-Cool : Je comprends très bien que pour l'athlète, c'est la performance.

Le sénateur Champagne : Vous permettrez à la seule Québécoise du comité — celle qui a bien vécu les Jeux de 1976 — quelques commentaires. C'est évident que les Jeux olympiques, c'est aussi une question de gros sous. Cela coûte très cher. En tant que francophone du Québec, le fait que le contrat de diffusion des Jeux ait été octroyé à CTV m'amène à me poser de grandes questions. Lorsque la Société Radio-Canada était détentrice des droits, on a vu des ententes avec RDS, par exemple, où on pouvait voir certaines disciplines à RDS et d'autres à Radio-Canada. Je parle pour ceux qui ne parlent que le français et qui ont de la difficulté avec l'anglais. On se demande ce qu'ils vont faire.

La Société Radio-Canada l'a fait par la suite avec les courses de Formule Un où les réseaux s'échangent, selon les heures, la diffusion. Qu'est-ce qui se passe? CTV n'a pas un pendant francophone et même si cela devait aller à RDS, cela veut dire qu'il faut être câblé. Les gens qui habitent dans nos campagnes au Québec, qui ne sont pas encore câblés, qui fonctionnent avec l'antenne sur le toit ou les oreilles de lapin, ne peuvent pas capter RDS. Est-ce que comme pays, comme gouvernement, nous pouvons nous assurer qu'il y aura, sans frais pour les spectateurs, une diffusion en français des Jeux olympiques de Vancouver?

M. Paquette : Vous posez évidemment une excellente question. Lorsque le consortium formé par CTV et Rogers a gagné les droits, il était clair dans la tête de tout le monde que la couverture devait se faire dans les deux langues, au Canada. En ce moment, il y a des limites parce que lorsqu'on regarde la liste des chaînes associées avec CTV, il y a entre autres TQS, TSN et RDS. L'inquiétude n'est pas autant la couverture au Québec à cause de la présence de certaines chaînes, mais c'est pour l'ensemble du pays que des questions sont soulevées.

Du côté de CTV/Rogers, ils sont bien conscients de ces défis et de ces limites. Nous savons qu'ils sont à la recherche de solutions pour faire en sorte que cette couverture puisse être plus accessible. Comme vous dites, c'est une question de disponibilité. Dans certains cas, RDS peut être accessible mais par le câble seulement. Il existe sûrement des solutions d'affaires. La question a d'ailleurs été posée, récemment, au président de la Société Radio-Canada. Jusqu'à maintenant, il y a des attentes très claires en termes de

are awaiting their solutions with interest. They know that they have to find solutions.

Senator Champagne: Nevertheless, there are only a fraction over three years left until the Games. I am sure you have read the report written by Ms. Lise Bissonnette, the “Grand Témoin,” the official monitor for the International Organization of the Francophonie à the Turin Games. She highlighted shortcomings with the French-language services provided on sight, criticizing the fact that everything was announced in English and Italian while French was relegated to the sidelines. Another of these “Grands Témoins” or official monitors, will be sent to Vancouver. I can only imagine the uproar if French speakers in Canada and around the world were unable to watch the Olympic Games in French because they could not afford to pay for cable. It would leave an indelible stain on Canada’s reputation as a bilingual country. I am glad to hear that the matter is being reviewed, and I hope that the Government of Canada will ensure that all Canadians, young and old alike, will be able to enjoy the Olympic Games in the language of their choice. My own father is 94 and he still enjoys watching the Olympic Games. We have arranged cable for him.

I think there may be a problem in terms of broadcasting results in both languages. Does it require two transponders? We have been told that would cost a lot more. Where results are expressed as a time, in minutes and seconds, they can be understood universally; however, abbreviations for units of time and countries are not the same in French and English, yet everybody will be seeing the same results tables. If the Games are on CTV, the results tables will be in English and French speakers will have to make do. That bothers me a little. CBC had adopted a different approach.

Mr. Paquette: It is true that the CTV/Rogers consortium has certain commitments to respect. All images and information have to be provided in both languages as they have to supply their own networks with material in both languages.

Senator Champagne: I hope so for everybody’s sake. Keep an eye on them.

Senator Robichaud: Section 13.1 of the *Multiparty Agreement for the 2010 Winter Olympic and Para Olympic Games* states as follows:

The parties will make reasonable efforts to ensure that domestic radio and television broadcasts of the Games by the Canadian broadcast rights holders for the Games are in French and English.

It only states that they will make reasonable efforts. I do not want the words “make reasonable efforts,” to constitute an escape clause, allowing the broadcasters to say that it was not possible. A failure to provide coverage in both languages will not be acceptable for Canadians. If we cannot manage it here in Canada, how can anybody else be expected to manage? What is Canadian Heritage going to do to make sure that coverage is provided in both languages?

couverture nécessaire au sein du pays pour assurer cette accessibilité. Pour le moment, on laisse les gens travailler et on attend de voir quelles solutions ils vont apporter. Ils sont conscients qu’ils ont des solutions à apporter.

Le sénateur Champagne : Il reste que nous sommes quand même à trois ans et des poussières de ces Jeux. Vous avez sûrement lu le rapport de Mme Lise Bissonnette qui était le Grand Témoin de l’Organisation internationale de la Francophonie à Turin. Elle s’est plaint qu’il y avait des lacunes dans les services en français aux endroits où avaient lieu les compétitions, que tout était annoncé en anglais et en italien, que le français était mis de côté. Un autre de ces Grands Témoins sera envoyé à Vancouver. Je m’imagine seulement le tollé que nous pourrions avoir au niveau de la francophonie canadienne et mondiale si des gens ne peuvent pas regarder les Jeux olympiques en français parce qu’ils n’ont pas les sous pour se payer le câble. Ce serait une tache épouvantable au bilinguisme canadien. Je suis contente de savoir qu’il y a des gens qui y travaillent et j’espère que le gouvernement du Canada prendra les bonnes décisions pour s’assurer que tout le monde, de tous les âges, puisse suivre les Jeux olympiques dans la langue de son choix. Mon papa a 94 ans et il aime toujours regarder les Jeux olympiques. Nous avons fait en sorte qu’il ait le câble.

Il y a vraiment quelque chose au niveau des médias et des diffuseurs, au niveau des résultats dans les deux langues. Est-ce qu’il faut avoir deux transpondeurs? On nous dit que cela coûterait beaucoup plus cher. Lors de la diffusion des résultats, minutes et secondes, il n’y a pas de problèmes, mais il y a quand même des abréviations de temps ou de pays, en français et en anglais, et il faut nous mettre le même affichage. Si c’est CTV, il sera en anglais et on se débrouillera en français. Cela me dérange un petit peu. La Société Radio-Canada faisait autre chose.

M. Paquette : Il est juste de dire que le consortium CTV/Rogers a des engagements à respecter. Les images et toute l’information devra être dans les deux langues parce qu’ils devront alimenter leurs propres réseaux dans les deux langues.

Le sénateur Champagne : Je nous le souhaite à tous. Gardez-les à l’oeil.

Le sénateur Robichaud : Dans l’*Entente multipartite pour les Jeux olympiques et paralympiques d’hiver de 2010*, à l’article 13.1, on dit :

Les parties feront leur possible pour que les émissions des diffuseurs officiels des Jeux au Canada, à la radio et à la télévision, soient en français et en anglais.

On dit tout simplement qu’ils feront leur possible. Je ne voudrais pas qu’on se serve des mots « feront leur possible » pour se couvrir et dire qu’on n’a pas pu. Je ne crois pas que ce serait acceptable pour les Canadiens de ne pas pouvoir recevoir cette diffusion dans les deux langues. Si on ne peut pas le faire ici, au Canada, je ne vois pas qui d’autre pourrait le faire. Quelle sorte d’influence Patrimoine canadien va utiliser pour s’assurer que cela se fasse?

Mr. Paquette: Firstly, it is the International Olympic Committee that grants broadcast rights. We raised the matter with them and a number of people also brought it up when the rights were awarded to CTV/Rogers. Furthermore, upon being awarded the rights, CTV/Rogers underscored their determination to provide the signal in both languages, as Canadians expect. As I said a little earlier, we know that they are aware of their limitations and that they are looking for solutions. Given that they are looking for solutions, I can only assume that they do intend to live up to Canadians' expectations on this matter.

Senator Robichaud: When will you know which parties will be chosen? Am I right in thinking that Canada will be one of the parties? When will you know whether it will happen?

Mr. Paquette: The Games are still three years away, and CTV/Rogers are looking for solutions. That is a positive step. It is not as if the Games were only six months away. We still have time to find solutions.

We know that CTV/Rogers is holding discussions in an effort to find solutions. As long as a genuine effort is being made, we are happy to let them work it out for themselves first.

Senator Robichaud: I understand that you want to let them find their own solutions, but if, six months before the Games, they have still not managed to work out an agreement with the other networks, it will probably be too late. At that point they will have so many other problems on their plate that they will simply say that section 13(1) finds them to make reasonable efforts and that they have done so, but it has not worked. Do you understand the point I am trying to make?

Mr. Paquette: I understand full well. However, we are not yet very concerned about this because we know that the parties are making a genuine effort to find solutions.

Senator Losier-Cool: I can assure you that the committee will be making recommendations on this matter. There is no two ways about it.

Senator Champagne: Obviously, you cannot be expected to do the impossible. We are just asking that you keep an eye on them.

The Chairman: As the chairman, I am going to allow myself the last question. It will be brief, Mr. Paquette. In your presentation on page 5, you speak of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games Federal Secretariat and its responsibility to ensure that both official languages are fully incorporated into the planning of the Games.

On page 6, you speak about VANOC, the organizing committee for the Games. The VANOC team chose to work with Workopolis, an on-line recruitment service, on the basis of its ability to reach all Canadians in both official languages. So far so good.

M. Paquette : Tout d'abord, les droits sont attribués par le Comité international olympique. On a soulevé cette question. De toute façon, plusieurs personnes l'ont également soulevée lorsque les droits ont été attribués à CTV/Rogers. Nous avons aussi entendu ces derniers lorsqu'ils ont gagné les droits, souligner leur détermination à livrer le signal dans les deux langues, comme s'y attendent les Canadiens. Jusqu'à ce jour, comme je le disais un peu plus tôt, nous savons qu'ils connaissent les limites de leur consortium en ce moment et ils sont à la recherche de solutions. À partir du moment où ils sont à la recherche de solutions, je suppose qu'ils ont vraiment l'intention de satisfaire les exigences de la population canadienne à cet égard.

Le sénateur Robichaud : À quel moment saurez-vous quelles seront les parties? Le Canada est une des parties, n'est-ce pas? À quel moment saurez-vous si cela aura lieu ou non?

M. Paquette : Nous sommes encore à trois ans de l'événement, et ils cherchent actuellement des solutions. C'est quand même bien. Nous ne sommes pas encore à six mois de l'événement, il nous reste donc encore une certaine flexibilité pour s'assurer que les solutions soient trouvées.

Nous savons que CTV/Rogers poursuivent des discussions afin de trouver des solutions. Tant qu'il y a une réelle recherche de solutions, nous préférons laisser les organisations les trouver avant de faire quoi que ce soit.

Le sénateur Robichaud : Je conviens que vous allez les laisser trouver des solutions, mais si on arrive à six mois des Jeux et qu'ils ne sont pas arrivés à s'entendre avec les autres réseaux et qu'ils ne trouvent pas de formule, ce sera probablement trop tard. Il y aura tellement d'autres problèmes et d'autres questions à régler à ce moment-là qu'on pourra dire que selon l'article 13 (1) les parties doivent faire leur possible; et ensuite qu'ils ont fait leur possible, mais que cela n'a pas marché. Vous comprenez où je veux en venir?

M. Paquette : Je vous entends très bien. Notre niveau de préoccupation n'est pas encore très élevé à ce sujet puisque nous sommes rassurés par le fait qu'il y a une réelle recherche de solutions.

Le sénateur Losier-Cool : Vous comprendrez que ce point fera l'objet de recommandations du comité. C'est certain.

Le sénateur Champagne : Bien sûr, à l'impossible nul n'est tenu. Mais gardez-les à l'œil, tout simplement.

La présidente : À titre de présidente, je vais me réserver la dernière question. Elle sera brève, monsieur Paquette. Dans votre présentation à la page 5, vous avez parlé du Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 et de sa responsabilité de veiller à ce que les langues officielles fassent partie intégrante de toute la planification.

À la page 6, vous avez parlé de COVAN qui est le comité d'organisation des Jeux. L'équipe COVAN a choisi Workopolis, une entreprise de recrutement en ligne, choisie pour sa capacité à rejoindre tous les Canadiens dans les deux langues officielles. Jusqu'à maintenant, c'est bien.

If you go to the Workopolis website, you will see that it refers to 1,200 permanent positions, 3,500 temporary positions, and 25,000 volunteer positions. Nowhere, however, does it specify that candidates should speak both official languages.

Workopolis was contracted by VANOC, and the Games Federal Secretariat is responsible for ensuring that both official languages are fully incorporated into the Games. But who is tasked with ensuring that both official languages are respected in all aspects of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games?

Mr. Paquette: Our expectations of VANOC are fairly set out in annex A of the multipartite agreement. VANOC is required to draw up plans and work out its staffing requirements for the different language groups.

Thus far, we have implemented tools and strategies to meet these objectives. I referred earlier to the work done with the francophone community, the Quebec government, and possibly with other governments as well. This was done in order to have direct access to certain communities. This is particularly important for recruiting volunteers as the committee wants access to a substantial pool of candidates. There is no doubt that recruiting volunteers who are bilingual, or who have a reasonable knowledge of both official languages will make their life considerably easier.

As I said earlier, your study has come along just at the right time. When you next meet with VANOC, perhaps you could ask them how their planning is coming along and whether their recruitment will allow them to provide services in both official languages during the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. Honourable senators, that brings us to the end of today's meeting.

The committee adjourned.

OTTAWA, Monday, November 6, 2006

The Standing Senate Committee on Official Languages is meeting today at 4:10 p.m. to study, and report from time to time, on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: Honourable Senators, we will begin the meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. Our first witness, the Honourable Josée Verner, Minister of La Francophonie and Official Languages, will be joining us in a few moments.

Maintenant, lorsqu'on navigue sur le site de Workopolis, il est fait mention de 1 200 postes permanents, de 3 500 postes temporaires, et de 25 000 postes de bénévoles. Mais je n'ai vu à nulle part une phrase disant qu'il est important que ces gens puissent parler les deux langues officielles.

L'entreprise Workopolis a été embauchée par l'équipe de COVAN, et le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques veille à ce que les langues officielles fassent partie intégrante des Jeux. Mais qui s'assure qu'à tous ces niveaux le respect des deux langues officielles soit partie intégrante des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010?

M. Paquette : De façon générale, nos attentes envers COVAN sont très bien identifiées dans l'annexe A de l'accord multipartite et sont claires. COVAN est à développer certains des plans et à y travailler afin d'identifier le nombre de personnes dont ils auront besoin dans les différents groupes linguistiques.

Ils ont jusqu'à maintenant procédé à la mise en place des outils facilitant le travail en vue d'atteindre ces objectifs. J'ai mentionné le travail fait avec la communauté francophone, avec le gouvernement du Québec et peut-être avec d'autres gouvernements. Ceci afin d'avoir accès non pas seulement à Workopolis, mais d'avoir accès directement à certaines communautés. En particulier pour le recrutement des bénévoles, ils veulent avoir accès au bon bassin parce qu'en recrutant des bénévoles bilingues ou ayant une capacité suffisante dans les deux langues officielles, il ne fait aucun doute pour eux que cela facilitera de façon importante leur travail.

Comme je vous disais tantôt, votre étude vient à point. Et lorsque vous aurez des discussions avec COVAN, prochainement, vous pourrez leur poser des questions à savoir où ils en sont dans cette planification, afin d'assurer cette représentation qui leur permettra de fournir les services dans les deux langues officielles durant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

La présidente : Merci beaucoup, messieurs. Honorables sénateurs, cela met fin à notre séance d'aujourd'hui.

La séance est levée.

OTTAWA, le lundi 6 novembre 2006

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 10 pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous allons commencer la réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Notre premier témoin, l'honorable Josée Verner, ministre de La Francophonie et des Langues officielles, nous rejoindra dans quelques instants.

While we wait for her to come before the committee, we could start a less formal discussion with those present, Ms. Judith LaRocque, Mr. Jérôme Moisan and Mr. Hubert Lussier.

To begin with, I will give the floor to Ms. LaRocque for a few moments but, first, allow me to present the members of the committee to you.

To my left, Senator Champagne, Vice Chair, Senator Tardif, Senator Murray, Senator Robichaud and Senator Losier-Cool.

Senator Robichaud: Ms. LaRocque could perhaps suggest some questions to ask the Minister?

Judith A. LaRocque, Deputy Minister, Canadian Heritage: Thank you, Madam Chairman, for the suggestion and thank you for welcoming me here today. I am happy to be here and to be able to answer your questions. Personally, I know the Standing Senate Committee on Official Languages well because when it was a joint committee presided over in part by Senator Murray, I was deputy-clerk to the House of Commons.

I always follow your work with special interest. I know that it is a committee that has been particularly active of late. I have had to respond to your reports and take note of your recommendations. I do not wish to take up any more time than necessary and I would like to move on to the questions right away.

The Chair: Senator Champagne, do you have any questions?

Senator Champagne: My questions were intended for the Minister and I am told that she is currently at a cabinet meeting. She should not be too much longer.

We could start with the relocation of several federal institution offices, such as the Canadian Tourism Commission, which was relocated from Ottawa to Vancouver. Do you believe that this relocation will have an impact as far as official languages are concerned? When we think of the application of the different parts of the act, it will surely mean new difficulties or additional challenges for the Minister responsible for official languages and her team?

Ms. LaRocque: I only know of one case and it is that of the Canadian Tourism Commission. If there are any others, I am not aware of them. It is clear that this organization has linguistic obligations regarding service to the public. It has obligations with respect to employees' language of choice. The Commission confirmed its support for the Official Languages Act, in writing, to the Official Languages Directorate. Whether they will be able to attract bilingual personnel in Vancouver remains to be seen. It will happen eventually. We have offices in Vancouver and we have always been able to find bilingual people for the regional office of the Department of Canadian Heritage in Vancouver. This will be the challenge.

En attendant qu'elle se présente devant le comité, nous pourrions commencer à discuter de façon moins formelle avec les personnes présentes soit Mme Judith LaRocque, M. Jérôme Moisan et M. Hubert Lussier.

Pour commencer, je laisserai la parole à Mme LaRocque pour quelques instants mais, auparavant, permettez-moi de vous présenter les membres du comité.

À ma gauche, le sénateur Champagne, vice-présidente, le sénateur Tardif, le sénateur Murray, le sénateur Robichaud et le sénateur Losier-Cool.

Le sénateur Robichaud : Mme LaRocque pourrait peut-être nous suggérer des questions à poser au ministre?

Judith A. LaRocque, sous-ministre, Patrimoine canadien : Merci, madame la présidente, de la suggestion et je vous remercie de votre accueil aujourd'hui. Nous sommes heureux d'être ici et de pouvoir répondre à vos questions. Personnellement, je connais bien le Comité sénatorial permanent des langues officielles car, lorsque c'était un comité mixte présidé en partie par le sénateur Murray, j'étais greffier-adjoint à la Chambre des communes.

Je suis toujours vos travaux avec un intérêt particulier. Je sais que c'est un comité qui a été particulièrement actif récemment. Nous avons eu à répondre à vos rapports et à prendre note de vos recommandations. Je ne veux pas prendre plus de temps qu'il ne le faut et j'aimerais passer tout de suite aux questions.

La présidente : Sénateur Champagne, avez-vous des questions?

Le sénateur Champagne : Mes questions étaient destinées à Mme la ministre et on me dit qu'elle siège présentement à un comité du Cabinet. Elle ne devrait pas tarder.

On pourrait commencer avec le déménagement de plusieurs bureaux d'institutions fédérales, je pense, entre autres, à la Commission canadienne du tourisme qui a été relocalisée d'Ottawa à Vancouver. Croyez-vous que cette relocalisation aura un impact sur le plan des langues officielles? Quand on pense à l'application des différentes parties de la loi, ce sera sûrement, pour la ministre responsable des langues officielles et pour son équipe, de nouvelles difficultés ou des défis supplémentaires?

Mme LaRocque : Je connais seulement un cas et c'est celui de la Commission canadienne du tourisme. S'il y en a d'autres, je suis moins au courant. Il est clair que cette organisation a des obligations linguistiques relativement au service au public. Elle a des obligations en ce qui a trait à la langue de choix des employés. Ils ont confirmé par écrit, à la direction des langues officielles, leur adhésion à la Loi sur les langues officielles. Reste à voir s'ils pourront attirer du personnel bilingue à Vancouver. Cela viendra à la longue. Nous avons des bureaux à Vancouver et on a toujours été capable de trouver des personnes bilingues pour le bureau régional du ministère Patrimoine canadien à Vancouver. Ce sera le défi.

Senator Murray: I would like to know how this works within the new Government of Canada. In the past, there were three decision centres, three centres of responsibility within the government with respect to official languages: the Department of Canadian Heritage, specifically with respect to federal-provincial agreements, federal education assistance; the President of the Treasury Board for the Public Service; and, finally, the Department of Justice for the Official Languages Act. Is that the current distribution of responsibilities?

Ms. LaRocque: Not exactly.

Senator Murray: Not exactly. Is Ms. Verner playing an analogous role to that of Mauril Bélanger in the past? You should know since you were there all that time.

Ms. LaRocque: Yes, but beyond that, Ms. Verner is responsible for official language programs, responsibilities that were previously those of the Minister of Canadian Heritage. For example, all education and service programs, provincial and community agreements that were the responsibility of Mr. Lussier are now Ms. Verner's responsibility. The Justice Minister still plays his role, as well as that of President of the Treasury Board. Ms. Oda has a role to play with respect to Francophone culture, but the programs supporting official languages are now Ms. Verner's responsibility.

Senator Murray: She is not a Minister of State? Is it a distinct portfolio? She is Minister of International Cooperation and Minister of La Francophonie. Now, these two roles come under the jurisdiction, firstly, of the Minister of Foreign Affairs and Official Languages and the Minister of Canadian Heritage, is that right?

Ms. LaRocque: I can offer you the example of the Minister responsible for Intergovernmental Affairs and also responsible for Sports. Sports Canada programs are delegated to him and, in this instance, official languages support programs are officially delegated to Ms. Verner.

Senator Murray: So the Minister responsible is the Canadian Heritage Minister?

Ms. LaRocque: I would not describe it that way, but there is a special delegation to Mr. Emerson for the Vancouver 2010 Olympic Games, a special delegation to Mr. Chong for Sports Canada programs and a special delegation for Official Languages to Ms. Verner.

Senator Tardif: Who signs the cooperation agreements with the provinces?

Ms. LaRocque: The agreements are co-signed by Ms. Verner and Ms. Oda for the federal government.

Senator Losier-Cool: Perhaps in Ms. Verner's absence, Mr. Lussier could reply to my question concerning the Association de la presse francophone. Last Friday, the Association wrote informing me that Canada Post Corporation had decided to withdraw its \$15-million financial contribution to the program. We know that Canada Post Corporation is a service for everyone and that the Official Languages Act states that it

Le sénateur Murray : J'aimerais savoir comment cela fonctionne au sein du nouveau gouvernement du Canada. Dans le passé, on parlait de trois centres de décision, trois centres de responsabilité au sein du gouvernement sur les langues officielles : le ministre du Patrimoine canadien, surtout en ce qui concerne les ententes fédérales-provinciales, l'aide du fédéral à l'éducation; le président du Conseil du Trésor pour la fonction publique; et finalement, le ministre de la Justice pour la Loi sur les langues officielles. Est-ce la répartition des responsabilités actuelle?

Mme LaRocque : Pas tout à fait.

Le sénateur Murray : Pas tout à fait; est-ce que Mme Verner joue un rôle analogue à celui de Mauril Bélanger dans le passé? Vous le savez puisque vous étiez là tout ce temps.

Mme LaRocque : Oui, mais au-delà de cela, Mme Verner a la responsabilité des programmes en matière de langues officielles; responsabilités détenues auparavant par la ministre du Patrimoine canadien. Par exemple, tous les programmes en éducation, en services, les ententes avec les provinces, avec les communautés qui relevaient de M. Lussier sont maintenant la responsabilité de Mme Verner. Il demeure que le ministre de la Justice joue son rôle ainsi que le président du Conseil du Trésor. Mme Oda a un rôle à jouer sur le plan culturel francophone, mais les programmes en appui aux langues officielles relèvent maintenant de Mme Verner.

Le sénateur Murray : Elle n'est pas ministre d'État? S'agit-il d'un portefeuille distinct? Elle est ministre de la Coopération internationale et ministre de La Francophonie. Or, ces deux rôles relèvent, en première instance, du ministre des Affaires étrangères et des langues officielles et de la ministre du Patrimoine canadien n'est-ce pas?

Mme LaRocque : Je peux vous donner l'exemple du ministre responsable des affaires intergouvernementales et aussi responsable pour le sport. Les programmes de Sport Canada lui sont délégués et dans cette instance, les programmes d'appui aux langues officielles sont délégués officiellement à Mme Verner.

Le sénateur Murray : Donc la ministre responsable est la ministre du Patrimoine canadien?

Mme LaRocque : Je ne le décrirais pas comme cela, mais il y a une délégation particulière chez M. Emerson pour les Jeux olympiques de Vancouver 2010, une délégation spécifique pour M. Chong pour les programmes de Sport Canada et une délégation particulière pour les langues officielles pour Mme Verner.

Le sénateur Tardif : Qui signe les ententes de collaboration avec les provinces?

Mme LaRocque : Les ententes sont cosignées par Mme Verner et Mme Oda pour le gouvernement fédéral.

Le sénateur Losier-Cool : Peut-être que M. Lussier pourra apporter des éléments de réponse à ma question en l'absence de Mme Verner concernant les programmes de l'Agence de la presse francophone. Vendredi dernier, l'Association de la presse francophone m'a écrit m'informant que la Société canadienne des postes avait décidé de retirer sa contribution financière de 15 millions de dollars au programme. On sait que la Société des

must help and promote the development of language communities. Does your department have financial plans to compensate for this budgetary cut? I would like to hear your comments on this subject.

Ms. LaRocque: It is a problem for the French press, but for the press in English Canada as well. This portfolio falls under Minister Cannon with respect to his responsibilities for Canada Post. If I understand correctly, Mr. Cannon is currently working with Canada Post to find another solution to this matter.

We are closely following these discussions to find a satisfactory solution that will satisfy everyone. You are right to point it out as a problem.

Senator Losier-Cool: The minority French press is an important development tool. This brings me back to my general question, whether or not the adoption of Bill S-3 necessitated many changes for you?

Ms. LaRocque: It significantly changes the way we look at everything we do. Before, we had to look at things in terms of diversity or in terms of equality of the sexes. Now we have a third angle and we have to apply it to all we do. Mr. Lussier could explain to you how we are set up or equipped to do it.

Hubert Lussier, Executive Director, Official Languages Support Programs, Canadian Heritage: Madam Chairman, this has changed things a lot in that the frequency of contacts with federal institutions has grown. We already had networks of contacts established to explain commitments that predated the changes to the Act. Now, there is an additional obligation that has increased the frequency. We had several dozen meetings with federal institutions, myself and certain legal experts, because there is an important legal dimension. We are in the process of developing a guide, which should be out in a few weeks, to help federal institutions understand what these new obligations mean.

We held workshops with communities to better understand what their positions were on the subject. I do not get the feeling that this will stop. I still have several of these meetings noted in my appointment book.

Senator Tardif: I would like to go back to the issue of the relocation of head offices. There have been other relocations, prior to the Canadian Tourism Commission: Veterans Affairs Canada, Farm Credit Canada, as well as the National Energy Board.

Has your department carried out impact studies on the language of work, on services to the public, on the communities that were getting these head offices?

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Secretariat, Canadian Heritage: Madam Chairman, generally, with respect to the management of human resources within the Canadian government, when we speak of the working environment, this falls under the Human Resources

postes est un service pour tous et que la Loi sur les langues officielles dit qu'elle doit aider et favoriser l'épanouissement auprès des communautés. Votre ministère a-t-il des plans financiers pour compenser cette compression budgétaire? J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

Mme LaRocque : C'est un problème pour la presse francophone, mais pour la presse au Canada anglais aussi. Ce dossier relève du ministre Cannon en ce qui concerne ses responsabilités envers Postes Canada. Si je comprends bien, M. Cannon travaille actuellement avec Postes Canada pour trouver une autre solution à ce sujet.

Nous vérifions de très près ces discussions à savoir s'il peut y avoir une solution satisfaisante pour tous. Vous avez raison de l'indiquer comme problème.

Le sénateur Losier-Cool : La presse francophone en situation minoritaire est un outil de développement important. Cela me ramène à ma question générale, à savoir si l'adoption du projet de loi S-3 a exigé plusieurs changements chez vous?

Mme LaRocque : Cela apporte une autre optique importante à tout ce qu'on fait. Auparavant, on avait l'optique de la diversité ou celle d'égalité des sexes, maintenant on a une troisième optique et il faut l'appliquer dans tout ce qu'on fait. M. Lussier pourrait vous expliquer comment nous nous sommes organisés ou outillés pour le faire.

Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien : Madame la présidente, cela a changé beaucoup de choses dans la mesure où l'intensité des contacts avec les institutions fédérales s'est accrue. On avait déjà des réseaux établis pour expliquer les engagements qui préexistaient aux changements de la loi. Désormais, il y a une obligation supplémentaire obligation qui a accru l'intensité. On a fait plusieurs dizaines de rencontres avec les institutions fédérales, moi-même et certains collègues juristes, parce qu'il y a une dimension juridique importante. On est à développer un guide, qui devrait sortir dans quelques semaines, pour aider les institutions fédérales à comprendre ce que veulent dire ces nouvelles obligations.

On a tenu des ateliers avec des communautés pour bien comprendre quelles étaient leur position à ce sujet. Je n'ai pas l'impression que cela va arrêter. J'ai encore plusieurs de ces rencontres inscrites dans mon agenda.

Le sénateur Tardif : J'aimerais revenir sur la question du déménagement des sièges sociaux. Il y a eu d'autres déménagements, avant la Commission canadienne de tourisme : Anciens Combattants Canada, Financement agricole Canada ainsi que l'Office national de l'Énergie.

Est-ce que votre ministère a fait des études d'impact sur la langue de travail, des services au public, sur la communauté qui recevait ces sièges sociaux dans leur région?

Jérôme Moisan, directeur principal, Secrétariat des langues officielles, Patrimoine canadien : Madame la présidente, généralement, en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines à l'intérieur du gouvernement du Canada, lorsque vous parlez d'environnement de travail, cela relève bien de l'Agence de

Management Agency of Canada. It is they who, when there are relocations, are concerned with language in the workplace and employees' rights to be able to continue working and to be supervised in their language. They would most likely be better able to understand the historical impact because they have probably more closely followed the situation of Veterans Affairs and the two or three other situations that you brought up.

Due to this experience, in the case of the Canadian Tourism Commission, a rule has been established that applies to all federal institutions whose head office moves from a designated bilingual region — as was the case for the Canadian Tourism Commission — to a unilingual region. Henceforth, there is a rule establishing that employees can continue to work in the language of their choice regardless of where the head office is relocated to, since it is a head office and not a regional activity. Given its status as a head office, all the requirements in terms of language of work apply.

Senator Tardif: But this was a temporary protection. Do you foresee taking permanent measures to definitively protect the rights of employees in terms of language of work? For example, do you foresee implementing regulations?

Mr. Moisan: We can follow up with the Human Resources Management Agency of Canada to find out what their plan is. But this temporary measure remains in effect as long as the Treasury Board does not decide to replace it. An evaluation is underway. I could check the scheduling for you and provide a response to the committee afterwards.

Ms. LaRocque: Following this evaluation, there could be a decision made that necessitates it being more permanent, but for the time being, it is a temporary measure, taken in June 2005.

The Chairman: Madam Minister, I would like to welcome you to the Standing Senate Committee on Official Languages. We thank you for finding the time to join us. I will immediately give you the floor before we move on to questions.

The Honourable Josée Verner, P.C., M.P., Minister of La Francophonie and Official Languages: Thank you, honourable senators. All of you present here today are well aware of the stakes involved in the promotion of official languages in Canada. I am happy to be here to discuss this subject.

I would like to share with you the role that I play as Minister of La Francophonie and Official Languages. I would also like to talk to you about the work that we have done to promote official languages and to coordinate the efforts of our government in this matter. Finally, I would like to share with you a few reflections that arise from consultations that I have had over the last few months.

gestion des ressources humaines du Canada. Ce sont eux qui, lorsqu'il y a des déménagements, se soucient de la langue de travail, des droits des employés de pouvoir continuer à travailler et à être supervisés dans leur langue. Ce serait probablement eux qui seraient en mesure de connaître l'impact historique parce qu'ils ont probablement suivi de plus près la situation des anciens combattants et des deux ou trois autres situations que vous avez soulevées.

Grâce à cette expérience, dans le cas de la Commission canadienne du tourisme, une règle a été établie qui s'applique à toute institution fédérale dont le siège social passe d'une région désignée bilingue — comme c'était le cas pour la Commission canadienne du tourisme — à une région unilingue. Désormais une règle a été instaurée établissant que les employés peuvent continuer à travailler dans la langue de leur choix, peu importe l'endroit où le siège social est déménagé puisqu'il s'agit d'un siège social et non d'une activité régionale. En raison de sa nature de siège social, on garde l'ensemble des exigences en matière de langue de travail.

Le sénateur Tardif : C'était, cependant, une protection provisoire. Est-ce que vous envisagez prendre des mesures permanentes pour protéger, de façon définitive, les droits des employés en matière de langue de travail? Entrevoyez-vous instaurer des règlements, par exemple?

M. Moisan : On pourrait faire un suivi auprès de l'Agence de gestion des ressources humaines du Canada pour connaître leur plan. Mais cette mesure provisoire reste en vigueur aussi longtemps que le Conseil du Trésor ne décide pas de la remplacer. Il y a une évaluation en cours; on pourrait vérifier les questions d'échéancier pour vous et fournir ultérieurement la réponse au comité.

Mme LaRocque : À la suite de cette évaluation, il pourrait y avoir une prise de décision et que ce soit nécessaire de l'avoir de façon plus permanente, mais en ce moment c'est une mesure temporaire qui a été prise en juin 2005.

La présidente : Madame la ministre Verner, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Nous vous remercions d'avoir trouvé le temps d'être avec nous. Je vous laisserai immédiatement la parole avant que nous passions aux questions.

L'honorable Josée Verner, C.P., députée, ministre de La Francophonie et des Langues officielles : Honorables sénateurs, merci. Vous tous ici présents connaissez bien les enjeux liés à la promotion des langues officielles au Canada. Je suis heureuse d'être ici pour aborder cette question.

J'aimerais vous faire part du rôle que je joue en tant que ministre de La Francophonie et des Langues officielles. J'aimerais aussi vous parler du travail que nous avons réalisé pour promouvoir les langues officielles et coordonner les efforts de notre gouvernement en ce sens. Enfin, j'aimerais partager avec vous quelques réflexions qui se dégagent des consultations que j'ai menées au cours des derniers mois.

Last January, Canadians elected a government that was proposing a new road map to build a stronger, more unified Canada. For us, building a stronger, more unified Canada means taking the necessary measures to promote the development of our two official languages. Prime Minister Harper has therefore created, within his cabinet, a position of Minister of La Francophonie and Official Languages.

By acting thus, he sent a clear message, that our two official languages are important for the new Government of Canada and that we want to promote them as effectively as possible. I am very proud that the Prime Minister has entrusted these responsibilities to me.

On the one hand, I am responsible for Department of Canadian Heritage programs related to linguistic duality. This includes support to communities, agreements with the provinces and territories in terms of education and services in the minority language, and the development of both official languages throughout the country.

On the other hand, I am responsible for the coordination of federal official languages activities. My efforts are focused on activities to support communities in minority situations, promotion of linguistic duality, the language in which federal institutions serve the public, and the linguistic rights of federal employees.

This is the first time that responsibilities for the international Francophonie and for official languages have been combined and entrusted to a single Minister. It is a role that means a lot to me as a Quebecer, as a Canadian and as a Francophone.

These two hats that I wear allow me to serve, here and abroad, the cause of our linguistic duality within the government as well as in all spheres of Canadian society: education, service delivery, youth, immigration, culture and the arts, linguistic exchanges and second language learning. As you can see, my field of action is vast, but I intend to always act responsibly to the benefit of all Canadians. Besides, this is one of our government's priorities. The time has come to make this linguistic duality, which is at the heart of our identity, an economic, social and cultural asset for the whole of Canada.

In order to achieve this, we must adopt an innovative approach, firmly aimed towards the future. Our efforts in this area are not recent: The adoption of the amendments to the Official Languages Act, which the Conservative Party supported before its election, will soon be celebrating its first anniversary.

[English]

These amendments have strengthened federal commitment to minority-language communities and recognize the use of French and English in Canadian society. We supported these amendments because we believe it is important to ensure that Canadians have the opportunity to work in French or English in

En janvier dernier, la population canadienne a élu un gouvernement qui proposait une nouvelle feuille de route afin de bâtir un Canada plus fort et plus uni. Pour nous, bâtir un Canada plus fort et plus uni veut dire prendre tous les moyens nécessaires pour favoriser l'essor de nos deux langues officielles. Le premier ministre Harper a donc créé, au sein de son cabinet, un poste de ministre de La Francophonie et des Langues officielles.

En agissant ainsi, il a envoyé un message clair, celui que nos deux langues officielles sont importantes pour le nouveau gouvernement du Canada et que nous voulons les promouvoir de la façon la plus efficace possible. Je suis très fière que le premier ministre m'ait confié ces responsabilités.

D'une part, je suis responsable des programmes du ministère du Patrimoine canadien relatifs à la dualité linguistique. Cela concerne notamment l'appui aux communautés, les ententes avec les provinces et les territoires en matière d'éducation et de services dans la langue de la minorité et la mise en valeur des deux langues officielles dans l'ensemble du pays.

D'autre part, j'assume la coordination de l'ensemble des activités fédérales en matière de langues officielles. Mes efforts portent sur les activités qui touchent l'appui aux communautés en situation minoritaire, la promotion de la dualité linguistique, la langue dans laquelle les institutions fédérales servent le public et les droits linguistiques des employés fédéraux.

C'est la première fois que les responsabilités en matière de francophonie internationale et de langues officielles sont réunies et confiées à un seul ministre. C'est un rôle qui me tient particulièrement à cœur en tant que Québécoise, en tant que Canadienne et en tant que francophone.

Ces deux chapeaux que je porte me permettent de servir, ici et à l'étranger, la cause de notre dualité linguistique au sein de l'appareil gouvernemental et dans toutes les sphères de la société canadienne : l'éducation, la prestation de services, la jeunesse, l'immigration, la culture et les arts, les échanges linguistiques et l'apprentissage de la langue seconde. Comme vous le voyez, mon champ d'action est vaste, mais j'entends agir en tout temps de façon responsable aux bénéfices de l'ensemble des Canadiens. C'est d'ailleurs l'une des priorités de notre gouvernement. Le temps est venu de faire de cette dualité linguistique, qui est au cœur de notre identité, un atout économique, social et culturel pour l'ensemble du Canada.

Pour y arriver, nous devons adopter une approche novatrice, résolument tournée vers l'avenir. Nos efforts en ce sens ne datent pas d'hier : l'adoption des modifications à la Loi sur les langues officielles, que le Parti conservateur a appuyée avant son élection, célébrera bientôt son premier anniversaire.

[Traduction]

Ces modifications ont renforcé l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard des communautés minoritaires et reconnaissent l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Nous avons appuyé ces modifications car nous croyons en l'importance d'assurer aux Canadiens la possibilité de travailler

federal institutions, to obtain Government of Canada services and information in the official language of their choice, and to live anywhere in the country.

[*Translation*]

These rights are part of the contract that unites our country. They are entrenched in the Official Languages Act and in the Canadian Charter of Rights and Freedoms. Let me be clear: There is absolutely no question, for the current government, of denying the importance of these rights, or challenging them. Today, more than ever, the government is aware of its obligations and responsibilities. We will be using the new legal context to double our efforts because we hold dear the future of minority communities and the use of French and English within Canadian society. Upon my arrival, I signed with each province and territory bilateral education agreements totalling \$1 billion over four years, with each province and territory. We have signed major agreements on services in the minority language, representing nearly \$64 million over four years. As well, our government continues to directly support non-profit organizations that represent the official language minority communities. In fact, we have increased budgetary envelopes for this purpose by 11 per cent, compared to two years ago.

Thanks to these agreements, the minority communities are in a position to implement programs suited to their reality. This is what I was talking to you about earlier when I was explaining the importance, for us, of strengthening linguistic duality. These agreements are a step in the right direction and this is not the only step that we have taken.

In addition to signing these agreements, we have supported the creation of the Assemblée franco-ontarienne; participated in the efforts to revive the Franco-Ontarian Festival; granted \$660,000 to the Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada for the organization of its Summit of Francophone and Acadian Communities in 2007; and allocated \$500,000 to the City of Ottawa in order to help the city provide services in French.

[*English*]

We have signed a cooperation agreement with the anglophone community sector in Quebec. We want to maintain an open and honest dialogue with this community, which contributes significantly to Quebec's national and international reputation.

[*Translation*]

On the legislative side, I have worked closely with the Minister of Transport, Infrastructure and Communities, Lawrence Cannon and the Justice Minister, Vic Toews. We put Bill C-23 back on the table in order to allow an accused to be heard by a judge or a jury in the official language of his/her choice.

en français comme en anglais au sein des institutions fédérales, d'obtenir des services et des renseignements du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix et de vivre partout au pays.

[*Français*]

Ces droits font partie du contrat qui unit notre pays. Ils sont enchâssés dans la Loi sur les langues officielles et dans la Charte canadienne des droits et libertés. Je tiens à être claire : il n'est aucunement question, pour le gouvernement actuel, de renier l'importance de ces droits ou de les remettre en cause. Aujourd'hui plus que jamais le gouvernement tient compte de ses obligations et de ses responsabilités. Nous allons nous servir du nouveau contexte juridique pour redoubler d'ardeur, car nous avons à cœur l'avenir des communautés minoritaires et l'usage du français et de l'anglais au sein de la société canadienne. Dès mon arrivée, j'ai signé avec chaque province et territoire des ententes bilatérales en éducation totalisant un milliard de dollars sur quatre ans. Nous avons conclu d'importantes ententes en matière de services dans la langue de la minorité qui représentent près de 64 millions de dollars sur quatre ans. Notre gouvernement continue aussi d'appuyer directement les organismes sans but lucratif qui représentent les communautés de langues officielles en situation minoritaire. En fait, nous avons augmenté les enveloppes financières prévues à cet effet de 11 p. 100, comparativement à il y a deux ans.

Grâce à ces ententes, les communautés en situation minoritaire sont en mesure de mettre en place des programmes adaptés à leur réalité. Voilà ce dont je vous parlais plus tôt lorsque je vous expliquais l'importance, pour nous, de renforcer la dualité linguistique. Ces ententes sont un pas dans la bonne direction et ce n'est pas le seul que nous avons fait.

En plus de signer ces ententes, nous avons : appuyé la création de l'assemblée franco-ontarienne; participé aux efforts de relance du Festival franco-ontarien; accordé 660 000 dollars à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada pour l'organisation de son Sommet des communautés francophones et acadienne en 2007; versé 500 000 dollars à la ville d'Ottawa afin de l'aider à offrir des services en français.

[*Traduction*]

Nous avons signé un accord de collaboration avec le mouvement associatif de la communauté anglophone du Québec. Nous voulons maintenir un dialogue ouvert et harmonieux avec cette communauté qui contribue de façon remarquable au rayonnement du Québec sur les scènes nationale et internationale.

[*Français*]

Sur le plan législatif, j'ai travaillé de près avec le ministre des Transports, de l'infrastructure et des collectivités, Lawrence Cannon, et le ministre de la Justice, Vic Toews. Nous avons mis sur les rails le projet de loi C-23 afin de permettre à un accusé d'être entendu par un juge ou un jury dans la langue officielle de son choix.

Also, basing ourselves on a report from the Standing Committee on Official Languages, we proposed amendments to the Air Canada Public Participation Act. Thanks to these changes, the official languages requirements will continue to apply to the new structure of Air Canada and its subsidiaries.

It is measures such as these, geared towards the future, that we must count on, and we are also counting on our capacity to channel all our government's efforts into the creation of dynamic official language minority communities. As you know, the Official Languages Secretariat is now part of the Department of Canadian Heritage. This reorganization has had a beneficial effect on the promotion of linguistic duality and on the development of official language minority communities. The Secretariat helps me to implement a horizontal approach, and I have major allies.

[English]

For example, in September my colleague Monte Solberg, Minister of Citizenship and Immigration, and I together unveiled a plan to encourage immigration in French minority language communities.

[Translation]

In the last budget, our government also announced an additional \$307 million for immigrant settlement in the country. This will also greatly benefit minority French communities.

More good news related to official languages is the appointment of Graham Fraser to the position of Commissioner of Official Languages. Mr. Fraser, who will appear after me, has in-depth knowledge of the country's linguistic policies and is already bringing with him a fresh perspective and new ideas.

Finally, I believe that the spirit of cooperation that I intend to create was present at the Ministerial Conference on the Canadian Francophonie held in October. During this meeting, the Ministers of the provinces and territories and myself decided to reach out to youth. Young Canadians are open to linguistic duality; they are increasingly bilingual, mobile and connected to new technologies. They represent our future, a future full of promise.

The report presented to us, *Canadian Francophonie: Issues, Challenges and Future Directions*, contains much of interest for Canadian Francophones. I am proud that all Ministers agreed on the premise of the report and that our government has ratified it.

We have also agreed to use major meetings such as the Quebec Francophonie Summit in 2008, the Acadian World Congress in 2009 and other celebrations to promote the Canadian Francophonie.

De plus, nous nous sommes fondés sur un rapport du Comité permanent des langues officielles pour proposer des modifications à la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada. Grâce à ces changements, les exigences en matière de langues officielles continueront de s'appliquer à la nouvelle structure d'Air Canada et de ses sociétés affiliées.

C'est sur des gestes comme ceux-là, tournés vers l'avenir, que nous devons miser et nous misons également sur notre capacité à canaliser tous les efforts gouvernementaux pour assurer le dynamisme des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Comme vous le savez, le Secrétariat des langues officielles fait maintenant partie du ministère du Patrimoine canadien. Cette réorganisation a un effet bénéfique sur la promotion de la dualité linguistique et sur l'essor des communautés de langues officielles en situation minoritaire. En effet, le Secrétariat m'aide à mettre en œuvre une approche dite horizontale et j'ai des alliés de taille.

[Traduction]

Par exemple, en septembre, mon collègue Monte Solberg, ministre de l'Immigration, et moi avons dévoilé un plan pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

[Français]

Dans le dernier budget, notre gouvernement a aussi annoncé 307 millions de dollars supplémentaires pour assurer l'établissement des immigrants au pays. Cela profitera aussi grandement aux communautés francophones en situation minoritaire.

Un autre point positif dans le dossier des langues officielles est la nomination de Graham Fraser au poste de commissaire aux langues officielles. M. Fraser, qui comparaitra après moi, a une connaissance approfondie des politiques linguistiques du pays et insuffle déjà un vent de fraîcheur et des idées nouvelles.

Enfin, je crois que l'esprit de collaboration que j'entends créer était bien présent à la conférence ministérielle sur la francophonie canadienne qui s'est tenue en octobre. Durant cette rencontre, les ministres des provinces et des territoires ainsi que moi-même, avons décidé d'agir auprès des jeunes. La jeunesse canadienne est ouverte à la dualité linguistique, elle est de plus en plus bilingue, mobile et branchée sur les nouvelles technologies. Elle représente notre avenir, un avenir plein de promesses.

Le rapport *La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir* qui nous a été présenté est un document de réflexion fort intéressant pour faire progresser la francophonie canadienne. Je suis fier que tous les ministres se soient mis d'accord sur le bien-fondé du rapport et que notre gouvernement l'ait entériné.

Nous avons notamment convenu de tirer profit des rencontres de grande envergure comme le Sommet de la Francophonie à Québec en 2008, le Congrès mondial acadien en 2009 et d'autres célébrations que j'aborderai pour promouvoir la francophonie canadienne.

I am confident that with this kind of cooperation, the governments of Canada, the provinces and territories will be able to take the lead on key issues and promote concrete projects for communities. This is further proof of our support for open federalism.

I believe there will be many opportunities to follow up on our work in the future. The Canadian government needs to draw up an assessment of the programs and projects of Canadian Heritage, Health Canada and Citizenship and Immigration Canada that support the Francophonie and official languages. This will be an opportunity to identify what we are doing well and to find new ways to do more and to do it better. This exercise will allow us to lay the groundwork so that our work will have the greatest impact possible in minority communities and throughout the entire country.

If we want our efforts to be effective, we must ask whether we are fully exploiting the increasing fund of sympathy towards linguistic duality? I would even go further. Are we sufficiently exploiting the advantages that duality offers in economic, social and cultural terms?

[English]

I believe our linguistic duality is much more than just an aspect of our rich heritage. It is a tremendous asset for individuals and for all of society. Like me, more and more Canadians realize that our linguistic duality is not only a vestige of our past, but also an essential part of our country's future in a world that increasingly values the ability to communicate.

[Translation]

A recent survey done for the Office of the Commissioner of Official Languages revealed that 72 per cent of Canadians consider bilingualism to be important. This is an eloquent statistic that buttresses my willingness to work towards the development of our linguistic duality.

Being bilingual increases the capacity to learn other languages. The more our workers are bilingual, even multilingual, the more competitive Canada will be in an increasingly interconnected world. We are not the only ones to recognize this. The European Union has also made it a cornerstone of its prosperity.

Here in this country, the development of certain industries is already linked to the presence of two official languages. Think of the language industries such as language training, translation and language technologies. Then there is cultural tourism, which will be growing thanks to French and English.

As you can see, certain paths are opening up and in order to make headway in these areas, we need to move towards a renewed and strengthened partnership with all interested parties. The Government of Canada must lead the way by helping Canadians

J'ai confiance que grâce à cette collaboration, les gouvernements du Canada, des provinces et territoires pourront exercer leur leadership dans des dossiers clés et ainsi favoriser la mise sur pied de projets concrets pour les communautés. Voilà une autre preuve de notre adhésion à un fédéralisme d'ouverture.

Parlant d'avenir, je crois que plusieurs occasions se présenteront pour renforcer notre action. Le gouvernement du Canada doit dresser un bilan de plusieurs programmes et projets, notamment de Patrimoine canadien, Santé Canada et Citoyenneté et immigration Canada, qui appuient la francophonie et les langues officielles. Ce sera l'occasion d'identifier ce que nous faisons de bien et de trouver de nouvelles façons de faire plus et mieux. Cet exercice nous permettra de préparer le terrain afin que notre travail ait le plus de retombées possibles dans les communautés minoritaires et dans l'ensemble du pays.

Dans cet esprit de vouloir nous assurer de l'efficacité de nos gestes, je pose la question. Est-ce que nous exploitons pleinement le capital grandissant de sympathie envers la dualité linguistique? J'irai plus loin. Exploitions-nous pleinement les avantages que nous procure cette dualité sur les plans économique, social et culturel?

[Traduction]

Selon moi, notre dualité linguistique est bien plus qu'une richesse patrimoniale. Elle est un atout de taille tant pour les individus que pour la société dans son ensemble. Comme moi, de plus en plus de Canadiens se rendent compte que notre dualité linguistique n'est pas seulement un vestige du passé, mais qu'elle est une partie essentielle de l'avenir du Canada dans un monde où la capacité de communiquer est de plus en plus valorisée.

[Français]

Une enquête récente menée pour le compte du Commissariat aux langues officielles a révélé que 72 p. 100 des Canadiens considèrent que le bilinguisme est important. C'est là une statistique éloquent qui renforce encore ma volonté de travailler à l'essor de notre dualité linguistique.

Être bilingue accroît la capacité d'apprendre d'autres langues. Plus nos travailleurs seront bilingues, voire multilingues, plus le Canada sera compétitif dans un monde où les échanges se multiplient. Nous ne sommes pas les seuls à le reconnaître, l'Union européenne en a aussi fait une pierre angulaire de sa prospérité.

Ici même au pays, l'essor de certaines industries est déjà lié à la présence de deux langues officielles. Songeons notamment aux industries de la langue comme la formation linguistique, la traduction et les technologies langagières. Songeons également à un secteur comme le tourisme culturel qui, grâce au français et à l'anglais, est appelé à croître.

Comme vous pouvez le constater, certaines pistes s'ouvrent et pour prendre les devants dans ces domaines, nous devons nous diriger vers un partenariat renouvelé et renforcé de toutes les parties intéressées. Le gouvernement du Canada doit montrer la

take advantage of their knowledge and seize all the opportunities that are available to them in today's ever more competitive and interconnected environment.

We must build bridges between all Canadians so that French and English can become a collective force, the bond that unites us more securely than legal obligations. We have an asset in our two official languages that play a prominent role in the economic, social and cultural universe of the Americas, the Francophonie and the entire world. We must take full advantage of it.

Between now and the end of the decade, two major events will give us an opportunity to focus on the richness of the Canadian Francophonie and our linguistic duality. First, a historic window of opportunity is opening up with the advent of the 400th anniversary of Quebec City. It will be a tremendous opportunity to celebrate the cultural vitality of Quebec and the dynamism of the Canadian Francophonie.

This celebration will remind us that the French language is Canada's founding language. During this great festival, all Canadians will be able to express their pride in being a part of the great family of francophone countries and living in a country with two official languages.

Then, in 2010, the eyes of the world will be on Vancouver and Whistler during the Olympic and Paralympic games. I know that this is an issue that is near and dear to your hearts. I can already say that the Government of Canada, in collaboration with the organizing committee and British Columbia, wants to project to the world not only the excellence of its athletes and the richness of its culture but also the image of a strong country, proud of its linguistic duality.

I recently signed agreements with the Dialogue Foundation and the Federation of Francophones of British Columbia so that Francophones from that province as well as all Canadian Francophones can play a central role in the Games. This then is the essence of what I wanted to share with you today. The Canadian Francophonie and our two official languages must be promoted and I intend to work with you and people from all backgrounds to achieve that objective.

The work of your committee is important because it looks into issues that closely affect all Canadians. On this subject, allow me to point to the tremendous work that you have accomplished in connection with the study dealing with the Francophone and Acadian communities of Nova Scotia and the report entitled: *French-language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Postsecondary Level*. Last week, our government submitted its reply to this report, reiterating our willingness to play our role, whether it be in terms of education in a minority setting, training or early childhood education, and doing so with regard for each individual's abilities. In closing,

voie à suivre en aidant les Canadiens à tirer profit de leurs connaissances pour saisir toutes les occasions qui s'offrent à eux dans l'environnement de plus en plus compétitif et interconnecté d'aujourd'hui.

Nous devons jeter des ponts entre tous les Canadiens afin que le français et l'anglais deviennent une force collective et un ciment qui nous unit plus sûrement que toutes les obligations réunies. Nous avons à notre actif comme langues officielles deux langues qui jouent un rôle prépondérant dans l'univers économique, social et culturel de l'Amérique, de la Francophonie et du monde entier. Nous devons en tirer pleinement profit.

D'ici la fin de la décennie, deux manifestations d'envergure seront justement l'occasion de mettre en lumière la richesse de la francophonie canadienne et notre dualité linguistique. Dans un premier temps, une fenêtre historique s'ouvre à l'approche du 400^{ième} anniversaire de la ville de Québec. Ce sera une occasion formidable de célébrer toute la vitalité culturelle du Québec et le dynamisme de la francophonie canadienne.

Ces célébrations nous rappelleront que la langue française est la langue fondatrice du Canada. Durant cette grande fête, tous les Canadiens pourront exprimer leur fierté de faire partie de la grande famille de la francophonie et de vivre dans un pays doté de deux langues officielles. Dans un premier temps, en 2010, les yeux du monde entier seront tournés vers Vancouver et Whistler durant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver.

Je sais que c'est un dossier qui vous tient à cœur. Je peux déjà affirmer que le gouvernement du Canada, en collaboration avec le comité organisateur et la Colombie Britannique, a la volonté de projeter aux yeux du monde non seulement l'excellence de ses athlètes et la richesse de sa culture, mais également l'image d'un pays fort et fier de sa dualité linguistique.

J'ai récemment signé des ententes avec la fondation Dialogue et avec la Fédération des francophones de la Colombie Britannique pour que les francophones de cette province ainsi que l'ensemble de la francophonie canadienne soient au cœur des Jeux. Voilà l'essentiel de ce que je voulais partager avec vous aujourd'hui. La francophonie canadienne et nos deux langues officielles doivent être mises en valeur et j'entends travailler avec vous et les gens de tous les horizons afin d'atteindre cet objectif.

La contribution des membres de votre comité est importante car elle nous permet de nous pencher sur des questions qui touchent de près les Canadiens. À ce sujet, permettez-moi de souligner le travail formidable que vous avez accompli dans le cadre de l'étude portant sur les communautés francophones et acadiennes de la Nouvelle-Écosse et du rapport intitulé : *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*. La semaine dernière, notre gouvernement a soumis sa réponse à ce rapport. Nous y réitérons notre volonté de jouer notre rôle, que ce soit en matière d'enseignement en milieu minoritaire, d'apprentissage ou de

thank you for inviting me to speak and I am now ready to answer your questions.

Senator Champagne: Madam Minister, as you mentioned in your speech, in a few days we will be celebrating the first anniversary of the adoption of Bill S-3. It was one of my first pleasant moments in the Senate, which I had just joined.

The reinforcement of Part VII of the Official Languages Act is very important in that the stated obligations can now be enforced through the courts.

During this past year, has your department received any complaints? Have you made a list of complaints regarding compliance with the stated obligations of federal institutions? Have any legal remedies been sought?

Ms. Verner: Since this question deals with specific cases, I will ask my colleague, Hubert Lussier, to answer your question.

Mr. Lussier: Yes, there have been complaints. We do not know about all the complaints that may have been filed. As you know, complaints are filed with the Office of the Commissioner. Perhaps some of them affect us as a department, but I have no in-depth knowledge of what complaints have been made. However, there are some of which I am aware that go back some time.

Senator Champagne: People are beginning to get used to living with the Official Languages Act.

Ms. Verner: Moreover, it was with great pride that our party supported Bill S-3 in the fall of 2005.

Since then, the Clerk of the Privy Council has forwarded a letter to each federal institution outlining the amendments to the Act and the measures which must accordingly be taken. Presentations, training sessions and forums have been held by Canadian Heritage and the Department of Justice in an attempt to raise awareness about Bill S-3 in federal institutions. We are currently working on the development of a strategic guide for the implementation of Bill S-3.

Senator Champagne: Has the abolition of the Court Challenges Program made for fewer complaints or less litigation?

Mr. Lussier: The mechanism by which a complaint can be made under Part VII was not affected at all. It remains entirely available to communities and to anyone who wishes to use it.

Senator Champagne: Last week, we heard rumours on Parliament Hill that with respect to official languages the Court Challenges Program would rise from the ashes. Is this just a dream?

petite enfance et ce, bien entendu, dans le respect des compétences de chacun. En terminant, je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole et je suis maintenant prête à répondre à vos questions.

Le sénateur Champagne : Madame la ministre, comme vous le mentionniez dans votre allocution, dans quelques jours nous célébrerons le premier anniversaire de l'adoption du projet de loi S-3. Ce fut l'un de mes premiers agréables moments au Sénat, puisque je venais à peine d'y arriver.

Le renforcement de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles est très important pour rendre justiciable les obligations énoncées, qui, en fait, peuvent faire l'objet de recours devant les tribunaux.

Au cours de l'année, est-ce que votre ministère a reçu des plaintes? Est-ce que vous avez répertorié des plaintes à propos du respect, dans les institutions fédérales, des obligations énoncées? Est-ce qu'il y a eu des recours en justice?

Mme Verner : Comme il s'agit de dossiers très précis, je vais demander à mon collègue Hubert Lussier de répondre à votre question.

M. Lussier : Oui, il y a eu des plaintes. Nous n'avons pas connaissance de l'ensemble des plaintes qui auraient été déposées. Comme vous le savez, c'est au commissariat que sont déposées les plaintes. Il y en aurait un certain nombre, et peut-être certaines qui nous touchent en tant que ministère, mais je n'ai pas la connaissance fine de ce qui a été déposé. Par contre, il y en a eues certaines dont je suis au courant, qui remontent à un certain temps.

Le sénateur Champagne : Les gens commencent à s'habituer à vivre avec la Loi sur les langues officielles.

Mme Verner : C'est d'ailleurs avec beaucoup de fierté que notre parti a appuyé le projet de loi S-3, à l'automne 2005.

Depuis ce moment, le greffier du Conseil privé a fait part à chaque institution fédérale, par voie de lettre, de la teneur des modifications et moyens qui devaient être pris, conformément à l'adoption de cette loi. Des présentations, des sessions de formation et des forums furent menés par Patrimoine canadien et Justice Canada dans le but de sensibiliser les institutions fédérales au projet de loi S-3. Nous travaillons présentement à l'élaboration d'un guide stratégique pour la mise en œuvre du projet de loi S-3.

Le sénateur Champagne : Est-ce que l'abolition du Programme de contestation judiciaire a fait en sorte qu'il y a moins de plaintes ou de recours en justice?

M. Lussier : Le mécanisme par le biais duquel une plainte peut être logée, en vertu de la partie VII, n'a pas été affecté du tout. Il reste entièrement disponible aux communautés et pour quiconque désire s'en prévaloir.

Le sénateur Champagne : On a entendu certaines rumeurs sur la colline, la semaine dernière, selon lesquelles le Programme de contestation judiciaire, en ce qui concerne les langues officielles, renaîtrait des cendres. Peut-on voir la vie en rose?

Ms. Verner: We can always dream. As you know, this program is being appealed before the courts. So it would not be wise for me to comment.

Senator Tardif: I would like to turn your attention to the relocation of head offices, more specifically, that of the Canadian Tourism Commission from Ottawa to Vancouver, on other words, from a bilingual region to a unilingual region.

Before your arrival, Madam Minister, Ms. Larocque and Mr. Moisan were sharing certain facts with us. Under the cuts and fund reallocations announced by your government on September 25, the Canadian Tourism Commission lost \$5.675 million. This amount was to have been used for its relocation. But the funds were not used.

Does your government intend to return these funds to meet certain needs? For example, language training or the employment of bilingual personnel in Vancouver, in order to meet the requirement to provide services in French. Another need would be allowing federal employees to work in French.

Ms. Verner: Your question is very specific and requires a very precise response. It touches on a particular aspect of the Canadian Tourism Commission. If I am not mistaken, this Commission falls under the responsibility of my colleague Maxime Bernier. If you wish, I can ask him the question and forward you his response. I do not have any information with me about this sum of \$5 million.

Senator Tardif: It is more like \$5.675 million. This amount was mentioned on the list of cuts announced on September 25. It was stated that this cut would affect the Canadian Tourism Commission.

Ms. Verner: I will find out and get a specific response to your question.

Senator Tardif: I would like to go back to the issue of the relocation of head offices. Presently, a temporary regulation protects employees and allows them to work in the official language of their choice.

Are you planning to implement regulations that will guarantee, in permanent fashion, the rights set out in Part V of the Official Languages Act?

Ms. Verner: As you say, this is a temporary measure. I would like to refer you to my introductory remarks. Our Prime Minister, as well as our government, as committed to not contravening any law that guarantees the rights of Francophone minorities, or even the charter.

That said, I am going to look into this question, but do look at my introductory remarks on this issue.

Senator Tardif: My concern is the following. During relocations, we often do not take into consideration the impact with respect to the Official Languages Act. When departments or agencies relocate from one region of the country to another, we

Mme Verner : On peut toujours, de façon générale, voir la vie en rose. Comme vous savez, ce programme fait l'objet de recours devant les tribunaux. Il serait donc mal indiqué de ma part de commenter.

Le sénateur Tardif : J'aimerais attirer votre attention sur le déménagement des sièges sociaux, plus particulièrement celui de la Commission canadienne du tourisme d'Ottawa à Vancouver, soit d'une région bilingue à une région unilingue.

Avant votre arrivée, madame la ministre, Mme Larocque et M. Moisan nous ont fait part de certains faits. Dans le cadre des compressions et des fonds réalloués annoncés par votre gouvernement le 25 septembre dernier, la Commission canadienne du tourisme a fait l'objet d'une compression budgétaire de 5,675 millions de dollars. Cette somme devait servir à son déménagement. Or, ces fonds n'ont pas été utilisés.

Est-ce que votre gouvernement a l'intention de remettre ces fonds pour combler certaines nécessités? On peut penser, notamment, à la formation linguistique, à l'emploi de personnel bilingue à Vancouver, dans le but de rencontrer les exigences en matière de services en français. On peut également penser à la possibilité, pour les employés fédéraux, de travailler en français.

Mme Verner : Votre question est très pointue et requière certes une réponse très précise. Elle touche un aspect particulier de la Commission canadienne du tourisme. Si je ne m'abuse, cette commission relève de mon collègue Maxime Bernier. Si vous le désirez, nous pourrions lui poser la question et vous communiquer sa réponse. Je n'ai pas avec moi d'information concernant cette somme de 5 millions de dollars.

Le sénateur Tardif : Il s'agit de 5,675 millions de dollars. Cette somme fut mentionnée dans la liste des coupures annoncées le 25 septembre dernier. On a indiqué que cette coupure toucherait la Commission canadienne du tourisme.

Mme Verner : Nous allons nous informer et vous produire une réponse précise à votre question.

Le sénateur Tardif : J'aimerais revenir à la question du déménagement des sièges sociaux. Présentement, un règlement provisoire protège les employés et leur offre la possibilité de travailler dans la langue officielle de leur choix.

Prévoyez-vous mettre en place des règlements qui assureraient, de façon plus permanente, les droits en vertu de la partie V de la Loi sur les langues officielles?

Mme Verner : Effectivement, vous l'avez bien mentionné, il s'agit d'une mesure provisoire. J'aimerais vous référer à mes notes d'allocation liminaires. Notre premier ministre s'est engagé, ainsi que notre gouvernement, à ne pas contrevenir d'aucune façon aux lois ou même à la charte qui garantissent les droits des minorités francophones.

Cela dit, nous allons nous pencher sur la question, mais j'aimerais vous référer à ma présentation liminaire à ce sujet.

Le sénateur Tardif : Ma préoccupation est la suivante. Lors de déménagements, il arrive fréquemment que l'on ne tienne pas compte de l'impact par rapport à la Loi sur les langues officielles. Lorsque des organismes ou ministères déménagement d'une

seem to forget the impact that this may have with respect to the Official Languages Act. We do not do this on purpose, we simply do not take impact into account.

After the relocation, it is always more difficult to go back to the impact and it is almost by an ad hoc process that we get back to it. If we could do something more permanently, we would not have to deal with it on a case-by-case basis each time a situation arises. I also believe that there is a certain interest in encouraging more relocations of head offices to different regions of the country. This is why I hope that the government will take the lead on this issue.

Ms. Verner: I thank you for your advice about the need for vigilance. I can assure you that I fully intend to have the Official Languages Act complied with. I think that Ms. LaRocque would like to add to that.

Ms. LaRocque: Just to remind you that an evaluation is underway for this temporary measure, the results of which will be forwarded to the government. I imagine that at that time, this issue will be considered.

Senator Losier-Cool: Good day, Madam Minister. My question deals specifically with the Official Languages Action Plan. Madam Minister, on May 24, I think I understood that you had committed to maintaining the \$751-million funding, over five years, for the Official Languages Action Plan. I know that last week you met with the representatives of the FCFA, the Federation of Francophone and Acadian Communities of Canada, and that they shared their concerns with you. And afterwards, when the deadline arrives, that is, after 2008, if the current government is still there, will it be possible to renew the action plan? Will the funding be renewed in order to reassure the people in these communities?

Ms. Verner: Thank you for your question. Let me tell you right away that our government's commitment towards minority communities is absolutely unwavering. We support the action plan, that is for certain. As I mentioned in my opening remarks, we announced a series of measures, we signed agreements with the provinces on education and on service to communities, I put forward a plan with my colleague the Minister of Immigration to promote francophone immigration. In short, I am working energetically as Minister of La Francophonie and Official Languages. I can assure you that we will continue our discussions with the communities, especially our dialogue.

With respect to 2008, I can tell you that next year, the plan will be evaluated and we will make the best decisions in the best interest of the communities.

Senator Losier-Cool: Thank you. When the action plan was adopted, cultural organizations were critical of the fact that they were not consulted during the development of the plan. I would like to know if, when you carry out this review, you could take into consideration the grievances of these cultural organizations.

région à une autre du pays, on semble oublier l'impact que cela aura par rapport à la Loi sur les langues officielles. On ne le fait pas par mauvaise volonté, on n'en tient tout simplement pas compte.

Par la suite, c'est toujours plus difficile d'y revenir et c'est par processus ad hoc, presque, qu'on y revient. Si on pouvait faire quelque chose de façon permanente, on n'aurait pas à traiter du cas par cas chaque fois qu'une situation se présente. Je crois aussi qu'il y a un certain intérêt à encourager davantage le déménagement de sièges sociaux dans différentes régions du pays. C'est pour cela que j'espère que le gouvernement prendra un leadership dans toute cette question.

Mme Verner : Je vous remercie pour vos conseils de vigilance. Je peux vous assurer qu'il est bien de mon intention que la Loi sur les langues officielles soit respectée. Je pense que Mme LaRocque aimerait compléter.

Mme LaRocque : C'est tout simplement pour rappeler qu'une évaluation est en cours pour cette mesure provisoire et dont les résultats seront remis au gouvernement. J'imagine qu'à ce moment-là, il y aura une considération de cette chose.

Le sénateur Losier-Cool : Bonjour, madame la ministre. Ma question touche spécifiquement le Plan d'action sur les langues officielles. Le 24 mai dernier, madame la ministre, je crois comprendre que vous vous êtes engagée à maintenir le financement de 751 millions de dollars sur cinq ans pour le Plan d'action sur les langues officielles. Je sais que la semaine dernière, vous avez rencontré les représentants de la FCFA, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, et qu'ils vous ont fait part de leur préoccupation. Et après, quand l'échéance arrivera, c'est-à-dire après 2008, si le gouvernement actuel est encore là, est-ce qu'on pourra reconduire le plan d'action? Est-ce que ce financement sera renouvelé afin de sécuriser les gens de ces communautés?

Mme Verner : Je vous remercie de votre question. D'entrée de jeu, je vous dirai que l'engagement de notre gouvernement envers les communautés minoritaires est absolument inébranlable. Nous appuyons le plan d'action, c'est certain. Tel que je le mentionnais dans mes notes d'allocution en début de rencontre, nous avons annoncé toute une série de mesures, nous avons signé des ententes avec les provinces en matière d'éducation, de service avec les communautés, nous avons mis de l'avant un plan avec mon collègue du ministère de l'Immigration pour favoriser l'immigration francophone. Bref, c'est tout un dynamisme qui m'anime comme ministre de La Francophonie et des Langues officielles. Je peux vous assurer qu'on va continuer nos discussions avec les communautés, surtout notre dialogue.

Pour ce qui est de 2008, je vous dirais que l'année prochaine, une évaluation du plan sera faite et, que nous prendrons les meilleures décisions dans le meilleur intérêt des communautés.

Le sénateur Losier-Cool : Merci. Lorsque le plan a été adopté, les sociétés culturelles ont déploré le fait qu'ils n'aient pas été consultés lors de l'élaboration du plan d'action. J'aimerais savoir si, lorsque vous ferez cette révision, vous pourrez prendre en considération les doléances de ces sociétés culturelles.

Ms. Verner: I met with them last week.

Senator Losier-Cool: They are doing a great job for us. I think they are contributing a great deal to Part VII of the Official Languages Act.

Ms. Verner: You are right. I met with them last week and they were particularly disappointed to have been more or less forgotten in the action plan. As I have said, since taking up this position, and even before that, I started a dialogue when we were in opposition. I see people from various organizations on a regular basis and I fully intend to hear from each one of these groups in order to find the best way to help them, and as effectively as possible.

Senator Losier-Cool: I think they have some suggestions.

Ms. Verner: I know, I met with them, they have a lot of suggestions. We set up a future meeting to continue our discussions.

Senator Robichaud: Good day, Madam Minister. I would like to come back to the Court Challenges Program. I know that there is a challenge with respect to the abolition of certain programs. I would like to know what role your department has played in the discussion that preceded the announcement that your government was no longer supporting this program.

Ms. Verner: My colleague Bev Oda was consulted because the program comes under her responsibilities, so maybe Ms. LaRocque could answer you.

Ms. LaRocque: I know that this committee sees the Court Challenges Program in terms of official languages, but it is a program emanating from Canadian Heritage rather than from Minister Verner. It has been used for several purposes, to further several aspects of the Charter. It is quite right that in light of this, Ms. Oda was a part of the consultations on this issue.

Senator Robichaud: But you will agree that this program has greatly helped people in minority situations; it has been very useful. So I would like to believe that several Ministers would have stood up and supported this program that has been so very useful. Am I to believe that at some point this program was no longer thought to be useful, or to have served well, and so it would be dropped?

Ms. Verner: Senator, thank you for your question, but as I said earlier, the Program is before the courts and I do not wish to comment on it.

Senator Robichaud: Ms. Verner, I am not asking you to comment on what is currently before the courts. I am simply asking you to comment on the discussion that took place earlier. I would like to believe that there were defenders of this program that is very important for some minority communities.

Mme Verner : Je les ai rencontrés la semaine dernière.

Le sénateur Losier-Cool : Ils font un très beau travail auprès de nous. Je pense que la société culturelle contribue beaucoup à la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Mme Verner : Vous avez raison, effectivement, je les ai rencontrés la semaine dernière et ils se sont montrés particulièrement déçus d'avoir été un peu oubliés dans le plan d'action. Comme je vous le dis, depuis mon entrée en poste, et même avant que je sois en poste, lorsque nous étions dans l'opposition, j'avais débuté un dialogue. Je vois les gens des différents organismes sur une base très régulière et j'ai bien l'intention d'entendre chacun des groupes de façon à trouver la meilleure façon de les aider, et ce, le plus efficacement possible.

Le sénateur Losier-Cool : Je pense qu'ils ont des suggestions.

Mme Verner : Je le sais, je les ai rencontrés, ils ont beaucoup de suggestions. Nous avons fixé un rendez-vous ultérieur pour continuer nos discussions.

Le sénateur Robichaud : Bonjour, madame la ministre. J'aimerais revenir au Programme de contestation judiciaire. Je sais qu'il y a une contestation face à l'abolition de certains programmes. J'aimerais savoir quel rôle votre ministère a joué dans la discussion qui a précédé l'annonce de votre gouvernement de ne plus appuyer ce programme.

Mme Verner : Ma collègue, Bev Oda, a été consultée parce que le programme relève de ses responsabilités, donc peut-être que Mme LaRocque pourrait vous répondre.

Mme LaRocque : Je sais pertinemment que ce comité pense au Programme de contestation judiciaire sous la lentille des langues officielles, mais c'est un programme qui émane du ministère du Patrimoine canadien plutôt que de celui de la ministre Verner, puisque ce Programme de contestation judiciaire a été utilisé pour plusieurs fins, pour avancer plusieurs aspects de la Charte. C'est bel et bien vrai qu'à la lumière de cela, Mme Oda avait fait partie des consultations à cet égard.

Le sénateur Robichaud : Mais vous conviendrez par contre que ce programme a aidé beaucoup de personnes en situation minoritaire, il a été très utile; j'aimerais donc croire que plusieurs ministres se seraient levés et auraient appuyé ce programme qui a tellement servi. Dois-je croire qu'à un moment donné, on avait cru que le programme n'était plus utile, qu'il n'avait pas servi et qu'on le laissait tomber?

Mme Verner : Sénateur, je vous remercie pour votre question, mais comme je le disais précédemment, le programme fait l'objet d'un recours devant les tribunaux et je ne vais pas commenter sur le programme.

Le sénateur Robichaud : Madame la ministre, je ne vous demande pas de commenter sur ce qui est présentement devant les tribunaux, je vous demande tout simplement de commenter la discussion qui a eu lieu auparavant. J'aimerais croire qu'il y avait des défenseurs de ce programme d'une très grande importance pour certaines communautés en situation minoritaire.

Ms. Verner: Senator, you are asking me to take a stand on the Court Challenges Program that will likely be the subject of discussions in court. That is why I cannot comment.

Senator Robichaud: I do not understand, Ms. Verner. I am not asking you to comment on what is going to happen. I simply want to know whether the program had defenders other than Minister Oda, and particularly from your perspective as Minister of International Cooperation and Minister for La Francophonie and Official Languages. I think my question is quite simple.

Ms. LaRocque: It is unfortunate, senator. Normally we very much enjoy answering all of your questions, but it is true that we are before the Federal Court regarding all aspects of the decision made by the government, and because of that, it would unfortunately be inappropriate for us to comment further.

Senator Robichaud: Then I will have to wait. We may ask you to come back to see us, then.

Ms. LaRocque: We would be delighted to come back. We usually enjoy answering your questions, but our hands are tied in this situation.

Senator Robichaud: Please do not think that I believe there is a lack of good will on your part — absolutely not — but I would have liked to have more information.

The Chair: It is certainly very difficult when responsibility is passed from one department to another. For example, official languages used to be the responsibility of Canadian Heritage; it is now yours, Ms. Verner.

How are you dealing with the fact that Canadian Heritage was previously responsible for raising awareness about official languages in the other departments? Who is responsible now for building departmental awareness and for consulting with communities? You? Canadian Heritage? Or both departments together? In the past, communities were always consulted for their feedback. Who is handling what? Who is responsible? And how is it being done?

Ms. Verner: Thank you for giving me this opportunity to explain my mandate to you. In fact, I am the one who has the honour of handling the various components of official languages, as well as the Canadian Heritage team, both in terms of my mandate's horizontal and vertical aspects. That is what I call them. They give me a great deal of support. We meet every week. I have an office at Canadian Heritage, and in my view, my mandate is extremely clear. I have all the tools I need to carry out my duties. I am not left to work in a vacuum. Absolutely not. I have an excellent team supporting me at Canadian Heritage.

Mme Verner : Sénateur, vous me demandez de prendre des positions par rapport au Programme de contestation judiciaire qui vont probablement faire l'objet de discussions en cours. C'est la raison pour laquelle je ne peux pas commenter.

Le sénateur Robichaud : Je ne comprends pas, madame la ministre. Je ne vous demande pas de commenter sur ce qui va se passer, je veux tout simplement savoir si ce programme avait des défenseurs autres que la ministre Oda, et particulièrement du point de vue de votre rôle en tant que ministre de la Coopération internationale, ministre de la Francophonie et des Langues officielles. Je crois que ma question est assez simple.

Mme LaRocque : C'est regrettable, sénateur, parce que, habituellement, on aime bien fournir des réponses à toutes vos questions, mais il est vrai que nous sommes devant la Cour fédérale concernant tous les aspects de la décision prise par le gouvernement, et en raison de cela, il ne serait malheureusement pas approprié pour nous de faire plus de commentaires que ce qu'on a fait jusqu'à présent.

Le sénateur Robichaud : Alors, je devrai attendre, et à ce moment-là on pourra peut-être vous demander de revenir nous voir.

Mme LaRocque : Ce serait avec plaisir. Habituellement, on aime bien répondre à vos questions, mais on est mal pris dans cette situation.

Le sénateur Robichaud : N'allez pas croire que je crois qu'il y a mauvaise volonté de votre part, absolument pas, mais j'aurais voulu en savoir plus.

La présidente : C'est sûrement très difficile lorsque la responsabilité passe d'un ministère à un autre. Par exemple les langues officielles étaient sous la responsabilité de Patrimoine canadien et sont maintenant sous votre responsabilité, madame la ministre.

Comment composez-vous avec le fait que, auparavant, Patrimoine canadien avait la responsabilité de sensibiliser tous les autres ministères à l'égard des langues officielles? À qui appartient maintenant cette responsabilité de sensibiliser les autres ministères et de consulter les communautés? À vous? À Patrimoine canadien? Ou est-ce que ce sont les deux ministères ensemble? Dans le passé, il y a toujours eu des consultations pour connaître ce que les communautés ont à vous dire. Qui compose avec quoi? Qui a la responsabilité? Et comment cela se fait-il?

Mme Verner : Je vous remercie de me donner l'occasion de vous expliquer mon mandat. En fait, c'est à moi que revient l'honneur d'avoir les différents volets des langues officielles et de l'équipe de Patrimoine canadien autant pour la partie horizontale de mon mandat que pour la partie verticale. Je les identifie comme cela, ils me sont d'un très grand support. On se rencontre toutes les semaines. J'ai un bureau à Patrimoine canadien, et pour moi, le mandat est extrêmement clair. J'ai tous les outils qui me permettent de m'acquitter de mes fonctions. Je ne suis pas laissée dans le vide, absolument pas. J'ai une excellente équipe qui m'épaula à Patrimoine canadien.

Senator Murray: I did not know, until you mentioned it, Ms. Verner, that the Clerk of the Privy Council had written a letter to the federal institutions reminding them of the new amendments to the act. I do not know whether the letter was made public but I presume it is available.

Ms. Verner: Yes, on December 23, 2005. The letter is available. If you would like a copy, we can send you one.

Senator Murray: The Act authorizes the government to make regulations prescribing the manner in which federal institutions' obligations are to be carried out for Part VII. Are you planning on developing regulations in this area?

Ms. Verner: Actually, all options are on the table and we are weighing the pros and cons of each. You probably know far better than I do that it is a process that could be very lengthy. For example, I am told that for regulations, it could take up to two years before everything is in place. All opportunities, all options are on the table. We want to make sure that we have a highly effective act. That is certainly our government's creed. Until then, the act is in effect and we fully intend to obey it. All of the options are on the table, and we are examining the various possibilities.

Senator Murray: What do the organizations representing the minority community think? Have they asked you to make regulations?

Ms. Verner: I will let Mr Lussier answer that because, of course, I meet with the communities for various things, but for now, the matter has not yet been brought up with me directly. I know that Mr Lussier does a lot of consultation with the communities, so I will let him answer.

Senator Murray: I understand the pros and cons very well. I wanted to know what side you were leaning toward.

Ms. Verner: For the moment, I am studying all of the options.

Mr Lussier: There is not a great deal of movement at this point. It is one of the things that certain community members are pushing for and they are also in discussion with the Office of the Commissioner of Official Languages, which has taken a few steps in that regard. There is interest in certain segments of the communities.

Senator Murray: I will ask the same question to the Commissioner of Official Languages.

The Chair: We are running out of time but I will take a few more very brief questions, and I hope the Commissioner of Official Languages will understand.

Senator Tardif: My question is somewhat similar to the one asked by Senator Murray. The issue of regulation aside, has the term "positive measures" been more clearly defined?

Le sénateur Murray : J'ignorais, jusqu'à ce que vous le mentionniez, madame la ministre, que le greffier du Conseil privé avait écrit une lettre aux institutions fédérales pour leur rappeler la teneur des nouvelles modifications de la loi. Je ne sais pas si cette lettre a été rendue publique mais, je présume que la lettre est disponible.

Mme Verner : Oui, le 23 décembre 2005. La lettre est disponible si vous en voulez une copie, on pourra vous en faire acheminer une.

Le sénateur Murray : La loi autorise le gouvernement à procéder par voie de réglementation pour préciser les modalités d'exécution des obligations des institutions fédérales sur la partie VII. Envisagez-vous l'élaboration de règlements sur cette question?

Mme Verner : En fait, toutes les options sont sur la table et l'on évalue les pour et les contres de chacune des options. Vous savez probablement fort mieux que moi que c'est un processus qui pourrait être très long. Par exemple, on me dit que pour un règlement, cela pourrait prendre jusqu'à deux ans avant qu'on puisse venir à bout de tout mettre en place. Toutes les opportunités, toutes les options sont sur la table. On veut s'assurer qu'on aura une loi particulièrement efficace. C'est certainement le credo de notre gouvernement. D'ici là, la loi est en vigueur et on entend bien la respecter. Toutes les options sont sur la table et on évalue les différentes possibilités.

Le sénateur Murray : Quelle est l'opinion des organisations représentant la communauté minoritaire? Vous ont-ils demandé de faire de la réglementation?

Mme Verner : Je vais laisser M. Lussier vous répondre parce qu'évidemment, je rencontre les communautés pour différents sujets et pour le moment, cette question n'a pas été abordée directement avec moi. Je sais que M. Lussier fait beaucoup de consultation avec les groupes communautaires et je vais le laisser répondre.

Le sénateur Murray : Je comprends très bien les pour et les contres, je voulais savoir de quel côté vous penchiez.

Mme Verner : Au moment où on se parle, j'étudie toutes les options.

M. Lussier : Il n'y a pas un mouvement extrêmement vigoureux en ce moment. Cela fait partie des choses que certains membres des communautés préconisent et ils sont en discussion également avec le Commissariat aux langues officielles qui a fait certaines approches de ce côté. Il y a de l'intérêt chez certains segments des communautés.

Le sénateur Murray : Je poserai la même question au commissaire aux langues officielles.

La présidente : Le temps file, mais je vais accepter encore quelques questions très brèves et j'espère que le commissaire aux langues officielles comprendra.

Le sénateur Tardif : Ma question va un peu dans le même sens que la question du sénateur Murray. Si on ne considère pas la question de la réglementation, est-ce qu'on a défini davantage ce qu'on entend par « mesures positives »?

Ms. Verner: You understand that there needs to be more discussion and study of the various options before a definite stand is taken, whether it be regulation or the whole notion of what is called “positive measures.” So I will let Mr. Moisan answer.

Mr. Moisan: Obviously, when the Act was being amended, the legislator decided not to define the term “positive measures,” and we cannot just invent a definition after the fact. It is the job of the courts, insofar as these matters will be before the courts, to clarify what the term means. We can ask questions, and in the guide that we are working on, we are suggesting questions to the Department and to the policy developers, the type of questions that can be asked, but we do not have a definition of the term “positive measure.”

Senator Tardif: Could part of the definition come from the communities themselves?

Ms. Verner: There is ongoing dialogue with the communities and if they have suggestions to make, they are welcome to do so.

Senator Robichaud: The last question pertains to the Jeux de la Francophonie canadienne funding requests to the Department to keep the event going. In my view, it was a very important event for young people. It brought young francophones and francophiles together from every province and territory. Are they still looking for funding?

Ms. Verner: Last week, the Francophonie team came to meet with me, and a representative from the young francophone community let me know that they were very interested in the games. Things are going well in terms of their funding request to Canadian Heritage. Several thousand young people are taking part. I gave them my full and very positive attention.

Senator Robichaud: I urge you to support them. If you have a chance to go to the opening of the games, you will see that it is truly spectacular to see these young people from every province and territory having fun together and celebrating Canada’s Francophonie.

Ms. Verner: You are absolutely right. I had the opportunity, specifically during the meeting with the francophonie team, to share my personal impressions. Young people are the best ambassadors of La Francophonie in Canada. They are highly mobile and it is because they travel a lot within Canada that la francophonie is spreading. I can never emphasize enough the extraordinary boost that we get from the fact that there is 72 per cent support for bilingualism, according to one survey. Young people are among those who are contributing to this.

If I have understood properly, Senator Robichaud, you are inviting me to attend the games with you!

Senator Robichaud: I would love to go, but you will definitely be receiving an invitation. I have already attended a few of them.

Mme Verner : Vous comprenez qu’on doit alimenter la discussion et les différentes options avant de prendre une position sûre, que ce soit la réglementation ou toute la notion de ce qu’on appelle les « mesures positives ». Alors je vais laisser M. Moisan répondre.

M. Moisan : Évidemment, le législateur au moment de la modification de la loi a décidé de ne pas définir ce qu’étaient les « mesures positives » et nous, on ne peut pas arriver après coup et en donner une définition. C’est la tâche des tribunaux, dans la mesure où ces questions seront devant les tribunaux, de donner davantage un sens. On peut poser des questions et dans le guide sur lequel on travaille, on suggère des questions au ministère, aux gens qui font le travail de développement des politiques à savoir voici le type de questions que vous pouvez vous poser, mais on n’a pas de réponse pour définir ce qu’est une « mesure positive ».

Le sénateur Tardif : Une partie de la définition pourrait-elle venir des communautés elles-mêmes?

Mme Verner : Le dialogue est toujours maintenu avec les communautés et si elles ont des suggestions à nous faire, elles sont les bienvenues.

Le sénateur Robichaud : La dernière question concerne les demandes de subventions des Jeux de la Francophonie canadienne au ministère afin de maintenir cet événement qui, d’après moi, était très important pour la jeunesse et regroupait des jeunes francophones et francophiles de toutes les provinces et territoires. Sont-ils encore à la recherche de fonds?

Mme Verner : La semaine dernière, l’équipe Francophonie est venue me rencontrer et un représentant de la communauté des jeunes francophones m’a fait part de leur grand intérêt pour les Jeux de la Francophonie. Cela va bon train en ce qui concerne leur demande de financement à Patrimoine canadien. Plusieurs milliers de jeunes y participent. Ils ont reçu une écoute très attentive et positive de ma part.

Le sénateur Robichaud : Je vous encourage à les appuyer. Si vous avez la chance d’aller à l’ouverture des Jeux, vous verrez que c’est vraiment spectaculaire de voir tous ces jeunes de toutes les provinces et les territoires s’amuser ensemble et célébrer la francophonie canadienne.

Mme Verner : Vous avez absolument raison. J’ai eu l’occasion, justement lors de cette rencontre avec l’équipe de la Francophonie canadienne, de donner mes impressions personnelles. La jeunesse est notre plus belle équipe d’ambassadeurs pour la francophonie canadienne. Elle est très migrante et c’est parce qu’elle se déplace beaucoup à l’intérieur du Canada que la francophonie se répand. Je n’insisterai jamais assez sur le tremplin extraordinaire que nous donne le 72 p. 100 d’appui au bilinguisme, selon un sondage. Derrière tout cela, il y a, entre autres, la jeunesse.

Sur ce, je comprends, sénateur Robichaud, que vous m’invitez à aller aux Jeux de la Francophonie avec vous!

Le sénateur Robichaud : J’aimerais bien y aller, mais vous allez certainement recevoir une invitation. J’y suis déjà allé à quelques reprises.

Ms. Verner: It is certainly very interesting. Some of my staff have been involved in the Jeux de la Francophonie and I have received very positive feedback.

Senator Losier-Cool: Ms. Verner, you were at Bucharest for the Sommet de la Francophonie. In your view, does Canada figure highly in the international French-speaking community? And if so, can its standing be further enhanced?

Ms. Verner: Absolutely. First, FCFA representatives accompanied us to Bucharest. During the sessions with Francophonie ministers leading up to the Summit, Secretary General Abdou Diouf made a request of the representatives of the various countries in attendance. Not all of the countries are unilingual francophone. Some have a tiny French-speaking community, but a community nonetheless, one that needs to be nurtured and promoted. That said, he asked the representatives to use French when making speeches on the international stage. He then used our Prime Minister, Stephen Harper, as an example, saying that with two official languages in his country, Mr. Harper always begins his speeches in French. This was to the credit of our Prime Minister, as well as to Canada and La Francophonie in Canada.

The Chairman: Ms. Verner, on behalf of the honourable senators, I sincerely want to thank you for coming to meet with us today, and I also thank the staff who accompanied you. I hope that, at one point, if we have further questions, we can invite you again before the committee.

Ms. Verner: It would be a pleasure.

(The sitting was suspended.)

(The sitting resumed.)

The Chairman: We now have the pleasure of receiving, for the first time since his official appointment as Commissioner of Official Languages, Mr. Graham Fraser.

Mr. Fraser is accompanied by members of the staff of the Office of the Commissioner of Official Languages, who, for the most part, are accustomed to appearing before our committee. We have Mr. Gérard Finn, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch, Mr. Rénald Dussault, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch, and Ms. Johanne Tremblay, Director, Legal Affairs Branch. Welcome, everyone. Mr. Fraser, you have the floor.

[English]

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Honourable senators, thank you for the invitation to appear before you.

I hope that my first appearance as commissioner before the Standing Senate Committee on Official Languages will mark the beginning of a successful collaboration between us. I have already learned that we share the goal of advancing official languages in

Mme Verner : C'est sûrement très intéressant. Certains membres de mon personnel ont été impliqués dans les Jeux de la Francophonie et j'en ai entendu le plus grand bien.

Le sénateur Losier-Cool : Madame la ministre, vous étiez à Bucarest au Sommet de la Francophonie. Selon vous, le Canada a-t-il une place de choix dans la francophonie internationale? Et si oui, peut-on encore améliorer cette place de choix?

Mme Verner : Absolument. D'abord, des représentants de la FCFA nous ont accompagnés à Bucarest. Lors des sessions avec les ministres de la francophonie précédant le sommet, une chose a été demandée par le secrétaire général Abdou Diouf aux représentants des différents pays qui étaient présents. Ils ne sont pas tous unilingues francophones; certains ont une toute petite communauté francophone, mais elle est là, il faut en prendre soin et la faire connaître. Ceci dit, il a demandé aux représentants de communiquer en français lorsqu'ils avaient à prononcer des discours sur la scène internationale. À ce moment-là, il a cité en exemple notre premier ministre, Stephen Harper, en disant que, avec deux langues officielles dans son pays, M. Harper débute toujours ses discours en français. Cela a été tout à l'honneur de notre premier ministre et tout à l'honneur du Canada et de la francophonie canadienne.

La présidente : Madame la ministre, au nom des honorables sénateurs, je tiens à vous remercier sincèrement d'être venue nous rencontrer aujourd'hui et je remercie également le personnel qui vous a accompagnée. J'ose espérer que si, à un moment donné, on a d'autres questions, on pourra demander à nouveau votre présence au comité.

Mme Verner : Avec plaisir.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Nous avons maintenant le plaisir de recevoir, pour la première fois depuis sa nomination officielle à titre de commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser.

M. Fraser est accompagné de membres du personnel du Commissariat aux langues officielles, pour la plupart, des habitués de notre comité. Nous avons M. Gérard Finn, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications, M. Renald Dussault, commissaire adjoint, Direction générale de l'assurance et de la conformité et Mme Johanne Tremblay, directrice de la Direction des affaires juridiques. Bienvenue à tous. Monsieur Fraser, vous avez la parole.

[Traduction]

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous.

J'espère que ma première comparution à titre de commissaire devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles sera le prélude d'une collaboration enrichissante entre nous. Je sais déjà que nous partageons l'objectif de favoriser les progrès dans le

Canada. My predecessors greatly benefited from your support, and minority official languages communities have used the results of your many initiatives and studies over the years.

As I begin my mandate, I am struck by the fact that your projects and inquiries continue to reflect concerns expressed by Canadians on the future of official languages. With those thoughts in mind, it is with optimism and considerable enthusiasm that I undertake the mandate that I have been given.

As you may recall from my last appearance before you when you considered my nomination, Canada's linguistic duality has always been of great concern to me. Last spring, as a journalist, I was very impressed to hear Minister Josée Verner express her commitment, and that of her government, to the changes made to the Official Languages Act and the 2003 action plan for official languages. Those statements, which I gather she repeated here today before you, are very encouraging and a source of great hope for all Canadians.

I must also point out that since taking office, the government has tabled some legislation related to official languages under which Air Canada is affected, in particular. In addition, the government has indicated that it will never do less than what was set out in the action plan for official languages, that the plan is a minimum that can always be improved.

[*Translation*]

Furthermore, the same government announced budget cuts in September. I cannot comment in detail on these actions since the Office of the Commissioner received numerous complaints and an investigation is underway. I will say, however, that I find it difficult to see how the government's actions are consistent with its words. I therefore urge the government to take all opportunities provided by the current context to put its words of last spring into practice.

There are many themes that deserve government attention. The studies and reflection being undertaken by the Standing Senate Committee on Official Languages, on the 2010 Olympic Games and the relocation of head offices to unilingual regions, for example, are very important, and expectations in these areas are considerable. The same goes for Official Languages (Communications with and Services to the Public) Regulations that are the subject of a proposed amendment dealing with the services provided by the Royal Canadian Mounted Police on the Trans-Canada Highway.

[*English*]

As indicated in studies conducted on high-performance sport by my office, English is the language of international sport. At the 2006 Olympic Winter Games in Turin, English was predominant;

domaine des langues officielles au Canada. Mes prédécesseurs ont bénéficié grandement de votre appui et, depuis longtemps, les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont profité des résultats de vos nombreuses démarches et études.

En ce début de mandat, je suis frappé par le fait que vos projets et vos enquêtes demeurent l'écho des préoccupations de la population canadienne sur l'avenir des langues officielles. Fort de cette constatation, c'est avec optimisme et un enthousiasme considérable que j'entreprends le mandat qui m'est confié.

Comme je l'ai dit la dernière fois que je me suis présenté devant vous, alors que vous examiniez ma candidature, la dualité linguistique canadienne a toujours été une préoccupation pour moi. Au printemps dernier, en tant que journaliste, j'ai été impressionné d'entendre la ministre Josée Verner exprimer son engagement et celui de son gouvernement envers les changements apportés à la Loi sur les langues officielles et le Plan d'action pour les langues officielles de 2003. Ces affirmations très encourageantes, que la ministre Verner a probablement réitérées ici aujourd'hui, suscitent beaucoup d'espoir chez les Canadiens et les Canadiennes.

Je dois aussi souligner que, depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a déposé des projets de loi qui touchent aux langues officielles, en particulier chez Air Canada. De plus, le gouvernement a indiqué que ses actions n'iront jamais en deçà de ce qui est prévu dans le Plan d'action pour les langues officielles, que le Plan d'action est un minimum qui peut toujours être bonifié.

[*Français*]

Par ailleurs, ce même gouvernement a annoncé en septembre des compressions budgétaires. Je ne peux commenter en détail ces actions puisque le commissariat a reçu de nombreuses plaintes et qu'une enquête est en cours. Je dirais toutefois que j'ai de la difficulté à voir comment les gestes du gouvernement s'accordent avec ses paroles. J'invite donc le gouvernement à saisir toutes les possibilités que lui offre l'environnement actuel pour traduire en pratique ses paroles du printemps dernier.

Les thèmes qui méritent l'attention du gouvernement sont nombreux. Les études et les réflexions que le Comité sénatorial permanent des langues officielles entreprend, notamment au sujet des Jeux olympiques de 2010 et du déménagement des administrations centrales vers des régions unilingues, revêtent une grande importance et les attentes sont considérables dans ces domaines. Il en est de même du Règlement sur les langues officielles, communication avec le public et prestation des services, qui fait l'objet d'un projet de modification portant sur les services qu'offre la Gendarmerie royale du Canada sur la transcanadienne.

[*Traduction*]

Comme les études sur le sport de haut niveau du Commissariat l'ont soulevé, l'anglais est la langue du système sportif international. Lors des Jeux olympiques d'hiver de 2006 à

French was only used at the opening and closing ceremonies, even though French is an official language at the Olympics.

In 2010, in Vancouver, here in Canada, we will need to do much better. This is a perfect opportunity for Canada to promote its linguistic duality internationally. The organizing committee must ensure that the requirements set out and the agreements signed with the Government of Canada for cultural events and services to the public and athletes are fully respected. The committee has already signed agreements with various organizations and the Government of Quebec to ensure that the games are a symbol of Canada's linguistic duality, and I applaud them for these initiatives.

As far as I am concerned, it is important that the announced cost overruns do not compromise the bilingual nature of the games. During a recent trip to Vancouver, I had the opportunity to meet with John Furlong, the CEO of the Vancouver Organizing Committee, and we discussed these issues. I was impressed by his sensitivity, his respect for linguistic duality and by the efforts he has already made to ensure that the games reflect that reality.

The broadcasting of the games is also of concern to me. The English language broadcasting rights are held by the CTV network, which is available live throughout Canada. The French language broadcasting rights are shared by TQS and RDS. Outside Quebec, in most cases, those channels are available only on digital cable or by satellite.

[Translation]

This means, for example, that francophones in British Columbia who do not subscribe to those services will not be able to watch the Games in their language. The number of broadcasting hours in each official language is not equal either. In fact, the English-language network, CTV, intends to devote 1,117 hours to the Games, compared with 550 hours for French-language networks.

All of the country's francophones, and particularly those in a minority setting, are at a disadvantage. We need to find a solution to ensure that broadcasting of the Games is accessible and of equal quality, in both official languages, for the benefit of all Canadians.

The production of the Games concerns me as well. In that regard, I draw your attention to the fact that CTV will be responsible for everything related to television production. Interviews and analyses could be conducted in English only. As a former journalist, I am keenly aware of the importance of telling the stories of our French- and English-speaking Olympic athletes.

One of the remarkable aspects of the French-language media coverage in the last Olympic Games was the number of English-speaking medalists who, still out of breath, were able to give interviews in both official languages. I am therefore concerned that no French-language team will be on site during

Turin, l'anglais a prédominé; le français a été relégué aux cérémonies d'ouverture et de fermeture, même s'il a le statut de langue officielle des Olympiques.

À Vancouver en 2010, ici au pays, il faudra vraiment aller plus loin. Il s'agit d'une occasion hors pair pour le Canada de promouvoir sa dualité linguistique sur la scène internationale. Le comité organisateur doit s'assurer du plein respect de l'entente signée avec le gouvernement du Canada sur les services au public et aux athlètes et les manifestations culturelles. Le comité organisateur des Jeux a déjà signé des ententes avec diverses organisations et avec le gouvernement du Québec afin que les Jeux fassent figure de symbole de la dualité canadienne, et je les félicite de ces initiatives.

Selon moi, il importe que les dépassements budgétaires annoncés ne compromettent pas le caractère bilingue des Jeux. Lors d'un récent voyage à Vancouver, j'ai eu l'occasion de rencontrer John Furlong, président du comité d'organisation des Jeux de Vancouver, et de discuter avec lui de ces enjeux. Sa sensibilité et son respect envers la dualité linguistique m'ont impressionné, tout comme les efforts qu'il a déjà déployés pour faire des Jeux le reflet de cette réalité.

La diffusion des Jeux retient aussi mon attention. En langue anglaise, le réseau responsable sera CTV, qui est accessible en direct partout au Canada. Les chaînes TQS et RDS diffuseront les Jeux en français. À l'extérieur du Québec, dans la plupart des cas, ces chaînes sont disponibles seulement sur le câble numérique ou par satellite.

[Français]

Cela signifie que, par exemple, les francophones de la Colombie-Britannique qui ne sont pas abonnés à ces services ne pourront pas voir les Jeux dans leur langue. Le nombre d'heures de diffusion des Jeux dans chacune des langues officielles n'est pas égal non plus. En effet, le réseau anglais CTV a l'intention de consacrer 1 117 heures aux Jeux, comparativement à 550 heures aux chaînes de langue française.

Tous les francophones du pays et en particulier ceux des communautés minoritaires sont désavantagés. Il faut trouver une solution afin d'assurer que la diffusion des Jeux soit accessible et de qualité égale, dans les deux langues officielles, pour le bénéfice de tous les Canadiens et les Canadiennes.

La production des Jeux me préoccupe également. À cet égard, je porte à votre attention que le réseau CTV s'occupera de tout l'aspect de la production télévisuelle. Les entrevues et les analyses pourraient bien ne se faire qu'en anglais. En tant qu'ancien journaliste, je suis très conscient de l'importance de raconter les histoires de nos athlètes olympiques francophones et anglophones.

L'un des aspects remarquables de la couverture médiatique de langue française des derniers Jeux olympiques a été le nombre de médaillés anglophones qui, encore tout essoufflés, ont été capables de s'exprimer dans les deux langues officielles lors des entrevues. J'appréhende donc qu'aucune équipe de langue

the event and that French-language athletes will be left without media coverage. CTV should consider partnership possibilities. Radio-Canada, for example, could become a partner.

However, French-speaking athletes have to deal with the issue of respect for linguistic duality well before the games, because they often encounter language obstacles that add to the difficulties of their sport. Despite the efforts of Sport Canada and some organizations to integrate linguistic duality into the sport system, work remains to be done to provide support services and mechanisms to athletes in both official languages.

[*English*]

The relocation of central head offices from a bilingual to a unilingual region is becoming more frequent, an occurrence that has significant repercussions. A case in point is the Canadian Tourism Commission. The commission must not lose sight of the francophone tourism market. When I was in Vancouver recently, I learned that that is the province's only tourism growth sector, thanks in part to the institutions in the minority community and their efforts to sell francophone travellers on British Columbia. Relocation must not affect the right of employees to work in the official language of their choice. Thus, it is important to make provisions for permanent measures to safeguard employees' language of work rights, as well as those of future hires.

On June 27, 2005, the Treasury Board established a temporary implementation principle, but its scope is rather limited. Indeed, under this principle, institutions relocating their head office to a unilingual region are only required to maintain the status quo regarding the rights of employees choosing to relocate.

It is my opinion that the government should adopt regulations that confer language of work rights on employees working in head offices located in unilingual regions. This would eliminate the need to intervene each time the head office of a federal institution is relocated from a bilingual to a unilingual region.

Lastly, the government could use its regulatory power under subsection 38(1) of the Official Languages Act to recognize the special situation of single vocation institutions, like the RCMP Training Academy in Regina, the Royal Military College in Kingston, and the Canadian Coast Guard College in Nova Scotia, and grant language of work rights to the employees of these institutions.

[*Translation*]

Regulation is also necessary with respect to the implementation of institutions' obligations in the area of communications with and services to the public. As you know, the President of the

française ne soit présente sur les lieux de l'événement et que les athlètes francophones soient laissés sans couverture médiatique. Il serait important que CTV examine les possibilités de partenariat. Radio-Canada, par exemple, pourrait devenir partenaire.

Cependant, pour l'athlète francophone, le problème du respect de la dualité linguistique surgit bien avant les Jeux, car souvent il est confronté à des obstacles linguistiques qui s'ajoutent aux difficultés liées à son sport. Malgré les efforts de Sport Canada et de certains organismes d'intégrer la dualité linguistique dans le système sportif, il reste du travail à faire pour offrir les services et les mécanismes de soutien aux athlètes dans les deux langues officielles.

[*Traduction*]

Les déménagements d'administrations centrales d'une région bilingue vers une région unilingue sont de plus en plus fréquents et ils entraînent des répercussions importantes. Je pense notamment à l'exemple de la Commission canadienne de tourisme. La Commission doit garder en vue le marché du tourisme francophone. Quand j'étais à Vancouver récemment, j'ai appris que c'est le seul secteur du tourisme en hausse dans la province, grâce en partie aux institutions de la communauté minoritaire et à leurs efforts pour valoriser la Colombie-Britannique aux yeux des voyageurs francophones. Les déménagements ne doivent pas priver les employés du droit de travailler dans la langue officielle de leur choix. Il est donc essentiel de prévoir des mesures permanentes pour protéger les droits des employés en matière de langue de travail et garantir ceux des employés qui seront engagés après le déménagement.

Le 27 juin 2005, le Conseil du Trésor a établi un principe d'application temporaire, mais sa portée est plutôt limitée. En effet, selon ce principe, les institutions qui déménagent leur siège social dans une région unilingue sont seulement tenues de maintenir le statu quo en ce qui concerne les droits des employés qui choisissent de déménager.

Je suis d'avis que le gouvernement devrait adopter un règlement qui confère des droits linguistiques en matière de langue de travail aux employés œuvrant aux sièges sociaux situés dans des régions unilingues. L'adoption de ce règlement éliminerait la nécessité d'intervenir chaque fois que le siège social d'une institution fédérale déménage d'une région bilingue à une région unilingue.

Enfin, le gouvernement pourrait utiliser son pouvoir de réglementation en vertu du paragraphe 38(1) de la Loi sur les langues officielles pour reconnaître la situation particulière des institutions à vocation unique, telles que l'école de formation de la GRC à Regina, le Collège militaire royal du Canada à Kingston et le Collège de la Garde côtière canadienne en Nouvelle-Écosse. Il faudrait accorder aux employés de ces institutions des droits en matière de langue de travail.

[*Français*]

La nécessité d'adopter un règlement s'impose également à l'égard de la mise en œuvre des obligations des institutions dans le domaine du service et de la communication avec le public.

Treasury Board published a proposed amendment of the Official Languages (Communications with and Services to the Public) Regulations in the *Canada Gazette*. The amendment follows the Federal Court's decision in *Doucet vs. Canada*, which dealt with the RCMP's obligations on a section of the Trans-Canada Highway served by the Amherst detachment in Nova Scotia. In her last annual report, my predecessor indicated that the federal government should take advantage of the opportunity to consider reworking the Regulations.

Instead, the government chose a minimalist approach that will result in the imposition of linguistic obligations on a single RCMP detachment. The amendment to the Regulations will create a situation whereby RCMP detachments will have obligations if they provide services to sections of the Trans-Canada Highway where there is a point of entry to another province that is officially bilingual. However, according to the wording of the proposed amendment, a detachment would only have obligations if the demand from the public for services, over a year, is at least five percent in either official language.

I simply cannot support the amendment in its current form. The approach that imposes an assessment of demand based on the criteria of proportionality is unacceptable. It disregards the Federal Court's decision that accepted the evidence that the demand from the travelling public for services in French largely exceeded five percent of the overall annual demand. Moreover, the second criterion chosen in the proposed amendment, that is, a point of entry into an officially bilingual province, makes the criterion of proportionality useless.

To improve the amendment, I propose that the government remove the obligation to assess demand and that it also consider modernizing the Regulations to clarify the implementation of federal institutions' obligations.

I must tell you, honourable senators, that I take the linguistic rights of Canadian travellers, whether they be French- or English-speaking, seriously. I believe that it is paramount that linguistic policies be designed with the travelling public in mind. It is essential that Canadians be able to travel this country knowing that particular attention will be paid to their linguistic rights.

[English]

The efforts you are undertaking on the issues I have discussed here are very important. The government must listen to the official language minority communities and adopt concrete measures to demonstrate its commitment to linguistic duality.

Honourable senators, I am now ready to answer your questions.

Comme vous le savez, le président du Conseil du Trésor a publié, dans la *Gazette du Canada*, un projet de modification du règlement sur les langues officielles — communication avec le public et prestation des services. Ce projet donne suite au jugement de la Cour fédérale dans l'affaire *Doucet c. Canada* qui portait sur les obligations de la GRC sur le tronçon de la transcanadienne desservi par le détachement d'Amherst en Nouvelle-Écosse. Dans son dernier rapport annuel, mon prédécesseur indiquait que le gouvernement fédéral devrait profiter de l'occasion pour envisager une refonte du règlement.

Le gouvernement a plutôt choisi de privilégier une approche minimaliste qui aura comme résultat d'imposer des obligations linguistiques à un seul détachement de la GRC. En effet, la modification du règlement fera en sorte que les détachements de la GRC auront des obligations s'ils offrent des services sur un tronçon de la transcanadienne où l'on retrouve un lieu d'entrée dans une province officiellement bilingue. Cependant, selon le libellé du projet de règlement, un détachement aurait des obligations seulement si la demande de services provenant du public, au cours d'une année, est d'eau moins 5 p. 100 dans l'une ou l'autre langue officielle.

Je ne peux tout simplement pas appuyer cette modification dans son libellé actuel. L'approche qui impose l'évaluation de la demande en fonction du critère de proportionnalité est inacceptable. Elle ignore le jugement de la Cour fédérale qui a retenu la preuve que la demande de services en français de la part du public voyageur excédait largement 5 p. 100 de la demande globale annuelle. En outre, le deuxième critère retenu dans le projet de règlement, soit la présence d'un lieu d'entrée sur le tronçon dans une province officiellement bilingue rend inutile le critère de proportionnalité.

Afin d'améliorer ce règlement, je préconise que le gouvernement le modifie en y retirant l'obligation d'évaluer la demande. Plus encore, je propose au gouvernement d'envisager une modernisation de la réglementation afin de préciser la mise en œuvre des obligations des institutions fédérales.

Je dois vous dire, honorables sénateurs, que je prends au sérieux les droits linguistiques des voyageurs canadiens, qu'ils soient francophones ou anglophones. J'estime de la plus haute importance que les politiques linguistiques soient conçues en tenant compte du public voyageur. Il faut absolument que la population canadienne puisse voyager au pays en sachant que l'on accordera une attention particulière à ses droits linguistiques.

[Traduction]

Les travaux que vous entreprenez sur les sujets dont je viens de vous entretenir sont très importants. Le gouvernement doit être à l'écoute des communautés de langue officielle en situation minoritaire et adopter des mesures concrètes pour montrer son engagement envers la dualité linguistique.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

[Translation]

Senator Tardif: Mr. Fraser, I want to congratulate you on your appointment. I would also like to thank you for your excellent presentation. You understand the issues affecting official-language-minority communities and the issue of linguistic duality in our country. I was very happy to hear some of your observations.

I would like to come back to the matter of the relocation of head offices of federal institutions. You suggested that it would be important to adopt regulations ensuring language-of-work rights to employees of head offices located in unilingual regions and to create a permanent measure. You acknowledge the importance of regulating that aspect.

Mr. Fraser: I think it is important. If we look at the Canadian Tourism Commission document, we see that nine French-speaking employees out of 90 requested a transfer from Ottawa to Vancouver. That already constitutes a significant drop in the proportion of French-speaking employees. Clearly, a federal institution that does not have French-speaking employees finds it increasingly difficult to provide services in French.

In my travels to Vancouver, Halifax and Charlottetown, I have noticed that the Part 7 issue and the right to work in French are related. If a minority community does not show signs of vitality, French-speaking employees will have difficulty agreeing to a transfer. And if they do take one, it will be difficult for them to remain there. I think that there is a fundamental link between a community's vitality and the right to work there in one's language in an institution that is transferred to another region.

Senator Tardif: If I understand you correctly, you believe that in the case of the Canadian Tourism Commission's relocation, it would be important to insist on Parts 4, 5 and 7 of the Official Languages Act?

Mr. Fraser: Yes, I think it is important. If not, we are going to slowly reduce the number of French-speaking employees and the impact on minority communities and limit the ability of institutions to provide services in both official languages.

Senator Tardif: Has the Office of the Commissioner ever undertaken a study on the impact of the Canadian Tourism Commission's relocation and perhaps the impact of previous relocations of head offices?

Mr. Fraser: Mr. Finn can better answer your question as I have just been appointed Commissioner of Official Languages. I do not know whether any such studies were or are currently being conducted.

Senator Tardif: I ask the question because our committee is studying the matter.

Mr. Finn: There are no current studies on the impact of the Canadian Tourism Commission's relocation. However, in 1997, the Office of the Commissioner published a study on transfers, particularly those of manpower services transferred

[Français]

Le sénateur Tardif : Monsieur le commissaire, je tiens à vous féliciter pour votre nomination. Je vous remercie également pour votre excellente présentation. Vous comprenez les enjeux qui affectent les minorités de langue officielle ainsi que la problématique de la dualité linguistique dans notre pays. J'ai été très heureuse de voir certaines de vos constatations.

J'aimerais revenir sur la question des déménagements de bureaux principaux d'institutions fédérales. Vous avez suggéré qu'il serait important d'adopter un règlement qui confère des droits linguistiques en matière de langue de travail aux employés qui travaillent aux sièges sociaux situés dans les régions unilingues et de mettre sur pied une mesure permanente. Vous reconnaissez l'importance de réglementer cet aspect.

M. Fraser : Je pense que c'est important. Si on examine le texte de la Commission canadienne du tourisme, on constate que neuf employés francophones sur 90 ont demandé un transfert d'Ottawa à Vancouver. Cela constitue déjà une réduction substantielle de la proportion d'employés francophones. De toute évidence, une institution fédérale sans employés francophones trouve qu'il est de plus en plus difficile de fournir des services en français.

En voyageant à Vancouver, à Halifax et à Charlottetown, j'ai remarqué que la question de la partie 7 et celle du droit de travailler en français sont reliées. Si une communauté minoritaire ne montre pas de signes de vitalité, les employés francophones auront de la difficulté à accepter un transfert ou s'ils l'acceptent, il sera difficile pour eux d'y rester. Je pense qu'il existe un rapport fondamental entre la vitalité de la communauté et le droit d'y travailler dans sa langue au sein d'une institution transférée dans une autre région.

Le sénateur Tardif : Si je vous comprends bien, vous croyez que dans le cas du déménagement de la Commission canadienne de tourisme, il serait important de travailler à faire valoir les parties IV, V et VII de la Loi sur les langues officielles?

M. Fraser : Oui, je pense que c'est important. Sinon, on va tranquillement diminuer le nombre d'employés francophones, diminuer l'impact sur les communautés minoritaires et réduire la capacité des institutions de fournir des services dans les deux langues officielles.

Le sénateur Tardif : Est-ce que le commissariat a déjà entrepris une étude sur l'impact du déménagement de la Commission canadienne du tourisme et peut-être l'impact de déménagements antérieurs de sièges sociaux?

M. Fraser : M. Finn pourra mieux répondre à votre question parce que je viens tout juste d'être nommé commissaire aux langues officielles. J'ignore s'il y a des enquêtes qui ont déjà été faites ou qui sont présentement en cours.

Le sénateur Tardif : Je pose la question parce que notre comité étudie cette question.

M. Finn : Il n'y a pas d'enquête en cours quant à l'impact du déménagement de Commission canadienne du tourisme. Toutefois, en 1997 le Commissariat a publié une étude sur les transferts, en particulier celui des services de main-d'œuvre qui

from the federal government to the provinces. However, there were no specific studies on the transfer of head offices and the effects on communities.

Senator Champagne: I must say that, like you, I am furious about what is going to happen with the broadcasting of the Olympics. We discussed the matter last week with people who were speaking about negotiations.

The figures you give us indicate less than half the number of broadcasting hours in French. To receive TQS or RDS, you need access to cable services. Cable is not available in all rural areas and not everyone can afford it. And if you do not have cable, you cannot get RDS. As for TQS, I believe that it is available with basic cable service.

If there is no French-speaking team on site, one would hope there might be someone in the studio. Yet, French-speaking athletes who do not speak English will not be able to say "Hi, Mom and Dad. I'm very happy." It is very sad.

Mr. Fraser: The problem is actually two-fold. First, I think that it is a very serious issue for francophone viewers. The issue is tricky because it is like what happened with *La Soirée du Hockey*. The rights did not belong to the Vancouver Games. The Organizing Committee for the Olympic Games sold the rights for a rather substantial fee. This makes it more difficult to fix the situation.

Are partnerships possible? After paying so much for broadcasting rights, CTV is not going to race after additional costs. It is not something that is controlled. My fear is that all of the efforts being put into the site will be lost if television production of the Olympics does not respect linguistic duality. There might be great respect for linguistic duality on site, but that will be completely lost on most Canadians who will be watching the Games on television.

Senator Champagne: When the rights were awarded, someone somewhere on the IOC could have insisted and pointed out that while CTV may be willing to pay a higher price, it should also be able to provide Canadians with the broadcasting that they are entitled to expect.

Mr. Fraser: You are going beyond my current research.

Senator Champagne: If I have given you a new lead, I am delighted.

The Chair: My question builds on Senator Champagne's question. It is disheartening to see that the same thing happened with the Calgary Olympics in 1988. If this is the case, is there a mechanism or regulation that would prevent this from happening again, so that we do not end up with a fait accompli that is more or less acceptable?

Mr. Fraser: I share your concerns, but I can tell you that as a viewer of the Torino Games, I noticed how much the coverage of the Games was an asset to Canada's linguistic duality. If I

ont été transférés du gouvernement fédéral aux provinces. Mais il n'y a pas eu d'études particulières sur le transfert de sièges sociaux et les effets sur les communautés.

Le sénateur Champagne : Je dois dire qu'avec vous je suis complètement en fureur de voir ce qui va se passer aux Jeux olympiques au niveau de la diffusion. Nous en parlions la semaine dernière avec des gens qui parlaient de négociations.

Les chiffres que vous nous donnez présentement affichent la moitié moins d'heures de diffusion en français. Pour pouvoir capter TQS et RDS, il faut avoir accès aux services de câblodistribution. Ce n'est pas dans toutes les campagnes qu'on peut avoir le câble ou qu'on a les moyens de se le payer. Et si on n'a pas le câble, on n'a pas RDS. Quant à TQS, je crois qu'il est disponible sur la première bande.

Sans équipe francophone sur place, on peut penser qu'il y aura peut-être quelqu'un en studio. Mais les athlètes francophones qui ne parlent pas anglais ne pourront pas dire «Bonsoir papa, bonsoir maman, je suis très content.» C'est tragique.

M. Fraser : Effectivement, il s'agit d'un double problème. D'abord, je pense que c'est très sérieux pour les auditeurs francophones. Le problème est difficile à régler parce qu'il est comparable à ce qui s'était passé avec *La Soirée du Hockey*. Ces droits n'appartenaient pas aux Jeux de Vancouver et le comité organisateur des Olympiques a vendu les droits à prix assez élevé. Cela rend davantage difficile l'ajustement de la situation.

Y a-t-il possibilité de partenariats? Après avoir payé si cher pour les droits de télédiffusion, CTV ne courra pas après des coûts additionnels. Ce n'est pas quelque chose qui est contrôlé. Ce que je crains, c'est que tous les efforts déployés sur le site soient perdus de vue si la production télévisuelle des Olympiques ne respecte pas la dualité linguistique. On peut voir sur place des Jeux qui sont très respectueux de la dualité linguistique, mais que la perspective soit tout à fait perdue par la grande majorité des Canadiens qui regarderont les Jeux à la télévision.

Le sénateur Champagne : Au moment de l'octroi des droits, quelqu'un, quelque part au CIO aurait pu insister et faire valoir le fait que CTV est peut-être prêt à payer un montant plus élevé, mais qu'il devrait également être en mesure de fournir à la population canadienne la diffusion à laquelle elle est en droit de s'attendre.

M. Fraser : Vous allez plus loin que mes recherches actuellement.

Le sénateur Champagne : Si je vous ai donné un filon, vous m'envoyez ravie.

La présidente : Ma question découle de celle de madame le sénateur Champagne. Il est désolant de constater que la même chose s'est produite aux Jeux olympiques de Calgary en 1988. Si c'est le cas, existe-t-il un mécanisme ou un règlement qui éviterait que cela se reproduise et qu'on ne se retrouve pas devant un fait plus ou moins acceptable?

M. Fraser : Je partage vos soucis, mais je peux vous dire qu'en tant que téléspectateur des Jeux de Turin, j'ai remarqué à quel point la couverture des Jeux a été un atout pour la dualité

understand correctly, you have invited CTV representatives to appear before the committee. Those are the people you will have to put these questions to.

Senator Robichaud: Speaking of broadcast coverage, section 13.1 of the multiparty agreement stipulates that:

[t]he Parties will make reasonable efforts to ensure that domestic radio and television broadcasts of the Games by the Canadian broadcast rights holders for the Games are in French and English.

Their only obligation is to make reasonable efforts. We asked the people who came to testify last week when they would know whether or not it was possible.

I congratulate you for recommending that the government withdraw the obligation to assess demand for services along the section of the Trans-Canada Highway. Although New Brunswick is officially bilingual, there are a lot of people from out of province, including Quebecers, who use that section of the Highway. And often, people who get stopped by police for an infraction, whether it be speeding or illegal passing, do not ask for service in their language, which is their right, for fear of vexing the officer and in the hopes that they can get away with a simple warning.

Mr. Fraser: You are speaking of something I have not yet experienced!

Senator Robichaud: I spoke earlier about court challenges. In your view, was the program very important for official language minorities?

Mr. Fraser: I will be cautious. If we look at the Supreme Court decisions that have affected Section 23 of the Charter, for example, whether it be reinforcing access rights to education in French, control over school boards or parents' immersion rights in Quebec — rights that were clarified by the Casimir decision — you will find that, as you look closer, those proceedings were funded through this program.

I do not want to go any further because the Office of the Commissioner is in fact in the process of conducting an in-depth study of the complaints received. There were 40 complaints on my desk the first day I arrived. I think there is double that or more now. We have already begun researching the complaints. Mr. Dussault, would you like to add something?

Renald Dussault, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch, Office of the commissioner of Official Languages: Madam Chairman, as the Commissioner indicated, the process is underway. We already have an investigator working on the complaints received. You also understand that given the confidential nature of the complaints, I cannot give too much detail. I can certainly assure you that an investigator is working very hard to try to follow up on the complaints that we have received.

linguistique au Canada. Si je comprends bien, vous avez convoqué les représentants de CTV à comparaître devant le comité, et c'est à ces gens que vous allez devoir poser ces questions.

Le sénateur Robichaud : En parlant de radiodiffusion et télédiffusion, l'entente multipartite stipule à l'article 13.1 :

Les parties feront leur possible pour que les émissions des diffuseurs officiels des Jeux du Canada, la radio et la télévision soient en français et en anglais.

La seule obligation qu'ils ont est de faire leur possible. Nous avons demandé aux gens qui sont venus témoigner la semaine dernière à quel moment ils sauront si c'est possible ou non.

Je vous félicite aussi de préconiser que le gouvernement retire l'obligation d'évaluer la demande en ce qui a trait aux services le long du tronçon de la Transcanadienne. Au Nouveau-Brunswick, même si on est officiellement bilingue, il y a beaucoup d'étrangers, dont des Québécois, qui empruntent ce tronçon. Et souvent, les gens qui se font arrêter par des policiers pour une infraction quelconque, que ce soit un excès de vitesse ou encore un dépassement illégal, n'exigent pas de se faire servir dans leur langue, ce qui est leur droit, de peur de froisser l'agent, et en espérant qu'ils pourraient peut-être s'en tirer avec un simple avertissement!

M. Fraser : Vous parlez d'une expérience que je n'ai pas encore vécue!

Le sénateur Robichaud : J'ai parlé, plus tôt, de contestation judiciaire. Pour vous, est-ce que ce programme était d'une grande importance pour les minorités de langues officielles?

M. Fraser : Je vais être prudent. Si on regarde les décisions de la Cour suprême qui ont affecté l'article 23 de la Charte, par exemple, que ce soit le renforcement des droits d'accès à l'école française, le contrôle des commissions scolaires, ou les droits des parents en immersion au Québec — droits qui ont été clarifiés par la décision Casimir —, vous allez trouver, en regardant plus près, que ces procès ont été financés par ce programme.

Je ne veux pas aller plus loin, parce qu'effectivement le commissariat est en train de faire une étude approfondie sur les plaintes reçues. Il y avait 40 plaintes sur mon bureau quand je suis arrivé la première journée; je pense qu'il y a le double ou plus maintenant. On a déjà commencé à faire des recherches pour faire une étude de ces plaintes. Monsieur Dussault, voulez-vous ajouter quelque chose?

Renald Dussault, commissaire adjoint, Direction générale de l'assurance et de la conformité, Commissariat aux langues officielles : Madame la présidente, comme le commissaire l'a indiqué, le processus est en branle. Nous avons déjà un enquêteur qui travaille sur le nombre de plaintes reçues. Vous comprenez aussi que compte tenu de la confidentialité des plaintes, je ne peux pas trop donner de détails. Je peux certainement vous assurer qu'il y a un enquêteur qui travaille très activement pour essayer de donner suite aux plaintes que nous avons reçues.

Senator Robichaud: Have you considered intervening as a third party in the case that is now before the courts?

Mr. Fraser: We decided not to intervene at the first level. I will spare you the details, but we looked at it. Ms. Tremblay could perhaps give you a more detailed answer.

Johanne Tremblay, Director, Legal Affairs Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: Because we are investigating the complaints regarding the program funding cuts, we are unable to intervene in the judicial review proceeding that is taking place at the same time. This is so that we can maintain the impartiality of our investigations, as the priority is currently on the investigation.

Senator Robichaud: Cuts were also made to the literacy program, another program that was of great help to some minority communities. That is the case back home in New Brunswick where there were a number of initiatives. We are told that the federal government will no longer intervene at the local level, but rather at the provincial or regional association level. In my area, the loss of this funding will cause serious hardship. Do you intend to examine the impact of these cuts on the communities?

Mr. Fraser: I know for a fact, looking at a number of the complaints received at the Office of the Commissioner, that those cuts were definitely mentioned. That is part of the investigation underway.

Senator Robichaud: You are looking at all of the cuts?

Mr. Fraser: Yes.

Senator Robichaud: Can we expect to hear your opinions on the cuts soon?

Mr. Fraser: Certainly once we have completed the study required to know whether we will follow up on the complaints, I will be in a better position to comment. However, in the meantime, I definitely do not want to prejudice the investigation in any way. We are not free to comment, and we must remain impartial. I already gave you an analogy: when I appear before you, I am somewhat like a lawyer who becomes a judge. The first cases are the most important ones for reinforcing the position's impartiality. I am going to reserve the right not to comment in this case.

Senator Robichaud: I understand, but what I wanted to know was rather how long it would be before we could benefit from your advice, once all the complaints have been examined?

Mr. Fraser: For the moment, I am not in a position to give you a timeframe.

Mr. Dussault: It might be helpful to point out, obviously, that the formal investigation process currently underway — again, speaking in confidence — is a process that leads to a preliminary

Le sénateur Robichaud : Avez-vous pris en considération de faire une intervention comme tierce partie dans la cause qui est maintenant devant les tribunaux?

M. Fraser : En première instance, on a décidé de ne pas intervenir. Je passe les détails, on a étudié cela. Mme Tremblay pourrait peut-être répondre plus en profondeur.

Johanne Tremblay, directrice, Direction des affaires juridiques, Commissariat aux langues officielles : Effectivement, en raison du fait qu'on mène une enquête sur les plaintes portant sur les coupures au financement du programme, on n'est pas en mesure d'intervenir dans la procédure de contrôle judiciaire qui se déroule en même temps, et ce, afin de préserver le caractère impartial de notre enquête, la priorité étant sur l'enquête en cours en ce moment.

Le sénateur Robichaud : Il y a aussi eu des coupures au programme d'alphabétisation, programme qui, là aussi, aidait énormément certaines communautés en situation minoritaire. C'est le cas chez nous au Nouveau-Brunswick, où il y avait plusieurs interventions et où on nous dit que le gouvernement fédéral n'interviendra plus au niveau local mais plutôt au niveau des associations provinciales ou régionales. Dans ma région, la perte de ce financement causera de sérieuses difficultés. Avez-vous l'intention d'examiner l'impact que ces coupures pourraient avoir sur les communautés?

M. Fraser : Je sais pertinemment, en regardant plusieurs des plaintes soumises au Commissariat, qu'ils ont mentionné effectivement ces coupures. Cela fait partie de l'enquête déjà en cours.

Le sénateur Robichaud : Vous examinez toutes les coupures?

M. Fraser : Oui.

Le sénateur Robichaud : Peut-on s'attendre à entendre bientôt vos opinions sur ces coupures?

M. Fraser : Il est certain que quand on aura fait l'étude nécessaire pour savoir si on donne suite aux plaintes ou pas, je serai plus en position de commenter. Mais en attendant, je ne veux absolument pas préjuger de l'enquête d'une façon ou d'une autre. Nous avons un droit de réserve, une obligation d'impartialité. Je vous ai déjà donné le parallèle : lorsque je compare devant vous, je suis un peu comme un avocat qui devient juge. Les premières causes sont les plus importantes pour renforcer l'impartialité de la position. Je vais maintenir le droit de réserve que j'ai dans ce cas.

Le sénateur Robichaud : Je comprends mais ce que je voulais savoir c'était plutôt dans combien de temps, on pourrait avoir le bénéfice de vos conseils, une fois que toutes les plaintes auront été examinées?

M. Fraser : En ce moment, je ne suis pas en position de vous donner un échéancier.

M. Dussault : Il serait peut-être bon de préciser qu'évidemment, le processus d'enquête formel en cours actuellement, toujours sous le sceau de la confidentialité, est un

report, which we share with the complainants and institutions involved. It is after this that we take these comments into account in terms of the final report.

The investigation process itself, unlike the verification process, is always conducted in confidence and contains a certain number of stages. It is probably safe to say that a preliminary report will be ready by early next year, but the report will be discussed and submitted to the parties involved.

[English]

Senator Murray: With regard to the Olympics, I presume that if CBC Radio-Canada had outbid CTV, we would not be facing this problem. Is that correct?

Mr. Fraser: That is correct. Take a look at the difference between the CBC bid and the CTV bid. There is a substantial margin present.

Senator Murray: I did not know that.

Mr. Fraser: I believe is about a \$40-million difference.

Senator Murray: The role of the government, as the banker for the CBC, does come into play here.

Mr. Fraser: My understanding is that the CBC was stretching to make as generous a bid as they did in seeking partners, but then they were simply not in the same ballpark as CTV.

Senator Murray: I know, as you have reminded us, it is in the nature of a private contract between CTV and the people who run the Olympics. There will be a role for the government to solve this problem. One hopes that its moral authority might suffice, but if that does not, they will have to come up with money one way or another.

Mr. Fraser: Certainly, if there is a partnership with another network, that is not a partnership that will be entered into pro bono. There will be costs incurred. Whatever network agrees to undertake that will be seeking some basic guarantee that they can cover those costs, and perhaps more than that.

Senator Murray: The sense that I do not have, nor do I believe any of us have, is whether those responsible for all this see this as a real problem and are working on it with a view to the right solution. I hope they are, and I hope the Government of Canada is doing everything possible to encourage them along that road.

Mr. Fraser: I hope so too. I feel it is a serious issue. I know you are already aware of some of the details, but I wanted to underline its importance when I appeared before you.

Senator Murray: Thank you for doing so.

processus qui se traduit par un rapport préliminaire, que nous partageons avec les plaignants et les institutions visés. C'est par la suite que nous tenons compte de ces commentaires en fonction du rapport final.

Le processus d'enquête lui-même, à la différence d'un processus de vérification, se fait toujours sous le sceau de la confidentialité et se fait par rapport à un certain nombre d'étapes. On peut probablement prévoir un rapport préliminaire dans les premiers mois de la prochaine année, mais ce rapport sera discuté et soumis aux parties impliquées.

[Traduction]

Le sénateur Murray : En ce qui concerne les Jeux olympiques, je présume que, si la CBC/Radio-Canada avait fait une soumission plus intéressante que celle de CTV, nous n'aurions pas ce problème. Est-ce exact?

M. Fraser : C'est exact. Voyez la différence entre la soumission de la CBC et celle de CTV. Il y a là une marge considérable.

Le sénateur Murray : Je ne le savais pas.

M. Fraser : Je crois que la différence est de l'ordre de 40 millions de dollars.

Le sénateur Murray : Le rôle du gouvernement, en tant que banquier pour la CBC, est un facteur qui intervient ici.

M. Fraser : Je crois comprendre que la CBC a fait des efforts pour soumettre une offre généreuse étant donné qu'elle a recherché des partenaires, mais cette offre ne se comparait tout simplement pas à celle de CTV.

Le sénateur Murray : Je sais que c'est dans la nature d'un contrat privé entre CTV et les organisateurs des Olympiques, comme vous nous l'avez rappelé. Le gouvernement devra jouer son rôle et résoudre ce problème. On peut toujours espérer que l'autorité morale du gouvernement suffira mais, sinon, on devra trouver l'argent d'une façon ou d'une autre.

M. Fraser : Certainement, s'il y a un partenariat avec un autre réseau, il ne s'agira pas d'un partenariat sans obligation financière. Il y aura des coûts. Peu importe le réseau qui accepte d'entreprendre ce projet, il voudra une garantie de base qu'il pourra au moins couvrir ses coûts et peut-être en faire un peu plus.

Le sénateur Murray : Comme les autres ici, je crois, je ne sais pas si les personnes responsables de tout cela considèrent qu'il s'agit là d'un vrai problème et si elles font le nécessaire en vue de trouver la bonne solution. J'espère que oui et j'espère que le gouvernement du Canada fait tout son possible pour les encourager dans cette voie.

M. Fraser : Je l'espère aussi. Je crois qu'il s'agit d'un enjeu important. Je sais que vous êtes déjà au courant de certains détails, mais je voulais souligner l'importance de cette question ici, pendant cette audience.

Le sénateur Murray : Nous vous en remercions.

With regard to Part VII — the amendments to make Part VII and section 41, in particular, obligatory upon the government and justiciable, which former Senator Gauthier finally succeeded in having passed by Parliament — there is authorization in the amendment for the government to pass regulations to help make this happen. I put the question to the minister. She described, quite accurately, the complexities of getting regulations through the government, and now through Parliament, because Parliament has been involved, thanks to private members legislation we passed a few years ago.

My question on the substance of the matter is whether you feel, at this stage, that regulation is needed for that section or whether it is not better to wait for a while to see how circumstances play out.

Mr. Fraser: This is a fairly spontaneous answer on my part. I might revise this view after examining the regulation process more carefully. My feeling about the new, strengthened Part VII is that everyone is feeling their way. I talked to minority community representatives from British Columbia. There were representatives from Alberta who came and spoke to me here in Ottawa. I also met with people from Halifax and Prince Edward Island. Different communities have different ideas as to what positive measures there could be; for example, praising the post office for having located a post office in a French-language community centre in Edmonton.

In Vancouver, they are bringing forward proposals of how some of the French-language services that are offered by government departments could be centralized in a single location in Vancouver, which would make it possible to have some French-language businesses located in the same complex.

Different communities have different needs and are working on defining what constitutes a positive measure. At this stage, the important point is for government departments to be fully aware of their responsibilities and to be thinking about positive measures.

Senator Murray: Have you seen the letter, which the minister referred to, that the Clerk of the Privy Council sent out toward the end of last year to all federal institutions, reminding them of what is now expected of them as a result of the amendments? I have not seen it.

Mr. Fraser: I, personally, have not seen the letter. My predecessor has seen it. I am having trouble keeping up with my current correspondence at this point.

In terms of the amendments to the legislation, I am very aware that the legislation itself required an adjustment period when it was introduced in 1970 and when it was amended in 1988, and I am sure this is the case now with the 2005 amendments. Royal Assent to amendments does not suddenly transform the way government departments function. Parliamentarians have set the bar significantly higher. Judging by the public servants I met in

En ce qui concerne la partie VII — c'est-à-dire les modifications visant à rendre la partie VII, en particulier l'article 41, obligatoire et justiciable pour le gouvernement, que l'ex-sénateur Gauthier a enfin réussi à faire adopter par le Parlement — selon ces modifications, le gouvernement est autorisé à faire adopter des règlements pour faciliter cela. J'ai posé la question à la ministre. Elle a décrit, avec exactitude, la complexité de faire approuver des règlements par le gouvernement, et maintenant par le Parlement, parce que le Parlement a participé au processus grâce à des dispositions législatives d'initiative parlementaire que nous avons adoptées il y a quelques années.

Ma question, qui porte sur le fond de l'affaire, est à savoir si vous croyez qu'à ce point-ci il faut adopter un règlement découlant de cet article ou s'il serait préférable d'attendre pour voir comment la suite se déroulera.

M. Fraser : Je vous réponds de façon plutôt spontanée. Je pourrais changer d'avis après avoir examiné le processus de réglementation plus attentivement. Par rapport à la nouvelle version renforcée de la partie VII, j'ai l'impression que chacun en pense comme il veut. J'ai parlé à des représentants de communautés en situation minoritaire de la Colombie-Britannique. D'autres représentants de l'Alberta sont venus me parler ici à Ottawa. J'ai aussi rencontré des personnes d'Halifax et de l'Île-du-Prince-Édouard. Différentes communautés ont différentes opinions sur ce qui pourrait constituer des mesures positives; un exemple serait peut-être de féliciter Postes Canada d'avoir ouvert un bureau de poste dans un centre communautaire de langue française à Edmonton.

À Vancouver, on lance l'idée de centraliser les services de langue française offerts par les divers ministères du gouvernement en un seul lieu, ce qui permettrait de rassembler certaines entreprises de langue française dans un complexe unique.

Différentes communautés ont différents besoins et travaillent à définir ce qui constitue une mesure positive pour elles. À ce point-ci, ce qui importe, c'est que les ministères du gouvernement soient pleinement conscients de leurs responsabilités et qu'ils envisagent des mesures positives.

Le sénateur Murray : Avez-vous vu la lettre que la ministre a mentionnée, celle que le greffier du Conseil privé a envoyée vers la fin de l'année dernière à toutes les institutions fédérales pour leur rappeler à quoi elles étaient tenues à la suite des modifications? Je ne l'ai pas vue.

M. Fraser : Je n'ai pas vu la lettre personnellement. Ma prédécesseure l'a vue. À ce point-ci, j'ai de la peine à me tenir à jour avec ma correspondance actuelle.

Pour ce qui est des modifications à la loi, je suis bien conscient qu'il a fallu prévoir une période d'adaptation lorsque la loi elle-même a été introduite en 1970 et lorsqu'elle a été modifiée en 1988, et je suis convaincu que c'est ce qui se passe maintenant pour les modifications de 2005. La façon de faire des ministères gouvernementaux ne changera pas du jour au lendemain parce que des modifications ont reçu la sanction royale. Les

Halifax, I believe people are working with the best intentions and goodwill to try to define what kind of positive measures there could be.

My instinct is that as we are working through this initial period of the implementation of the new amendments, let us see how those amendments are applied. Regulations can follow in due course. It takes a while for regulations to be developed anyway, so those regulations can be developed as people are examining how the introduction of the new amendments is taking effect.

Senator Murray: With regard to the Trans-Canada Highway near the New Brunswick-Nova Scotia border, I have been following that a little and I understand what you say about it and about the inadequacy of the Treasury Board response. Does it matter that the highway patrol is under the Attorney General of Nova Scotia, or the Attorney General of New Brunswick, on the other side?

Mr. Fraser: The RCMP functions, as I understand it, as provincial police, and, therefore, responds with different arrangements in different provinces. I was personally struck by the recommendation that your committee made when you examined Nova Scotia. In your report, you quoted Judge Blanchard's judgment, which took a broader look at how the regulation could be amended. The government has taken a narrower approach. I preferred the broader interpretation that Judge Blanchard recommended and that you took up in your report.

Senator Murray: Overall, it is the commissioner of the RCMP who assigns people to various provinces; but once they arrive, my impression is that they are under the direction of the provincial authority if they are acting as a provincial police force. I just wondered to what extent the province came into that.

Mr. Fraser: They do, however, remain subject to the Official Languages Act. The provincial requirements that they have to meet are different. Obviously, New Brunswick, as the only officially bilingual province, has specific demands. However, the RCMP does remain as a national police force under the requirements of the Official Languages Act.

Senator Murray: Fair enough.

On the budget cuts, I understand your reluctance to go too far, but when you mention budget cuts, are you speaking in particular or exclusively of the Court Challenges Program of Canada?

parlementaires ont des attentes considérablement plus élevées. D'après mes conversations avec les fonctionnaires d'Halifax, je crois que les gens sont bien intentionnés et ont le cœur à la bonne place tout en essayant de définir les types de mesures positives à mettre en place.

J'ai l'impression que nous devons observer la façon dont ces modifications sont appliquées pendant cette période initiale de mise en œuvre des nouvelles modifications. On élaborera des règlements en temps voulu. De toute façon, élaborer des règlements prend du temps et donc, il sera possible de les élaborer pendant que l'on examine les effets de la mise en œuvre des nouvelles modifications.

Le sénateur Murray : En ce qui concerne la question de la route transcanadienne près de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, j'ai suivi ce dossier un peu et je comprends ce que vous dites à ce sujet et au sujet du caractère inadéquat de la réaction du Conseil du Trésor. Est-il important que la patrouille routière relève du procureur général de la Nouvelle-Écosse ou du procureur général du Nouveau-Brunswick de l'autre côté?

M. Fraser : Je crois comprendre que la GRC fonctionne comme la police provinciale et donc, qu'elle réagit selon différentes ententes dans différentes provinces. Personnellement, j'ai été frappé par la recommandation que votre comité a proposée lorsque vous avez examiné le cas de la Nouvelle-Écosse. Dans votre rapport, vous avez cité la décision du juge Blanchard, qui proposait une vision plus large pour ce qui est des modifications au règlement. Le gouvernement a adopté une approche plus étroite. Je préférerais l'interprétation plus large que recommandait le juge Blanchard et que vous avez reprise dans votre rapport.

Le sénateur Murray : Dans l'ensemble, il revient au commissaire de la GRC d'affecter du personnel dans les diverses provinces. Une fois sur place, j'ai l'impression que les membres de la GRC travaillent sous la direction de l'autorité provinciale s'ils agissent en tant que force policière provinciale. Je me demandais tout simplement quel rôle la province jouait là-dedans.

M. Fraser : Les membres de la GRC doivent, cependant, continuer à respecter la Loi sur les langues officielles. Les exigences provinciales qu'ils doivent satisfaire sont différentes. Évidemment, le Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue, a des exigences particulières. Toutefois, la GRC demeure une force policière nationale devant se soumettre aux exigences de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur Murray : D'accord

Pour ce qui est des compressions budgétaires, je comprends votre réticence d'aller trop loin, mais lorsque vous mentionnez les compressions budgétaires, parlez-vous en particulier ou exclusivement du Programme de contestation judiciaire du Canada?

Mr. Fraser: Some of the complaints that my office has received were wider than simply the Court Challenges Program of Canada and covered some of the other cuts as well.

Senator Murray: It is no part of my brief to defend the present government, but I must say I have been agreeably surprised, starting with the support that that party gave to former Senator Gauthier's bill while they were still in opposition. I have been agreeably surprised with the way they have proceeded with regard to bilingualism — linguistic duality — especially given their previous policies and some of the declarations of their leader. Contestation judiciaire apart, I cannot fault them so far on their approach to this.

The minister, when she was here, said that, since she took office, she has signed bilateral agreements in education with every province and territory for more than \$1 billion over four years. She talks about important agreements with regard to service in the minority language for \$64 million, and that she has increased the envelopes for the non-profit organizations representing official languages communities by 11 per cent compared to two years ago, and so on.

On the face of it, in terms of budgets, matters seem to be moving along pretty well. The decision on the Court Challenges Program of Canada was a decision about a program that has been of particular help to linguistic minorities, as Senator Robichaud has pointed out; but they got side-swiped in this. There are a number of other organizations and causes that use the Court Challenges Program of Canada to good effect. However, for whatever reason, and one suspects it was more ideological than financial — you do not have to comment on that, and I am sure you would not — away went the program, and the linguistic minorities got side-swiped. That is my interpretation of it.

Reading what she had to say about spending, I do not get the impression that they have been scrimping on official languages; I believe they have been doing well.

Mr. Fraser: I take note of your interpretation, senator, and were I in my previous line of work I might have made use of it. I will absorb it for internal discussion.

I heard the latter part of the minister's appearance before the committee. I did hear her appearance before the committee in the other place last spring and was impressed by the commitments she stressed and the way she made it clear that as far as she was concerned the commitments for the action plan were a minimum. I made a point of mentioning this in my statement. I was very conscious of her remarks when I applied for this job.

M. Fraser : Certaines des plaintes que mon bureau a reçues portaient sur des questions plus larges et comprenaient des compressions budgétaires autres que celles liées au Programme de contestation judiciaire du Canada.

Le sénateur Murray : Je ne me fais pas le défenseur du présent gouvernement, mais je dois dire que j'ai été agréablement surpris, en commençant par le soutien que les conservateurs ont donné au projet de loi de l'ex-sénateur Gauthier alors qu'ils étaient encore à l'opposition. J'ai aussi été agréablement surpris par leurs démarches liées au bilinguisme — à la dualité linguistique — surtout quand on considère leurs politiques antérieures et certaines déclarations prononcées par leur chef. Mis à part le Programme de contestation judiciaire du Canada, je ne peux pas leur reprocher les mesures qu'ils ont prises jusqu'à présent.

Lorsqu'elle était ici, la ministre a dit que, depuis son entrée en fonctions, elle a signé des ententes bilatérales en matière d'éducation avec chaque province et territoire d'une valeur totale de plus d'un milliard de dollars échelonnés sur quatre ans. Elle parle aussi d'ententes importantes relatives aux services dans la langue minoritaire de l'ordre de 64 millions de dollars. De plus, elle mentionne qu'elle a augmenté de 11 p. 100 les contributions du gouvernement aux organismes sans but lucratif représentant les communautés de langues officielles en comparaison des contributions d'il y a deux ans, et ainsi de suite.

À première vue, en ce qui concerne les budgets, il semblerait que les dossiers avancement assez bien. La décision sur le Programme de contestation judiciaire du Canada portait sur un programme qui a été particulièrement utile pour les minorités linguistiques, comme l'a souligné le sénateur Robichaud, et ce sont ces minorités qui ont subi les retombées de cette décision. Bon nombre d'autres organisations et causes se servent du Programme de contestation judiciaire du Canada et obtiennent ainsi de bons résultats. Cependant, pour quelque raison, et l'on pourrait penser qu'il s'agit d'une raison plus idéologique que financière — vous n'avez pas besoin de commenter, et je suis convaincu que vous ne le feriez pas —, le programme a été supprimé et les minorités linguistiques ont été laissées pour compte. Voilà mon interprétation de cette question.

En lisant ce que la ministre a dit sur les dépenses, je n'ai pas l'impression que les conservateurs ont été avares en ce qui concerne les langues officielles; je crois qu'ils font du bon travail.

M. Fraser : Je prends note de votre interprétation, monsieur le sénateur. Si j'exerçais encore mon métier de journaliste, je pourrais m'en être servi. Je vais en tenir compte pour nos discussions internes.

J'ai entendu la dernière partie de l'exposé de la ministre lors de sa comparution devant le comité. J'ai entendu son exposé devant le comité à l'autre endroit au printemps dernier et j'avais été impressionné par les engagements qu'elle avait fait valoir et par la façon qu'elle avait établi bien clairement que, pour sa part, les engagements faisant partie du plan d'action constituaient un minimum. J'ai insisté là-dessus dans ma déclaration. J'étais très conscient des commentaires de la ministre lorsque j'ai soumis ma candidature à ce poste.

Senator Murray: You perhaps do not want to get into it immediately, but at a later time, either here or in some other forum, you might wish to comment because it is an important point. If you believe, in respect of their responsibilities for linguistic duality and official languages, that those areas are bearing a disproportionate part of the burden of economies, you are the person to say so.

Mr. Fraser: It is certainly something I will be watching very closely.

Senator Murray: That is not your point today, I take it.

Mr. Fraser: No.

Senator Murray: When you mentioned budget cuts, there was one big one you had in mind.

Mr. Fraser: Yes. The office is responding to a number of complaints that have addressed both the Court Challenges Program of Canada and some of the other programs that have been identified by complainants as having particular impact on minority language communities. We are looking in detail at the bundle of cuts that have been identified by the complainants in those.

Senator Murray: It is likely that you will make a judgment — you will comment on them, put it that way — perhaps in your next report.

Mr. Fraser: Yes. If we have reached the end of the process by that time, I will certainly be giving an update. I will say what I can in the annual report and when the process is complete, I will be free to comment in detail. I am not really in a position to comment at all right now.

[*Translation*]

Senator Losier-Cool: I would like to take this opportunity to congratulate you, Mr. Fraser.

Mr. Fraser: Thank you very much.

Senator Losier-Cool: Senator Murray asked you a question about funding. You will also have an opportunity to follow the developments starting in 2008.

The minister indicated that she would be re-assessing the action plan and that some of the funds announced are already earmarked for the action plan.

I would like to briefly come back to the matter of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games to make sure I have properly understood.

I hope that it is not too late for the committee to make a recommendation on the broadcasting of the games on CTV. Our committee has to go to Vancouver next week to meet with certain organizations. The broadcasting issue will certainly come up in our discussions.

Le sénateur Murray : Vous ne voulez peut-être pas en parler immédiatement mais, plus tard, ici ou dans le cadre d'un autre forum, vous voudrez peut-être exprimer une opinion à ce sujet parce qu'il s'agit d'un point important. En ce qui concerne la dualité linguistique et les langues officielles, si vous croyez que ces domaines doivent soutenir une partie disproportionnée des économies de coûts, c'est à vous qu'il incombe de le dire.

M. Fraser : C'est certainement une question que je vais surveiller de près.

Le sénateur Murray : Ce n'est pas le but de votre exposé d'aujourd'hui, j'imagine.

M. Fraser : Non.

Le sénateur Murray : Lorsque vous avez mentionné les compressions budgétaires, vous aviez une réduction importante à l'esprit.

M. Fraser : Oui. Notre bureau réagit à bon nombre de plaintes qui portent sur le Programme de contestation judiciaire du Canada et sur certains des autres programmes qui, selon les plaignants, ont des répercussions particulières sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nous examinons en détail l'ensemble des réductions que les plaignants ont signalées dans ces programmes.

Le sénateur Murray : Il est probable que vous prendrez une décision sur les restrictions — ou disons plutôt que vous formulerez des commentaires — peut-être dans votre prochain rapport.

M. Fraser : Oui. Si nous avons terminé le processus à ce moment-là, je vais certainement faire le point sur cette question. Je vais tout de même écrire ce que je peux dans le rapport annuel et, quand le processus sera terminé, je pourrai alors librement fournir des commentaires détaillés. Actuellement, je ne suis pas en mesure de faire quelque commentaire que ce soit.

[*Français*]

Le sénateur Losier-Cool : J'aimerais profiter de cette occasion pour vous offrir toutes mes félicitations, monsieur Fraser.

M. Fraser : Merci beaucoup.

Le sénateur Losier-Cool : Le sénateur Murray vous a posé une question sur le financement. Vous aurez également l'occasion de suivre les développements à compter de 2008.

La ministre a indiqué qu'elle ferait une réévaluation du plan d'action et que plusieurs des sommes annoncées sont déjà destinées au plan d'action.

J'aimerais revenir rapidement sur la question des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 pour m'assurer d'avoir bien compris.

J'espère qu'il n'est pas trop tard pour que le comité fasse une recommandation au sujet de la télédiffusion des Jeux sur le réseau CTV. Notre comité doit se rendre à Vancouver la semaine prochaine pour rencontrer certains organismes. La question de télédiffusion ressortira sûrement de nos discussions.

Lise Bissonnette, grand francophone observer at the Torino Winter Olympics, indicated two weeks ago that Canada had a unique opportunity to promote La Francophonie at the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games to be held in British Columbia, which is home to a large official-language minority. We are not only talking about bilingualism at the opening and closing ceremonies, but in day-to-day activities, interviews, anecdotes, and so on. I hope it is not too late for us.

Mr. Fraser: This is 2006, so there are three and a half years left. The preparations are underway. You will be able to make recommendations. I know that you will be going to Vancouver. I had the chance to go there ten days ago. I think that you will be very impressed by the vitality of British Columbia's minority community. At least I was.

Senator Losier-Cool: My colleagues are no doubt aware of this, but I did not know that, as you mentioned, CBC/SRC and CTV had bid on the games. Is it a question of money, then? And yet, it is more a matter of fairness than of dollars.

Mr. Fraser: If I understand correctly, CTV submitted a bid, assuming that RDS and TQS would translate the games from Montreal. In the past, that is how parts of the world series and the National Football League were able to be broadcast, that is, with the help of a team of sports analysts in Montreal studios. So it was based on that model.

If I am correct, you have asked representatives of Bell Globe Media to appear before you. They will be able to provide you with more details on the broadcasting aspects.

Senator Losier-Cool: We will inform you of their answers.

Senator Tardif: I still have a number of questions, but we are running out of time and I hope that we will be able to invite you to appear before us again, Mr. Fraser.

I would like to come back to the matter of the Canadian Tourism Commission. Our committee has undertaken a study of the matter and we would like to obtain complete and detailed information.

Your predecessor had published a rather negative report on the Canadian Tourism Commission, particularly with respect to its obligations under the Official Languages Act.

Can you tell us whether things have improved at the Canadian Tourism Commission in the past year? Have you followed up on the matter?

Mr. Fraser: We do not know yet and have not yet followed up on the matter.

Senator Tardif: Do you have any suggestions for us, since we will be meeting with these people in Vancouver?

Mme Lise Bissonnette, Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques d'hiver de Turin, a indiqué, il y a deux semaines, qu'il s'agissait, pour le Canada d'une chance unique de promouvoir la francophonie, lors de ces Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, qui se tiendront en Colombie-Britannique, où vivent un grand nombre de francophones en situation minoritaire. On ne parle pas seulement de bilinguisme lors des cérémonies d'ouverture et de clôture mais dans le quotidien, les entrevues, les anecdotes, et cetera. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour nous.

M. Fraser : Nous sommes en 2006. Il reste donc trois ans et demi. Les préparatifs sont en cours. Vous pourrez faire des recommandations. Je sais que vous irez à Vancouver. J'ai eu la chance de m'y rendre il y a dix jours. Je crois que vous serez très impressionnés par le dynamisme de la communauté minoritaire en Colombie-Britannique — pour ma part, du moins, je l'ai été.

Le sénateur Losier-Cool : Mes collègues sont sans doute au courant, mais j'ignorais qu'il y avait eu des soumissions, comme vous l'avez mentionné, de la part de Radio-Canada et du réseau CTV. Est-ce donc une question d'argent? Il ne s'agit pourtant pas de dollars mais d'équité.

M. Fraser : Si je comprends bien, le réseau CTV a déposé une soumission, présumant que les réseaux RDS et TQS assureraient la traduction des Jeux à partir de Montréal. C'est ainsi, que dans le passé, on a pu diffuser les parties de la série mondiale et de la Ligue nationale de football, soit à l'aide d'une équipe d'analystes sportifs en studio à Montréal. On s'est donc basé sur ce modèle.

Si je ne m'abuse, vous avez convoqué des représentants de Bell Globe Media à venir témoigner devant vous. Ils pourront donc répondre à vos questions plus en détail au sujet du plan de diffusion.

Le sénateur Losier-Cool : Nous vous informerons de leurs réponses.

Le sénateur Tardif : J'aurais encore plusieurs questions, mais le temps passe et j'espère qu'on aura l'occasion de vous inviter à nouveau à comparaître devant nous, monsieur le commissaire.

J'aimerais revenir à la Commission canadienne du tourisme. Notre comité a entrepris une étude sur cette question et nous aimerions obtenir des informations complètes et détaillées.

Votre prédécesseur avait publié un rapport plutôt négatif sur la Commission canadienne du tourisme, notamment en ce qui a trait au respect de leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Pouvez-vous nous dire si la Commission canadienne du tourisme s'est améliorée au cours de la dernière année? Avez-vous fait un suivi sur ce dossier?

M. Fraser : On ne sait pas encore, on n'a pas encore fait de suivi.

Le sénateur Tardif : Auriez-vous des suggestions à nous donner puisque nous rencontrerons ces gens à Vancouver?

Mr. Fraser: Canada's tourism industry is in danger of not performing as well as its U.S. counterpart. There are three reasons for this. Since September 11, Americans are travelling less, the Canadian dollar is strong making the Canadian market less attractive to U.S. tourists, and the price of gas is high. Also, because the dollar is strong, Canadians are more likely than before to go the U.S.

It is important to encourage francophones to visit Canada and to ensure that they are properly welcomed in both official languages. We also need to target the international francophone tourism market. We have an advantage in France, where Canada's tourism and immigration rating is very high. In Vancouver, I met with an economic development director from one of the francophone minority organizations who told me about efforts being made to publish brochures and advertise not only to francophones but also hotels in British Columbia. The result was that last year, francophone tourism was up in British Columbia. This is an example of the importance of promoting linguistic duality within the Canadian Tourism Commission.

Senator Tardif: Was it the commission or the francophone community making the efforts?

Mr. Fraser: The francophone community.

Senator Tardif: Do you know whether the commission made any efforts?

Mr. Fraser: I do not know.

[English]

Senator Champagne: I cannot help but go back to Senator Murray giving a good grade to the Harper government concerning official languages. One of the good things that Mr. Harper did, and I feel you will agree, Senator Murray, was to name Mr. Fraser as the new commissioner.

[Translation]

If at first you don't succeed, try, try again.

[English]

Mr. Fraser, what is the one thing that you really want to do during this term?

Mr. Fraser: I want to build bridges. There are a number of areas where I want to improve communications connections between the minority communities and the government and between minority communities themselves. Minority communities are so scattered that at times I can play a useful role just in bearing witness to some of the best practices that are being carried out in the minority communities; between the minority communities and the majority; and between the two majority communities. I am the first commissioner since Max Yalden to

M. Fraser : Le marché touristique au Canada risque d'être déficitaire vis-à-vis le tourisme américain et ce, pour trois raisons. Depuis le 11 septembre, les Américains voyagent moins, le dollar canadien est fort, donc le marché canadien est moins attirant pour les touristes américains et le prix de l'essence est élevé. Aussi, parce que le dollar est fort, les Canadiens sont plus portés à aller aux États-Unis qu'auparavant.

Il est important d'encourager les francophones à visiter le Canada et de s'assurer qu'ils soient bien accueillis dans les deux langues officielles et de cibler le tourisme francophone international. On a un avantage en France où le Canada est très bien coté vis-à-vis le marché touristique et l'immigration. À Vancouver, j'ai rencontré un responsable de développement économique pour un des organismes minoritaires de la communauté francophone qui me parlait des efforts qui sont faits pour publier des brochures et pour faire de la publicité non seulement pour les francophones, mais aussi pour les hôtels de la Colombie-Britannique. Cela a fait en sorte que l'année dernière, le tourisme francophone en Colombie-Britannique a été à la hausse. Il s'agit d'un exemple de l'importance de valoriser la dualité linguistique au sein de la Commission canadienne du tourisme.

Le sénateur Tardif : Est-ce que c'était la Commission qui faisait ces efforts ou la communauté francophone?

M. Fraser : C'était la communauté francophone.

Le sénateur Tardif : Vous ne savez pas si la Commission a fait des efforts?

M. Fraser : Je ne sais pas.

[Traduction]

Le sénateur Champagne : Je ne peux m'empêcher de renchérir sur le bon bulletin que le sénateur Murray a donné au gouvernement Harper sur le plan des langues officielles. Une des bonnes choses que M. Harper a faites, et je crois que vous serez d'accord avec moi, sénateur Murray, c'était de nommer M. Fraser au poste de commissaire aux langues officielles.

[Français]

Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage, polissez-le et le repolissez.

[Traduction]

Monsieur Fraser, de toutes les choses que vous pourriez accomplir au cours de ce mandat, quelle est la chose qui vous tient le plus à cœur?

M. Fraser : Je veux bâtir des ponts. Il y a de nombreux domaines où j'aimerais améliorer les communications et les rapports entre les communautés minoritaires et le gouvernement, ainsi qu'entre les communautés minoritaires elles-mêmes. Les communautés sont si éparpillées que, parfois, je pourrais être utile simplement en rendant témoignage de certaines des pratiques exemplaires qu'elles utilisent. Je veux améliorer les communications aussi entre les communautés minoritaires et la majorité, et entre les deux communautés majoritaires aussi. Je suis

come from an anglophone majority community. All the others have come from either the francophone majority in Quebec or from minority communities.

One of the conclusions I came to, after writing my book on language policy, is that we have come a long way in 40 years. Many of the elements that are required to have a language policy that works are there, but they are badly attached. Part of the process in creating a better linguistic ecology is to try and build bridges between some of the dysfunctional areas of that language ecology.

[*Translation*]

Senator Champagne: If at any time we can be of use to you, I am certain that you will let us know. Thank you, and I wish you a successful mandate.

Mr. Fraser: Thank you.

The Chairman: Mr. Fraser, on behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, I want to thank you very sincerely for coming to speak with us today. I also thank your staff. I assure you that you will receive other invitations in the future to discuss matters of concern to us.

Mr. Fraser: Thank you. This was a very enlightening discussion for me.

The committee adjourned.

le premier commissaire depuis Max Yalden à être issu d'une communauté majoritaire anglophone. Tous les autres venaient de la majorité francophone au Québec ou d'une communauté minoritaire.

Après avoir écrit mon livre sur la politique linguistique, une des conclusions que j'ai tirées, c'est que nous avons fait beaucoup de chemin depuis 40 ans. Beaucoup des éléments nécessaires à une politique linguistique efficace sont là, mais ils ne sont pas bien harmonisés entre eux. Une partie du processus visant à créer une écologie linguistique plus saine est de tenter de bâtir des ponts entre certains des domaines dysfonctionnels de l'écologie linguistique.

[*Français*]

Le sénateur Champagne : Si en aucun temps nous pouvons vous être utiles, je suis certaine que vous nous le laisserez savoir. Merci et je vous souhaite un bon mandat.

M. Fraser : C'est moi qui vous remercie.

La présidente : Monsieur le commissaire, au nom des membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je vous remercie très sincèrement d'être venu vous adresser à nous aujourd'hui. Je remercie également votre personnel. Je vous assure que vous aurez d'autres invitations dans le futur afin de venir discuter avec nous de questions qui nous préoccupent.

M. Fraser : Merci, cela a été une discussion très enrichissante pour moi.

La séance est levée.

Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support Programs;

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Secretariat.

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;

Gérard Finn, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;

Renald Dussault, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;

Johane Tremblay, Director, Legal Affairs Branch.

Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles;

Jérôme Moisan, directeur principal, Secrétariat des langues officielles.

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;

Gérard Finn, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

Renald Dussault, commissaire adjoint, Direction générale de l'assurance et de la conformité;

Johane Tremblay, directrice, Direction des Affaires juridiques.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Monday, November 6, 2006

The Honourable Josée Verner, P.C., M.P., Minister for La
Francophonie and Official Languages.

WITNESSES

Monday, October 30, 2006

As a panel:

Canadian Heritage:

Jacques Paquette, Assistant Deputy Minister, International and
Intergovernmental Affairs and Sport.

2010 Olympic and Paralympic Winter Games Federal Secretariat:

David M. Robinson, Director General.

Sport Canada:

Tom Scrimger, Director General.

Monday, November 6, 2006

Canadian Heritage:

Judith A. LaRocque, Deputy Minister;

(Continued on previous page)

COMPARAÎT

Le lundi 6 novembre 2006

L'honorable Josée Verner, C.P., députée, ministre de La
Francophonie et des Langues officielles.

TÉMOINS

Le lundi 30 octobre 2006

En table ronde :

Patrimoine canadien :

Jacques Paquette, sous-ministre adjoint, Affaires internationales et
intergouvernementales et sport.

*Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de
2010 :*

David M. Robinson, directeur général.

Sport Canada :

Tom Scrimger, directeur général.

Le lundi 6 novembre 2006

Patrimoine canadien :

Judith A. LaRocque, sous-ministre;

(Suite à la page précédente)